

BUDGET
DE DÉPENSES

2009

2010

VOLUME IV

Message de la présidente
du Conseil du trésor
et renseignements supplémentaires

BUDGET DE DÉPENSES

2009

2010

VOLUME IV

Message de la présidente
du Conseil du trésor
et renseignements supplémentaires



Ce document est imprimé sur du papier fabriqué au Québec
contenant 100 % de fibres recyclées postconsommation.

Budget de dépenses 2009-2010

Volume IV

Message de la présidente du Conseil du trésor
et renseignements supplémentaires

Dépôt légal - Mars 2009

ISSN 0706-0319

ISBN 978-2-550-55366-3 (Imprimé)

ISBN 978-2-550-55374-8 (PDF)

Bibliothèque et Archives nationales du Québec

© Gouvernement du Québec, 2009

AVANT-PROPOS

La Loi sur l'administration publique (L.R.Q., c. A-6.01) prévoit que la présidente du Conseil du trésor dépose à l'Assemblée nationale le budget de dépenses des ministères et organismes aux fins d'établir les crédits requis au cours de l'exercice financier, ainsi que les plans annuels de gestion des dépenses élaborés par chacun des ministres.

À cet effet, la présidente du Conseil du trésor présente à l'Assemblée nationale les renseignements touchant le Budget de dépenses 2009-2010 en quatre volumes :

- > Le Volume I, Crédits et plans annuels de gestion des dépenses de l'Assemblée nationale et des personnes désignées, qui réunit les renseignements se rapportant à l'Assemblée nationale ainsi qu'aux personnes désignées par cette dernière, soit le Protecteur du citoyen, le Vérificateur général, le Directeur général des élections et le Commissaire au lobbying;
- > Le Volume II, Crédits des ministères et organismes, qui présente l'ensemble des crédits requis par le gouvernement pour l'exercice financier 2009-2010 en distinguant le budget de dépenses et le budget d'investissements. Ces crédits sont ventilés par portefeuilles et par programmes;
- > Le Volume III, Plans annuels de gestion des dépenses des ministères et organismes, qui regroupe les plans annuels de gestion des dépenses préparés par chacun des ministres;
- > Le Volume IV, Message de la présidente du Conseil du trésor et renseignements supplémentaires, qui débute par un message de la présidente et fournit des renseignements complémentaires sur le budget de dépenses.

TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS

MESSAGE DE LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL DU TRÉSOR	III
---	-----

RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

CHAPITRE 1 LE BUDGET DE DÉPENSES 2009-2010	3
--	---

1. Le Budget de dépenses 2009-2010	4
2. La répartition des dépenses de programmes en 2009-2010	5
3. La variation des dépenses de programmes en 2009-2010	6

Annexe 1.1 Variation entre le Budget de dépenses 2009-2010 et la dépense probable 2008-2009.....	14
--	----

CHAPITRE 2 LES RÉSULTATS DE L'EXERCICE FINANCIER 2008-2009.....	17
---	----

1. La variation des dépenses budgétaires du gouvernement en 2008-2009	18
2. L'évolution de la prévision des dépenses budgétaires du gouvernement en 2008-2009.	18
3. L'évolution des crédits autorisés en 2008-2009.....	20

CHAPITRE 3 LA RÉPARTITION DU BUDGET DE DÉPENSES 2009-2010 PAR GRANDES CATÉGORIES ET PAR BÉNÉFICIAIRES	21
---	----

1. Vue d'ensemble de la répartition des dépenses.	22
2. Les dépenses pour la rémunération.....	24
3. Les dépenses de fonctionnement.	25
4. Les dépenses de capital	26
5. Les dépenses d'intérêt	29
6. Les dépenses de support.....	31
7. Les dépenses relatives à la provision pour créances douteuses et autres.....	33

Annexe 3.1 Nature des catégories de dépenses considérées dans ce chapitre	34
---	----

Annexe 3.2 Répartition du Budget de dépenses 2009-2010 par grandes catégories.....	37
--	----

Annexe 3.3 Répartition des dépenses de programmes 2009-2010 par bénéficiaires	38
---	----

CHAPITRE 4	L'EFFECTIF DU SECTEUR DE LA FONCTION PUBLIQUE	39
1.	L'évolution de l'effectif utilisé depuis 2003-2004	40
2.	Les variations à l'enveloppe d'effectif autorisé	40
Annexe 4.1	Effectif du secteur de la fonction publique	42
Annexe 4.2	Évolution de l'effectif des ministères et organismes présentés au Budget de dépenses 2009-2010	43
Annexe 4.3	Évolution de l'effectif des organismes autres que budgétaires et ceux exerçant des opérations fiduciaires dont le personnel est assujéti à la Loi sur la fonction publique	44
Annexe 4.4	Variation à l'enveloppe d'effectif autorisé des ministères et organismes apparaissant au Budget de dépenses 2009-2010	45
Annexe 4.5	Variation à l'enveloppe d'effectif autorisé des organismes autres que budgétaires et ceux exerçant des opérations fiduciaires dont le personnel est assujéti à la Loi sur la fonction publique	46
CHAPITRE 5	LES INVESTISSEMENTS PUBLICS EN IMMOBILISATIONS PRÉVUS EN 2009-2010	47
1.	Les investissements publics totaux prévus en 2009-2010	48
2.	Les investissements prévus au Plan québécois des infrastructures en 2009-2010	52
3.	Les investissements publics des organismes autres que budgétaires	58
4.	Les investissements publics des ministères et des organismes budgétaires	59
5.	Les investissements publics des fonds spéciaux	60
Annexe 5.1	Investissements du Plan québécois des infrastructures 2008-2013	61

CHAPITRE 6 LES RÉSULTATS DES ENTITÉS CONSOLIDÉES..... 63

1. Les dépenses consolidées du gouvernement.....	64
2. L'évolution de la prévision des résultats des entités consolidées en 2008-2009.	65
3. L'impact de la consolidation sur les résultats du gouvernement en 2009-2010	66
4. Les résultats des fonds spéciaux en 2009-2010.....	67
5. Les résultats des organismes autres que budgétaires en 2009-2010	68
6. Les résultats des comptes à fin déterminée en 2009-2010.	69

Annexe 6.1	Le périmètre comptable du gouvernement.....	70
Annexe 6.2	Changements à la liste des entités consolidées et des organismes des réseaux de la santé et des services sociaux et de l'éducation	72
Annexe 6.3	Résultats des fonds spéciaux.....	74
Annexe 6.4	Résultats des organismes autres que budgétaires	77
Annexe 6.5	Résultats des comptes à fin déterminée.	80
Annexe 6.6	Entreprises du gouvernement comptabilisées à la valeur de consolidation.....	84
Annexe 6.7	Organismes du réseau de la santé et des services sociaux.....	85
Annexe 6.8	Organismes des réseaux de l'éducation	90

APPENDICES

Appendice A	Le Budget de dépenses 2009-2010 par missions	95
1.	Le budget de dépenses par missions	96
Appendice B	Indicateurs économiques et budgétaires.....	107
B.1 :	Évolution des dépenses de programmes, du service de la dette et des dépenses budgétaires ..	108
B.2 :	Évolution au Québec de certains indicateurs spécifiques	109
B.3 :	Dépenses par portefeuilles.	110

MESSAGE DE LA PRÉSIDENTE
DU CONSEIL DU TRÉSOR

MESSAGE DE LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL DU TRÉSOR

INTRODUCTION

Le Budget de dépenses 2009-2010 s'inscrit dans le contexte d'un important ralentissement économique, alors que de fortes pressions s'exercent sur les finances publiques. Plus que jamais, des choix responsables et judicieux doivent être effectués dans l'affectation des dépenses budgétaires. Deux objectifs ont guidé l'élaboration du Budget de dépenses 2009-2010 :

- Consolider les acquis et préserver les services à la population;*
- Supporter adéquatement les personnes et les entreprises les plus affectées en cette période difficile.*

Aucune coupure n'est effectuée dans les programmes et les services à la population. Les mesures initiées au cours de l'exercice précédent pour aider à contrer les effets du ralentissement économique, tels le Pacte pour l'emploi et le programme Renfort, prendront pleinement effet au cours de l'exercice 2009-2010. Nous avons également intensifié les investissements du Plan québécois des infrastructures, contribuant ainsi à soutenir l'économie et à créer des milliers d'emplois dans toutes les régions.

Pour réussir à maintenir les services à la population dans ce contexte difficile, le gouvernement peut s'appuyer sur les résultats remarquables qu'il a atteints depuis 2003-2004 en matière de gestion de dépenses publiques :

- Le Québec demeure l'une des provinces les plus performantes au Canada en matière de contrôle des dépenses. En effet, depuis 2003-2004, nous avons réussi à maintenir la croissance des dépenses de programmes à un taux sensiblement inférieur à celui des autres provinces.*
- De plus, l'Institut C. D. Howe a souligné, à deux reprises, que c'est au Québec que l'écart entre les dépenses réelles et les prévisions initiales a été le moins élevé, et ce, particulièrement depuis 2003-2004.*

Il ne fait cependant aucun doute que le retour à l'équilibre budgétaire exigera des efforts importants au cours des prochaines années en ce qui a trait à la croissance des dépenses de programmes. À cet égard, le gouvernement a établi un cadre financier fixant à 3,2 % le taux de croissance des dépenses de programmes à compter de l'exercice 2010-2011.

Dès cette année, en collaboration avec mes collègues, j'amorcerai un vaste chantier visant à élaborer des solutions afin d'atteindre cet objectif tout en évitant d'avoir à couper dans les services à la population. Nos choix en matière de services publics, aussi bien que nos façons de faire et nos modes de financement devront être examinés. L'utilisation de chaque dollar de dépenses publiques devra être optimisée.

À cet effet, la gouvernance dans la fonction publique et dans les réseaux de la santé et de l'éducation devra être améliorée, les programmes devront être simplifiés et leur gestion devra mieux correspondre aux besoins, notamment en région. Les modes de prestations de services, les ressources consacrées à l'administration et aux technologies de l'information seront passés en revue.

Nos efforts doivent également chercher à valoriser, mobiliser et renouveler la fonction publique du Québec afin qu'elle soit apte à relever les défis de demain. De plus, tout en maintenant résolument le cap sur une réduction de la taille de l'État, une attention particulière sera portée aux nouveaux besoins de la population, à la nécessité d'assurer un transfert d'expertise dans un contexte d'intensification des départs à la retraite, à la formation et au développement des compétences du personnel de la fonction publique.

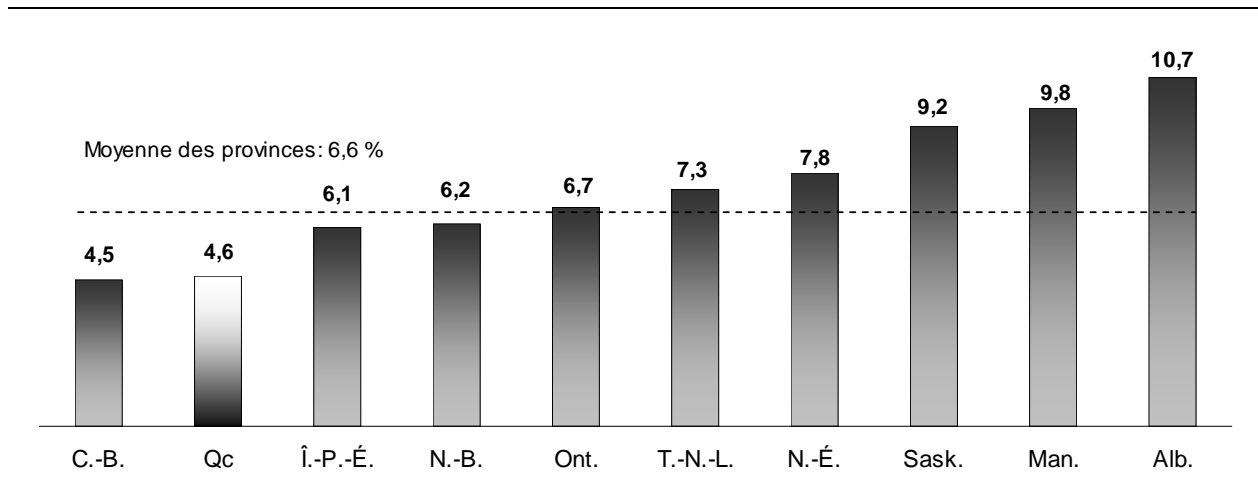
Les défis que nous affrontons exigent que notre action soit concertée et résolue. Nous devons bâtir des partenariats avec les syndicats et envisager des forums permanents de discussions sur l'organisation du travail. La négociation des prochaines conventions collectives exigera de part et d'autre ouverture et réalisme. Nous devons considérer à la fois les problématiques complexes vécues par les employés du secteur public dans l'exercice de leurs tâches et la situation économique difficile dans laquelle est plongé le Québec.

PARTIE I : DES CHOIX BUDGÉTAIRES RESPONSABLES ET JUDICIEUX

1. CROISSANCE DES DÉPENSES DE 4,7 % EN 2008-2009

Les dépenses de programmes s'établiront à 57 400 millions de dollars en 2008-2009, ce qui représente une croissance de 4,7 % par rapport à l'exercice précédent. Depuis 2003-2004, la croissance moyenne des dépenses au Québec a été de 4,6 %, comparativement à 6,6 % pour l'ensemble du Canada. Le Québec se situe au deuxième rang au Canada en matière de contrôle budgétaire, légèrement devancé par la Colombie-Britannique.

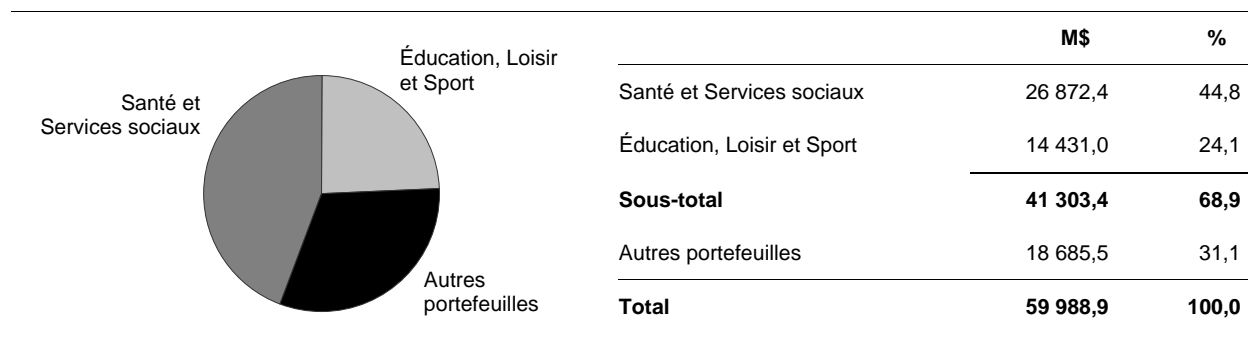
Croissance des dépenses de programmes de 2003-2004 à 2008-2009 (moyenne annuelle en pourcentage)



2. OBJECTIF DE CROISSANCE DES DÉPENSES DE 4,5 % EN 2009-2010

Pour 2009-2010, les dépenses de programmes atteignent 59 989 millions de dollars, ce qui représente une croissance de 4,5 % par rapport à 2008-2009. Les portefeuilles « Santé et Services sociaux » et « Éducation, Loisir et Sport » totalisent à eux seuls plus des deux tiers de ces dépenses.

Répartition des dépenses de programmes en 2009-2010



3. CONSOLIDER LES SERVICES DE SANTÉ ET D'ÉDUCATION

- **Croissance de 5,7 % du budget de la santé et des services sociaux**

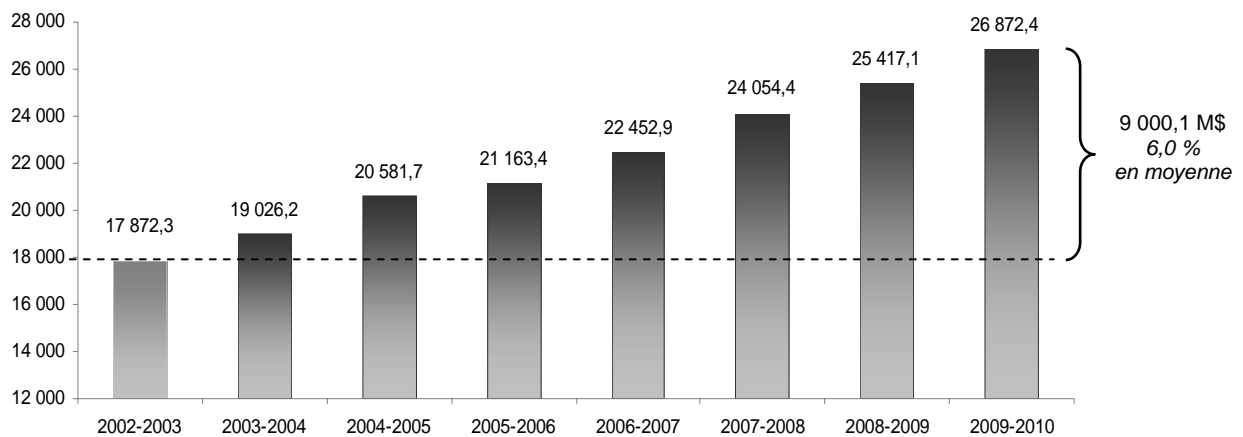
Le budget alloué au ministère de la Santé et des Services sociaux est de 26 872 millions de dollars, soit une majoration de 5,7 %, ce qui lui permettra de couvrir les coûts de système liés au vieillissement de la population et à l'introduction de nouvelles technologies, la croissance du coût des médicaments ainsi que l'indexation des paramètres salariaux, incluant le coût des ententes de rattrapage salarial conclues avec les fédérations médicales. Le budget 2009-2010 permet également de poursuivre l'ajout de médecins et la mise en place de nouveaux groupes de médecine familiale.

- **9 milliards de dollars de plus pour la santé et les services sociaux depuis 2003-2004**

Depuis 2003-2004, des réinvestissements totalisant 9 milliards de dollars, ce qui représente une croissance moyenne annuelle de 6,0 %, ont été effectués dans le secteur de la santé et des services sociaux, conformément aux engagements pris de rétablir le financement du réseau.

Évolution des dépenses en santé et services sociaux

(en millions de dollars)



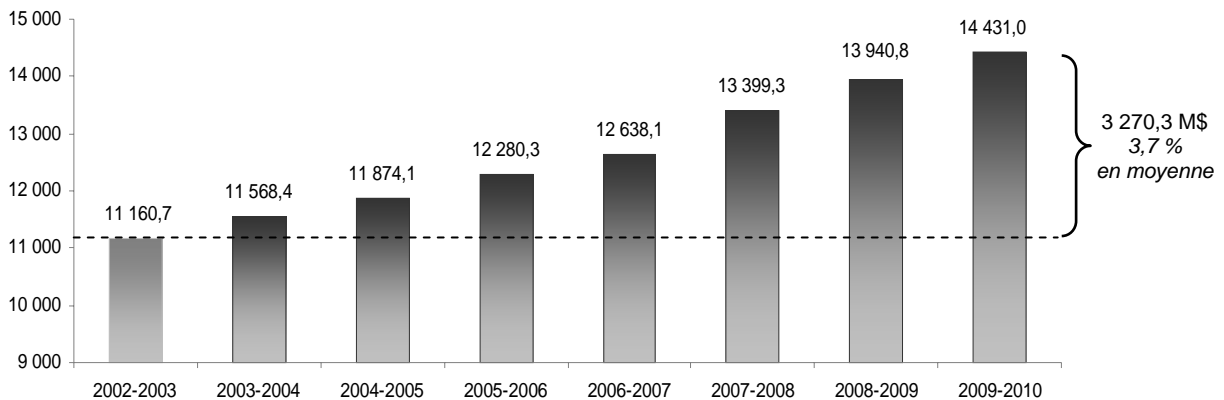
- **Croissance de 3,5 % du budget de l'éducation, du loisir et du sport**

Le budget du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport augmente de 3,5 % en 2009-2010, pour atteindre 14 431 millions de dollars. Ce budget couvre notamment les coûts de système des réseaux, comprenant l'indexation des coûts salariaux, les coûts résultant de l'augmentation des clientèles et des services de dette. Le budget 2009-2010 permet également de poursuivre la mise en œuvre du nouveau régime pédagogique et le plan d'action visant l'intégration des élèves handicapés ou en difficultés d'adaptation et d'apprentissage ainsi que l'amélioration de la capacité d'enseignement et de recherche des universités.

- **Près de 3,3 milliards de dollars de plus pour l'éducation, le loisir et le sport depuis 2003-2004**

Les budgets additionnels de 3 270 millions de dollars consacrés à l'éducation depuis 2003-2004, soit une croissance moyenne de 3,7 %, témoignent de la priorité accordée par le gouvernement à la réussite scolaire de nos jeunes, garants de notre avenir. Pour le seul secteur universitaire, la croissance annuelle moyenne des dépenses est de 6,1 % depuis 2003-2004, soit un taux supérieur à celui de l'ensemble des dépenses de programmes pour la même période.

Évolution des dépenses en éducation (en millions de dollars)



4. AUTRES PORTEFEUILLES : PRÉSERVER LES SERVICES ET RESPECTER LES ENGAGEMENTS

Des budgets additionnels sont également alloués aux autres ministères, permettant de soutenir les personnes et les entreprises touchées par le ralentissement économique et de poursuivre les développements amorcés au cours de 2008-2009, respectant ainsi les engagements du gouvernement à cet égard.

- *Le budget du ministère des **Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire** augmente de 34,1 millions de dollars, principalement en raison de l'entente conclue avec Montréal reconnaissant son statut de métropole. De plus, un montant de 20 millions de dollars s'ajoutera en cours d'exercice notamment afin de poursuivre l'engagement du gouvernement en matière de nouveaux logements sociaux et communautaires.*
- *Le budget du ministère de **l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation** s'accroît de 9,2 millions de dollars, lui permettant d'augmenter les sommes consacrées à la mise en œuvre des mesures annoncées en 2008-2009 à la suite de la Commission sur l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire québécois. Ce budget inclut également une majoration des sommes nécessaires pour financer le programme de remboursement des taxes foncières agricoles. Il permet aussi de poursuivre la Stratégie d'accroissement des achats de produits alimentaires québécois. De plus, des montants additionnels de 4,2 M\$ sont prévus au Fonds de suppléance du Conseil du trésor notamment pour renforcer la capacité concurrentielle de l'industrie de la transformation.*
- *Le budget de 343,8 millions de dollars du ministère du **Conseil exécutif** lui permettra de mettre en place la nouvelle Stratégie jeunesse 2009-2014, à laquelle une somme de 43 millions de dollars sera consacrée en 2009-2010.*

- *L'enveloppe budgétaire du ministère de la **Culture, des Communications et de la Condition féminine** est majorée de 8,9 millions de dollars, couvrant, entre autres, les coûts de l'aménagement de nouveaux locaux pour le Conservatoire de musique et d'art dramatique de Montréal et les mesures annoncées lors de l'événement Québec horizon culture. Un budget additionnel de 4 millions de dollars, prévu au Fonds de suppléance, permettra notamment au Ministère de mettre en place un nouveau programme pour la promotion des artistes québécois sur la scène internationale.*
- *Au ministère du **Développement durable, de l'Environnement et des Parcs**, l'enveloppe budgétaire comprend les montants additionnels de 10,2 millions de dollars. Ces montants avaient été annoncés en 2008-2009 pour la mise en œuvre du réseau d'aires protégées en milieu privé et la création de parcs nationaux en milieu nordique prévue au Plan Nord ainsi que pour les mesures concernant la gestion de l'eau. De plus, un montant additionnel de 2,9 millions de dollars prévu au Fonds de suppléance s'ajoutera en 2009-2010, notamment afin de poursuivre le développement des parcs et accélérer la modernisation des barrages publics.*
- *Le budget du ministère du **Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation** est majoré de 81,6 millions de dollars, soit 9,8 %, afin de poursuivre la Stratégie québécoise de la recherche et de l'innovation et d'intensifier le programme Renfort, annoncé en janvier dernier pour faciliter le financement des entreprises pendant la période de ralentissement économique. De plus, un montant additionnel de 44,2 millions de dollars, prévu au Fonds de suppléance, permettra essentiellement de rendre les entreprises forestières admissibles à ce nouveau programme et de mieux l'adapter aux besoins du secteur touristique.*

- Le ministère de **l'Emploi et de la Solidarité sociale**, avec un budget de 4 228,4 millions de dollars, sera en mesure d'assurer la pleine indexation des prestations d'aide sociale et de compléter la mise en œuvre du Pacte pour l'emploi annoncé l'an dernier. De plus, des budgets sont alloués à la Ville de Québec afin de l'assister dans son rôle de Capitale nationale. Enfin, dès que les modalités en auront été convenues avec le gouvernement fédéral, un montant additionnel de 219,5 millions de dollars sera alloué pour bonifier les mesures offertes aux personnes sans emploi.
- Au portefeuille « **Famille et Aînés** », la croissance budgétaire de 119,3 millions de dollars, soit 6,1 %, couvre les coûts de système du réseau des services de garde ainsi que le développement de 6 000 nouvelles places de garde à contribution réduite, conformément à l'engagement d'ajouter 20 000 nouvelles places à l'automne 2010. De plus, un budget additionnel de 4 millions de dollars sera consacré à la mise en œuvre d'un Plan d'action visant à contrer la maltraitance envers les aînés.
- En excluant l'effet de la provision de 162,4 millions de dollars versée à d'autres ministères en cours d'exercice au titre des dépenses encourues pour leur clientèle immigrante, la hausse allouée au ministère de **l'Immigration et des Communautés culturelles** est de 4,1 millions de dollars. Ce budget additionnel lui permettra de poursuivre ses activités de francisation et d'intégration des immigrants liées avec la hausse du volume d'immigration prévue dans la planification 2008-2010.
- Le budget du ministère des **Ressources naturelles et de la Faune** augmente de 12,8 millions de dollars notamment afin de bonifier le programme d'investissements sylvicoles et de mettre en œuvre une stratégie de développement industriel vers des produits du bois à forte valeur ajoutée. En outre, un budget de 10 millions de dollars sera ajouté en cours d'exercice notamment pour appuyer les secteurs de la faune ainsi que le développement de technologies vertes et de l'énergie.
- Le ministère de la **Sécurité publique**, avec une enveloppe budgétaire majorée de 21,8 millions de dollars, sera en mesure d'accroître la capacité carcérale, contribuant ainsi au désengorgement des prisons ainsi qu'à la lutte contre les gangs de rue.

- *Le budget du ministère des **Transports** augmentera de 423,9 millions de dollars, soit 18,1 %, reflétant ainsi la croissance des services de dette découlant des investissements majeurs effectués sur le réseau routier et dans les transports en commun dans le cadre du Plan québécois des infrastructures et du budget alloué à l'entretien du réseau routier.*

Les budgets des autres portefeuilles ont été établis avec l'objectif de maintenir les services à la population. La rationalisation des dépenses de fonctionnement, découlant notamment de la réduction par attrition de l'effectif gouvernemental, contribuera à atteindre cet objectif.

5. OBJECTIF DE CROISSANCE DES DÉPENSES LIMITÉE À 3,2 % EN 2010-2011

Pour l'exercice 2010-2011, la croissance des dépenses devra être ramenée à un niveau compatible avec le cadre financier du gouvernement visant à atteindre le retour à l'équilibre budgétaire, soit 3,2 %. Cet objectif doit être atteint sans compromettre les services à population. Le défi est de taille et interpelle tant le gouvernement, les syndicats, les entreprises que les citoyens. Nous agissons avec responsabilité et rigueur tout en nous assurant de la meilleure allocation possible des ressources. La gouvernance des services publics, autant que l'organisation du travail et les programmes devront être examinés.

- **Améliorer la gouvernance dans la fonction publique et les réseaux de l'éducation et de la santé et des services sociaux**

Avec l'appui de mes collègues, je procéderai en 2009-2010 à une revue de la gouvernance dans la fonction publique ainsi que dans les réseaux de la santé et des services sociaux et de l'éducation. Cet examen portera sur le rôle des différentes structures administratives qui y œuvrent, de façon à favoriser l'action concertée des différentes instances face aux priorités gouvernementales. Le degré d'autonomie de ces instances, les règles d'imputabilité qui les gouvernent ainsi que l'efficacité des mécanismes d'allocation des ressources qu'elles pratiquent seront notamment considérés.

- **Favoriser une gestion concertée des services et des programmes dans les régions**

Nous devons, en outre, avoir le souci constant de simplifier nos programmes, de nous assurer que ceux-ci correspondent aux besoins de la population, notamment ceux touchant le soutien à l'économie et la formation de la main-d'œuvre, et qu'ils soient accessibles à l'ensemble de nos régions pour qu'elles puissent en maximiser les retombées.

- **Réduire les dépenses d'administration et optimiser l'usage des ressources gouvernementales**

En ce qui a trait à l'administration de l'État, nous mettrons de l'avant les meilleures pratiques de services partagés et nous privilégierons les solutions technologiques communes. Nous miserons sur une offre de services aux citoyens soutenue par les technologies de l'information afin de nous assurer que les coûts d'administration soient minimaux et que les services soient optimisés.

Pour atteindre les objectifs de redressement des finances publiques et ramener le Québec à l'équilibre budgétaire, nous devons effectuer une revue complète des programmes et des façons de faire en 2009-2010 pour préparer le prochain exercice financier. Tout en préservant les services à la population, tous les efforts possibles doivent être faits pour ramener la croissance des dépenses à un niveau compatible avec celle de l'économie et avec la capacité de payer des contribuables.

PARTIE II :**UNE FONCTION PUBLIQUE PERFORMANTE ET RENOUVELÉE**

Les enjeux que présentera la gestion des dépenses publiques au cours des prochaines années ne pourront être relevés qu'en s'appuyant sur une fonction publique performante et efficace. La qualité des services à la population et l'utilisation optimale des ressources en dépendent.

1. POURSUIVRE LA RÉDUCTION DE LA TAILLE DE L'ÉTAT TOUT EN TENANT COMPTE DES NOUVEAUX BESOINS DE LA POPULATION

Le gouvernement poursuit depuis 2004-2005 une politique de réduction de la taille de l'État par le non-remplacement d'un départ à la retraite sur deux. Cette politique a permis à ce jour de réduire de plus de 4 500 équivalents temps complet les effectifs de la fonction publique et de produire des économies cumulatives de plus de 1 milliard de dollars qui ont pu être réinjectées dans les services à la population.

Dans le contexte économique difficile qui prévaudra au cours des prochains mois, il importe de poursuivre dans cette voie afin de s'assurer que les contribuables du Québec obtiennent un maximum de services en contrepartie des impôts et des taxes qu'ils paient. Nous devons également tenir compte des nouveaux besoins de la population et des nouvelles priorités du gouvernement. Par exemple, dans le secteur des infrastructures, les investissements massifs de près de 42 milliards de dollars prévus d'ici cinq ans au Plan québécois des infrastructures exigeront davantage d'effectifs pour s'assurer que ces ouvrages respecteront les coûts et les échéanciers et qu'ils seront de qualité. De nouveaux besoins apparaissent également, par exemple dans les secteurs de l'inspection ou de l'environnement, pour assurer la sécurité des personnes et des collectivités. Pour ces raisons, le gouvernement réallouera à ces priorités, en 2009-2010, une partie de la réduction des effectifs de 1 500 équivalents temps complet découlant de l'application de la règle du non-remplacement d'un départ à la retraite sur deux. L'objectif de réduction de la taille de la fonction publique est toutefois maintenu. Ainsi, par rapport à 2008-2009, l'effectif sera diminué en 2009-2010 de plus de 900 équivalents temps complet.

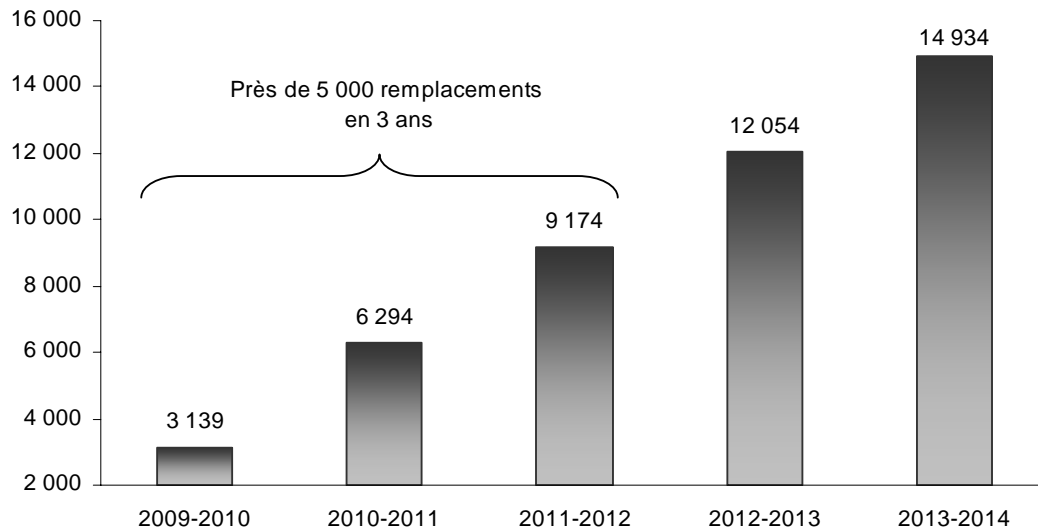
- **Bâtir une fonction publique qui relèvera les défis de demain**

Parallèlement à nos efforts de réduction de la taille de l'État, nous devons, en tant que gouvernement responsable, nous assurer que la fonction publique sera en mesure de relever avec succès les nombreux défis qui la confronteront au cours des prochaines années.

En premier lieu, notre fonction publique doit être attrayante. Le défi est considérable et d'importants moyens devront être déployés pour s'assurer que la fonction publique du Québec attire les meilleurs candidats et maintienne le niveau d'excellence qu'elle a atteint jusqu'à présent.

D'ici trois ans, près de 9 200 fonctionnaires prendront leur retraite. En tenant compte du remplacement d'une personne sur deux, près de 5 000 personnes devront être recrutées au cours des trois prochaines années.

Départs cumulatifs à la retraite (prévision)



- **Nouvelle politique de gestion des ressources humaines**

Une nouvelle politique de gestion des ressources humaines sera élaborée. Cette politique poursuivra les quatre objectifs suivants :

- *Valoriser les emplois dans la fonction publique;*
- *Attirer une relève de talent;*
- *Développer les compétences du personnel;*
- *Offrir un milieu de travail stimulant et motivant.*

Cette nouvelle politique mettra l'accent sur une mobilisation du personnel de la fonction publique. La mise en place de mécanismes de recrutement adaptés aux nouvelles réalités du marché du travail permettra au gouvernement du Québec d'être un employeur de choix. Nous établirons des partenariats, notamment avec les collèges et les universités, en vue de favoriser l'attraction de la relève. La fonction publique sera également davantage présente dans Internet en améliorant ses portails, en mettant en valeur la diversité de ses emplois et en assurant une utilisation accrue des possibilités de recrutement en ligne.

La formation du personnel en emploi et l'apprentissage doivent également être améliorés. À l'instar d'autres juridictions, nous devons mettre en œuvre des actions concrètes favorisant le développement continu des compétences, le transfert d'expertise et la gestion de carrières.

Pour offrir des services de qualité à la population, nous devons disposer d'une fonction publique en forme et en santé. À cet effet, nous allons épauler les ministères et les organismes pour stabiliser l'absentéisme pour raison de maladie, en nous inspirant des meilleures pratiques dans ce domaine. Pour ce faire, nous devons procéder à un diagnostic des causes parfois multiples et complexes de ce phénomène et mettre en place des mesures préventives de détection et des interventions d'accompagnement pour en réduire l'incidence et les coûts pour le gouvernement.

2. BÂTIR DES PARTENARIATS AVEC LES SYNDICATS

Les défis que pose la situation économique actuelle s'avèrent nombreux et requièrent du gouvernement et de ses partenaires qu'ils s'efforcent de trouver des approches nouvelles en matière de gestion des services à la population. À l'aube d'une période de négociations dans les secteurs public et parapublic, le gouvernement entend privilégier une approche d'ouverture et de partenariat avec les grandes centrales syndicales afin de faire face aux difficultés et aux défis nouveaux qui nous interpellent collectivement.

- **Créer des forums de discussions pour améliorer l'organisation du travail**

L'amélioration des services à la population exige que l'organisation du travail soit revue et améliorée. On constate d'ailleurs que les grandes organisations mettent en place des processus afin d'améliorer les services et de réaliser des gains de productivité, notamment par une concertation continue avec leurs employés. Pour réaliser de tels changements dans les secteurs public et parapublic, l'appui des partenaires syndicaux s'avère déterminant, tant dans la fonction publique que dans les réseaux de la santé et des services sociaux et de l'éducation. Ce sont souvent les employés directement concernés et leurs gestionnaires qui savent le mieux ce qui doit être changé pour améliorer les services.

Avec l'appui de mes collègues, la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport et le ministre de la Santé et des Services sociaux, je proposerai aux représentants des grandes centrales syndicales de mettre sur pied des tables de discussion sur l'organisation du travail. J'ai bon espoir que nous pourrions rendre opérationnels, en 2009-2010, ces nouveaux forums de discussions, où des propositions concrètes d'amélioration des façons de faire pourront être discutées d'une façon constructive, en dehors du contexte formel de la négociation collective.

- **Mettre en place un régime particulier de relations de travail pour les responsables des services de garde en milieu familial ainsi que pour les ressources intermédiaires et de type familial dans le secteur de la santé et des services sociaux**

Dans ce même esprit, le gouvernement a décidé en novembre dernier de ne pas en appeler de la décision de la Cour supérieure rendue par la juge Danielle Grenier invalidant les lois 7 et 8 qui portaient sur le statut des responsables des services de garde d'enfant en milieu familial et sur les ressources intermédiaires et de type familial dans le secteur de la santé et des services sociaux. Une approche basée sur un dialogue constructif avec les représentants syndicaux et les associations de ressources a plutôt été retenue afin de mettre un terme aux litiges.

Les discussions amorcées depuis plus d'un mois avec les associations syndicales et de ressources ont progressé et le gouvernement devrait, d'ici quelques semaines, déposer à l'Assemblée nationale deux projets de loi qui proposeront un régime particulier de relations de travail pour ces travailleuses, l'un pour les services de garde en milieu familial et l'autre pour les ressources intermédiaires et de type familial. Ces projets de loi seront respectueux du droit d'association et assureront aux ressources qui œuvrent à ces activités un filet de protections sociales adéquat, requis par le contexte particulier d'exercice du travail accompli par ces personnes.

- **Mener les négociations sur les conventions collectives dans un esprit d'ouverture**

Les conventions collectives actuelles viennent à échéance dans 12 mois. Nous devons donc entreprendre sous peu des discussions pour leur renouvellement dans un contexte très difficile et à un moment où de nombreux citoyens et citoyennes sont confrontés directement aux effets négatifs engendrés par la récession économique mondiale.

Le renouvellement des conventions collectives doit être envisagé dans un esprit d'ouverture, en considérant notamment la particularité du contexte économique actuel qui requiert que toutes et tous s'impliquent et contribuent par un effort additionnel à aider le Québec à sortir de cette crise.

Par ailleurs, dans le cadre de ces négociations, nous devons examiner des problématiques importantes, notamment en lien avec certaines pénuries d'effectifs liées à un problème d'attraction ou de rétention. Nous devons également assurer le maintien de l'équité salariale, tel que le prescrit la législation. Les défis sont considérables et le succès de cette négociation dépendra directement des efforts que nous déploierons collectivement pour en venir à une entente.

3. FAVORISER DES MARCHÉS PUBLICS SIMPLES ET ACCESSIBLES QUI SOUTIENNENT L'ÉCONOMIE DU QUÉBEC

Les marchés publics, que ce soit en matière de construction, de services ou d'approvisionnement, constituent un volume d'affaires appréciable pour les entreprises du Québec. Il importe que celles-ci puissent transiger efficacement et simplement avec le gouvernement dans ces domaines, notamment dans le contexte du Plan québécois des infrastructures, alors que le gouvernement souhaite réaliser le plus rapidement possible de nouveaux projets d'investissements publics afin de soutenir l'emploi et l'économie dans toutes les régions.

Aussi, le gouvernement poursuivra la mise en œuvre de la nouvelle législation en matière de marchés publics, en vigueur depuis le 1^{er} octobre 2008, en s'assurant qu'elle simplifie les relations entre les donneurs d'ouvrage et les entreprises, notamment par une harmonisation des règles contractuelles et une autonomie accrue des donneurs d'ouvrage.

CONCLUSION

Le budget de dépenses 2009-2010 maintient le contrôle sur les dépenses de programmes. Il repose sur des choix réfléchis et judicieux qui permettent, malgré le contexte économique difficile, de préserver les programmes et les services à la population.

Avec des réinvestissements de 9 milliards de dollars dans le réseau de la santé et de plus de 3 milliards de dollars dans le réseau de l'éducation effectués depuis 2003-2004, nous consolidons les services dans ces secteurs. Les budgets additionnels accordés en 2009-2010 couvriront les coûts de système. Les services et les engagements seront également préservés dans les autres ministères.

Le retour à l'équilibre budgétaire est un objectif incontournable. La croissance des dépenses de programmes devra, dès l'exercice budgétaire 2010-2011, être ramenée à un taux plus compatible avec celui de la capacité financière du gouvernement, tout en préservant les services à la population. C'est donc un défi de taille que nous devons relever et, avec la collaboration de mes collègues, je m'y attaquerai résolument.

Parallèlement à ces efforts, nous devons continuer de veiller à assurer la compétence de notre fonction publique. Une nouvelle politique de ressources humaines sera élaborée pour lui permettre de se renouveler. De la même façon, nous rechercherons des partenariats avec le monde syndical afin d'établir une approche d'ouverture et de réalisme pour entreprendre la négociation des prochaines conventions collectives. Il s'agit là des conditions de réussite que nous devons réunir pour relever les défis des prochaines années.

Collectivement, nous avons l'obligation de réussir.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Monique Gagnon-Tremblay', with a large, sweeping flourish at the end.

MONIQUE GAGNON-TREMBLAY

RENSEIGNEMENTS
SUPPLÉMENTAIRES

EN BREF

CHAPITRE 1 LE BUDGET DE DÉPENSES 2009-2010

En 2009-2010, les dépenses budgétaires du gouvernement totalisent 66 092,9 M\$. Les dépenses de programmes s'élèvent à 59 988,9 M\$, soit une croissance de 4,5 % par rapport à 2008-2009. Le service de la dette s'établit à 6 104,0 M\$, soit une diminution de 7,4 % par rapport à 2008-2009.

Les dépenses de programmes augmentent de 2 589,1 M\$ par rapport à 2008-2009, dont 80,0 % est alloué à des priorités gouvernementales :

- > Croissance de 5,7 % au portefeuille « Santé et Services sociaux », soit une hausse de 1 455,3 M\$;
- > Croissance de 3,5 % au portefeuille « Éducation, Loisir et Sport », soit une augmentation de 490,2 M\$;
- > Croissance de 6,1 % au portefeuille « Famille et Aînés », soit une hausse de 119,3 M\$.

Par ailleurs, le portefeuille « Transports » affiche une croissance de 18,1 %, soit une augmentation de 423,9 M\$.

Le budget de dépenses des autres portefeuilles est relativement stable avec une hausse de 100,4 M\$, soit une variation de 0,7 %.

1. LE BUDGET DE DÉPENSES 2009-2010

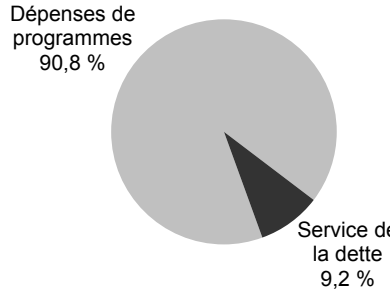
Les dépenses budgétaires du gouvernement s'élèvent à 66 092,9 M\$ en 2009-2010, soit une hausse de 3,3 % par rapport à 2008-2009. Elles se répartissent ainsi :

- > 59 988,9 M\$ pour les dépenses de programmes, soit une croissance de 4,5 % par rapport à 2008-2009;
- > 6 104,0 M\$ pour le service de la dette, soit une baisse de 485,0 M\$, ou de 7,4 % par rapport à 2008-2009. La baisse du service de la dette s'explique principalement par la diminution des taux d'intérêt.

Le poids des dépenses de programmes sur les dépenses budgétaires s'élève à 90,8 % en 2009-2010 et celui du service de la dette à 9,2 %.

Évolution des dépenses budgétaires

	2009-2010	2008-2009	Variation M \$	Croissance %
Dépenses de programmes	59 988,9	57 399,8	2 589,1	4,5
Service de la dette	6 104,0	6 589,0	(485,0)	(7,4)
Dépenses budgétaires	66 092,9	63 988,8	2 104,1	3,3



Dépenses de programmes
90,8 %

Service de la dette
9,2 %

2. LA RÉPARTITION DES DÉPENSES DE PROGRAMMES EN 2009-2010

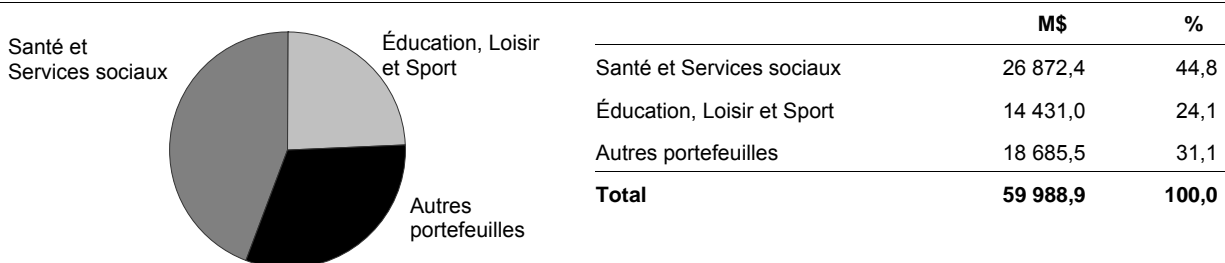
Les portefeuilles « Santé et Services sociaux » et « Éducation, Loisir et Sport » représentent près de 70,0 % des dépenses de programmes en 2009-2010 :

- > Le portefeuille « Santé et Services sociaux », dont le budget est de 26 872,4 M\$, constitue 44,8 % des dépenses de programmes;
- > Le portefeuille « Éducation, Loisir et Sport » avec un budget de 14 431,0 M\$, représente 24,1 % des dépenses de programmes.

Les autres portefeuilles, avec des dépenses totalisant 18 685,5 M\$, représentent dans leur ensemble 31,1 % des dépenses de programmes et comprennent notamment :

- > Le portefeuille « Emploi et Solidarité sociale » avec un budget de 4 228,4 M\$, soit 7,0 % des dépenses de programmes;
- > Le portefeuille « Transports » avec un budget de 2 770,9 M\$, soit 4,6 % des dépenses de programmes;
- > Le portefeuille « Famille et Aînés » avec un budget de 2 066,5 M\$, soit 3,4 % des dépenses de programmes;
- > Le portefeuille « Affaires municipales, Régions et Occupation du territoire », avec un budget de 1 827,1 M\$, soit 3,0 % des dépenses de programmes.

Répartition des dépenses de programmes en 2009-2010



3. LA VARIATION DES DÉPENSES DE PROGRAMMES EN 2009-2010

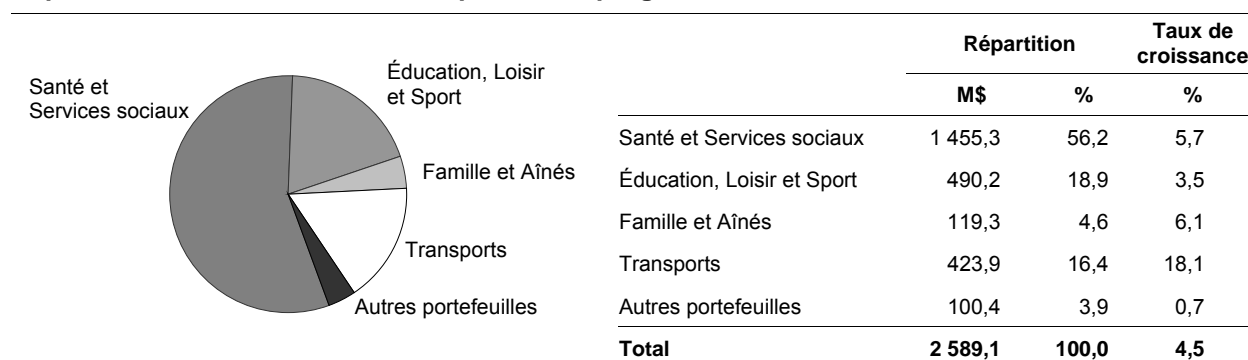
Les dépenses de programmes augmentent en 2009-2010 de 2 589,1 M\$ par rapport à la dépense probable 2008-2009. Près de 80,0 % de cette croissance est octroyée à trois portefeuilles :

- > 1 455,3 M\$ au portefeuille « Santé et Services sociaux », soit 5,7 % par rapport à 2008-2009, ce qui représente 56,2 % de la croissance allouée pour l'ensemble des dépenses de programmes en 2009-2010;
- > 490,2 M\$ au portefeuille « Éducation, Loisir et Sport », soit 3,5 % par rapport à 2008-2009, constituant 18,9 % de la croissance de l'ensemble des dépenses de programmes en 2009-2010;
- > 119,3 M\$ au portefeuille « Famille et Aînés », soit 6,1 % par rapport à 2008-2009, constituant 4,6 % de la croissance de l'ensemble des dépenses de programmes en 2009-2010.

Par ailleurs, la croissance allouée au portefeuille « Transports » s'élève à 423,9 M\$, ce qui représente une croissance de 18,1 % par rapport à 2008-2009 et compte pour 16,4 % de la croissance de l'ensemble des dépenses de programmes en 2009-2010.

Le budget de dépenses de l'ensemble des autres portefeuilles demeure relativement stable en 2009-2010 avec une hausse de 0,7 %, soit une augmentation de 100,4 M\$, par rapport à 2008-2009, ce qui représente 3,9 % de la croissance des dépenses de programmes en 2009-2010.

Répartition de la croissance des dépenses de programmes en 2009-2010



SANTÉ ET SERVICES SOCIAUX

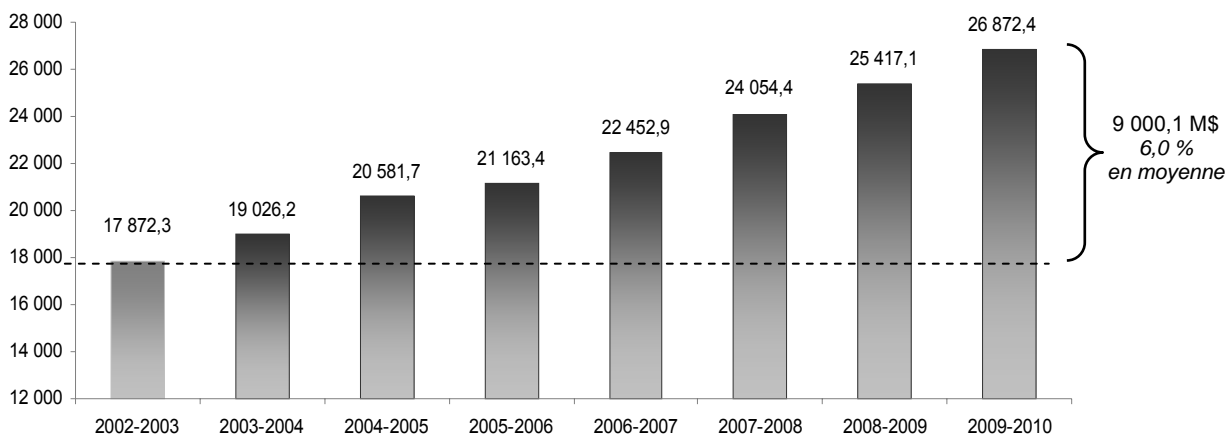
Hausse de 1 455,3 M\$ du budget de dépenses en 2009-2010

La croissance allouée au ministère de la Santé et des Services sociaux s'élève à 1 455,3 M\$ en 2009-2010, soit une hausse de 5,7 % par rapport à 2008-2009. Cette croissance permet notamment :

- > De financer les augmentations de rémunération accordées au personnel du réseau et aux professionnels de la santé, ainsi que la variation des contributions de l'employeur aux régimes de retraite, qui représentent, pour l'année 2009-2010, une somme de 839,8 M\$, soit près de 58,0 % de la croissance totale;
- > D'injecter 395,2 M\$ dans le réseau de la santé et des services sociaux pour couvrir le coût de système spécifique à la santé lié au vieillissement de la population, l'indexation des dépenses autres que salariales, l'annualisation des nouveaux services implantés en 2008-2009, la poursuite du plan d'accès aux services destinés aux personnes ayant une déficience physique, une déficience intellectuelle ou un trouble envahissant du développement, la poursuite de l'implantation de groupes de médecine de famille, l'augmentation prévue pour le programme du sang, l'amélioration des services préhospitaliers d'urgence, le fonctionnement des nouveaux équipements et des nouvelles installations ainsi que l'évolution du service de dette;
- > De financer la croissance du coût des médicaments, pour 126,2 M\$, dans le cadre du régime d'assurance médicaments.

Pour la période 2003-2004 à 2009-2010, la croissance allouée au secteur de la santé et des services sociaux atteint 9 000,1 M\$, ce qui représente une croissance annuelle moyenne de 6,0 %.

Évolution des dépenses en santé et services sociaux (en millions de dollars)



ÉDUCATION, LOISIR ET SPORT

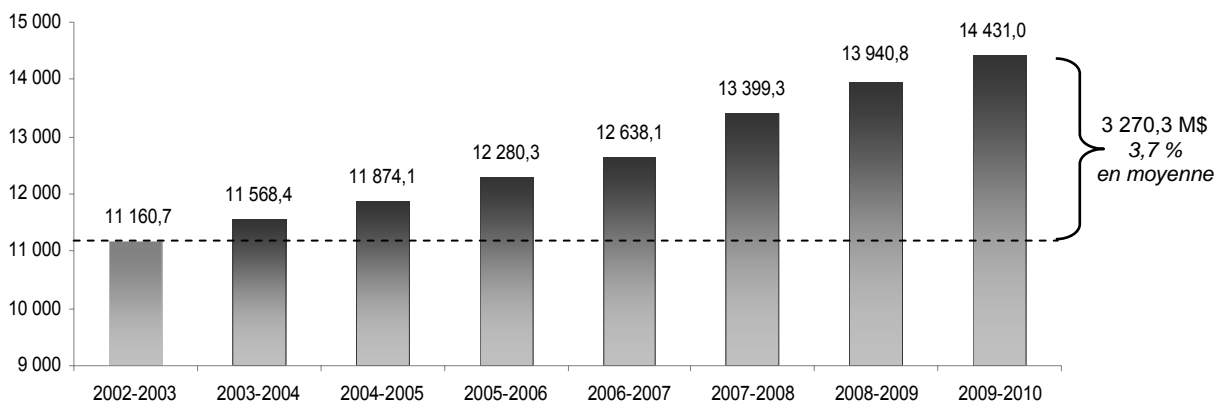
Hausse de 490,2 M\$ du budget de dépenses en 2009-2010

Les dépenses en éducation augmentent de 490,2 M\$ en 2009-2010, soit de 3,5 % par rapport à 2008-2009. Les sommes additionnelles consacrées en éducation permettent notamment :

- > De maintenir et d'améliorer la qualité des services et de permettre le financement des différents facteurs de croissance des réseaux, particulièrement les paramètres salariaux, pour un montant de 325,0 M\$;
- > D'augmenter de 38,5 M\$ le financement pour l'amélioration des services aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage, pour la mise en œuvre du plan d'action pour prévenir et traiter la violence à l'école et pour que le français soit la priorité à l'école;
- > De financer la croissance de 30,3 M\$ du service de dette résultant des nouveaux investissements en immobilisations réalisés par les institutions d'enseignement;
- > D'augmenter les bourses aux étudiants de 23,0 M\$;
- > D'ajouter 22,9 M\$ afin de poursuivre les actions entreprises au cours des dernières années dans les domaines du nouveau régime pédagogique au secondaire, des nouveaux parcours offerts à l'éducation des adultes et de la formation continue;
- > D'augmenter de 13,3 M\$ le réinvestissement gouvernemental destiné à accroître la capacité d'enseignement et de recherche des universités.

Pour la période 2003-2004 à 2009-2010, le budget alloué au secteur de l'éducation a augmenté de 3 270,3 M\$, ce qui représente une croissance annuelle moyenne de 3,7 %.

Évolution des dépenses en éducation (en millions de dollars)



FAMILLE ET AÎNÉS

Hausse de 119,3 M\$ du budget de dépenses en 2009-2010

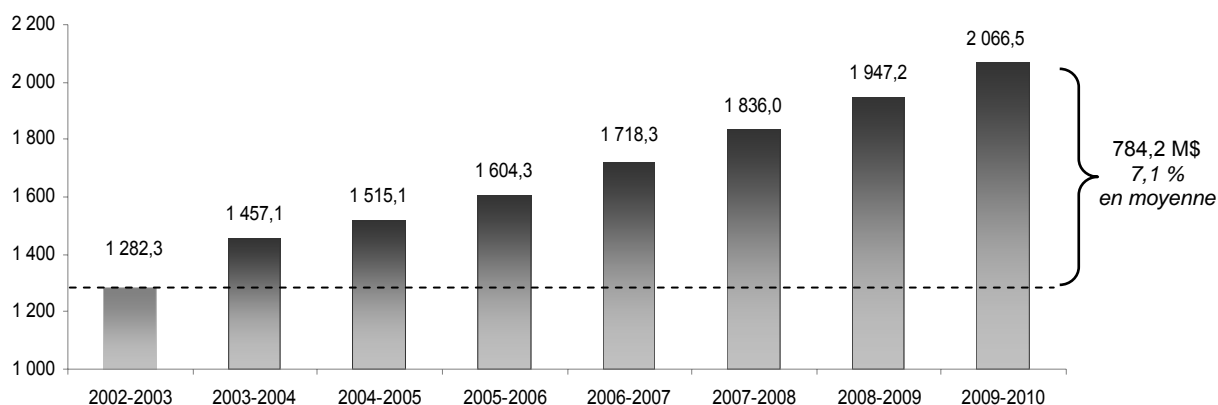
Les dépenses au ministère de la Famille et des Aînés augmentent de 119,3 M\$ en 2009-2010, ou de 6,1 % par rapport à 2008-2009. Ces sommes additionnelles permettent notamment:

- > D'accroître de 104,8 M\$ les budgets reliés notamment à l'augmentation des coûts salariaux, à l'annualisation des places à contribution réduite ayant été développées dans les services de garde au cours de l'exercice financier 2008-2009 et aux coûts générés pour le développement de 6 000 nouvelles places en services de garde en 2009-2010 de façon à atteindre 20 000 nouvelles places d'ici l'automne 2010;
- > D'augmenter les budgets de 3,0 M\$ pour la mise en œuvre des mesures prévues au plan d'action Pour que l'égalité de droit devienne une égalité de fait, ainsi que de 4,8 M\$ pour la réalisation du plan d'informatisation du Ministère.

Par ailleurs, un montant de 4,0 M\$ est prévu au Fonds de suppléance pour la mise en œuvre du Plan d'action pour contrer la maltraitance envers les aînés.

Pour la période 2003-2004 à 2009-2010, le budget de dépenses alloué au ministère de la Famille et des Aînés a augmenté de 784,2 M\$, ce qui représente une croissance annuelle moyenne de 7,1 %.

Évolution des dépenses à la famille et aux aînés (en millions de dollars)



TRANSPORTS

Hausse de 423,9 M\$ du budget de dépenses en 2009-2010

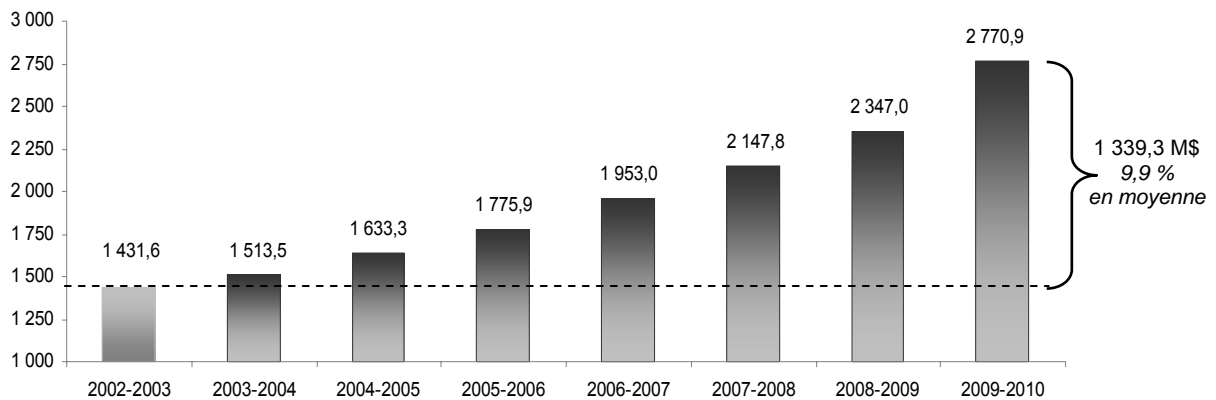
Les dépenses aux transports augmentent de 423,9 M\$ en 2009-2010, ou de 18,1 % par rapport à 2008-2009. Cette croissance permet notamment :

- > D'augmenter la contribution du Ministère au Fonds de conservation et d'amélioration du réseau routier de 260,8 M\$, pour tenir compte des investissements de 3 287,3 M\$ prévus en 2009-2010 au Plan québécois des infrastructures et d'ajouter 51,3 M\$ à l'entretien des infrastructures;
- > D'accroître l'aide aux immobilisations en transport en commun de 44,7 M\$.

Par ailleurs, un montant de 1,1 M\$, en 2009-2010, pour la réfection majeure de la route 389 entre Baie-Comeau et Fermont, l'amélioration des aéroports nordiques et la route des Monts Otish est prévu au Fonds de suppléance.

Pour la période 2003-2004 à 2009-2010, le budget de dépenses alloué aux transports a augmenté de 1 339,3 M\$, ce qui représente une croissance annuelle moyenne de 9,9 %.

Évolution des dépenses aux transports (en millions de dollars)



AUTRES PORTEFEUILLES

Dépenses de programmes globalement maintenues au niveau de 2008-2009

Les budgets des autres ministères augmentent globalement de 0,7 % en 2009-2010. Ceux-ci ont été établis avec la préoccupation de préserver les services à la population. Les principales variations sont les suivantes :

- > Le budget du ministère des **Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire** est en hausse de 34,1 M\$, soit de 1,9 %, notamment en raison de l'entente intervenue avec la Ville de Montréal reconnaissant son statut de métropole. Par ailleurs, 20,0 M\$ sont prévus au Fonds de suppléance afin de poursuivre l'engagement du gouvernement en matière de logements sociaux et communautaires;
- > Le budget du ministère de l'**Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation** augmente de 9,2 M\$, soit 1,3 %, en raison notamment d'une augmentation des sommes nécessaires pour poursuivre la mise en œuvre des mesures retenues à la suite du dépôt du rapport de la Commission sur l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire québécois. Il inclut également un ajout pour le programme de remboursement des taxes foncières agricoles. Ce budget permet aussi de poursuivre la Stratégie d'accroissement des achats de produits alimentaires québécois. À cela s'ajoutent 4,2 M\$ prévus au Fonds de suppléance pour la mise en œuvre de diverses mesures, notamment pour renforcer la capacité concurrentielle de l'industrie de la transformation;
- > Le budget de l'**Assemblée nationale** est majoré de 2,1 M\$, soit de 1,8 %, principalement en raison de l'indexation des salaires et des dépenses de fonctionnement;
- > En excluant le montant de 230,0 M\$ au Fonds de suppléance, le budget du **Conseil du trésor et de l'Administration gouvernementale** augmente de 6,2 M\$, soit de 1,4 %, en raison principalement de la croissance du coût des régimes de retraite;
- > En excluant l'effet de la provision pour la réalisation de projets de communications gouvernementales qui permet des transferts à d'autres programmes du gouvernement, le budget du ministère du **Conseil exécutif** est majoré de 8,6 M\$. Cette hausse résulte principalement de la mise en œuvre de la Stratégie d'action jeunesse 2009-2014;
- > Le budget destiné au ministère de la **Culture, des Communications et de la Condition féminine** augmente de 8,9 M\$, soit de 1,4 %. Cette hausse s'explique notamment par l'aménagement de nouveaux locaux pour le Conservatoire de musique et d'art dramatique de Montréal pour 3,2 M\$, pour des nouvelles mesures annoncées à Québec horizon culture pour 1,9 M\$ ainsi que par une augmentation des budgets de TV5 de 1,0 M\$. Par ailleurs, un montant de 4,0 M\$ est prévu au Fonds de suppléance, dont 3,0 M\$ pour la promotion des artistes sur la scène internationale et 1,0 M\$ pour l'Institut national de l'image et du son;

- > Le budget du ministère du **Développement durable, de l'Environnement et des Parcs** prend en compte des sommes additionnelles de 10,2 M\$ annoncées au Discours sur le budget 2008-2009 afin notamment de poursuivre la mise en œuvre du partenariat pour un réseau d'aires protégées en milieu privé, la création du Bureau québécois des connaissances sur l'eau, la gestion de l'eau par bassin versant et le réseau des parcs nationaux en milieu nordique. Par ailleurs, des crédits de 2,9 M\$ sont prévus au Fonds de suppléance principalement pour l'expansion des parcs nationaux dans le Québec méridional, l'accélération de la modernisation des barrages publics ainsi que pour l'ajout d'aires protégées;
- > Le budget du ministère du **Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation** augmente de 81,6 M\$, soit 9,8 %. Cette augmentation s'explique par un montant additionnel de 41,0 M\$ alloué au nouveau programme Renfort. Le solde de la croissance résulte essentiellement des montants additionnels consacrés à la Stratégie québécoise de la recherche et de l'innovation. À cela s'ajoutent des sommes au Fonds de suppléance de 40,0 M\$ afin d'élargir le programme Renfort aux entreprises du secteur forestier et de mieux l'adapter à l'industrie touristique, de 2,0 M\$ afin d'encourager l'entreprenariat féminin et de 2,2 M\$ pour le Réseau québécois du crédit communautaire;
- > Le budget du ministère de l'**Immigration et des Communautés culturelles** est en hausse de 166,5 M\$. En excluant la provision pour la réalisation d'activités soutenant l'intégration et la francisation des immigrants, le budget du Ministère augmente de 4,1 M\$, soit de 3,2 %, de manière à financer les activités supplémentaires en matière de francisation et d'intégration. La provision servant à financer les dépenses des autres ministères pour les clientèles immigrantes est en hausse de 17,1 M\$;
- > Le budget du ministère de la **Justice** augmente de 10,0 M\$, soit 1,5 %, en raison notamment du montant de 5,4 M\$ alloué pour le financement des activités du Directeur des poursuites criminelles et pénales;
- > Le budget du ministère des **Ressources naturelles et de la Faune** augmente de 12,8 M\$, soit 2,3 %, principalement à la suite de la bonification du programme d'investissements sylvicoles et de la mise en œuvre d'une stratégie de développement industriel vers des produits du bois à forte valeur ajoutée. Par ailleurs, un montant de 10,0 M\$ est prévu au Fonds de suppléance notamment pour le développement des technologies vertes et de l'énergie, l'acquisition de connaissances géoscientifiques et les évaluations environnementales stratégiques;
- > Le budget du ministère de la **Sécurité publique** s'accroît de 21,8 M\$, dont 10,0 M\$ pour les coûts en lien avec l'ouverture de quatre bâtiments modulaires aux services correctionnels et 19,0 M\$ pour la hausse des activités visant à contrer certains types de criminalité. Ces facteurs de croissance sont en partie compensés par le retrait de dépenses non récurrentes;
- > Le budget du ministère des **Services gouvernementaux** est en hausse de 18,8 M\$, soit de 12,3 %, qui provient principalement des coûts associés à la Solution d'affaires en gestion intégrée des ressources (SAGIR).

Par ailleurs, les budgets de dépenses des autres ministères sont en baisse ou stables, essentiellement en raison de la non-récurrence de dépenses effectuées en 2008-2009 :

- > Le budget alloué au ministère de l'**Emploi et de la Solidarité sociale** est en baisse de 2,6 M\$. Cette baisse s'explique par les sommes de 66,3 M\$ transférées au cours de l'exercice 2008-2009 de la provision du ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles pour l'intégration et la francisation des immigrants et par le retrait des crédits de 17,0 M\$ accordés pour le 400^e de la Ville de Québec. Le budget prévoit, par ailleurs, une somme de 67,2 M\$ pour l'indexation des prestations d'aide financière de dernier recours et une augmentation de 12,0 M\$ des sommes allouées à la Ville de Québec pour son rôle de capitale nationale. De plus, un budget totalisant 219,5 M\$ sera rendu disponible pour bonifier le Pacte pour l'emploi plus : Ensemble pour la relance, et ce, dès que les modalités en auront été convenues avec le gouvernement fédéral;
- > Le budget du ministère des **Finances** est en baisse de 161,5 M\$. Cette baisse est attribuable à une contribution gouvernementale de 132,2 M\$, en 2008-2009, à la Société de financement des infrastructures locales du Québec (SoFIL) ainsi qu'à l'inscription, au cours de ce même exercice, d'une somme de 100,0 M\$ reliée à la méthode de comptabilisation des immobilisations des réseaux de la santé et des services sociaux et de l'éducation. De plus, des transferts de 57,7 M\$ en 2008-2009 ont été effectués dans d'autres ministères à même la provision pour des initiatives concernant les revenus;
- > Le budget des **Personnes désignées par l'Assemblée nationale** baisse de 72,3 M\$ à la suite notamment de la tenue d'élections générales le 8 décembre 2008;
- > Le budget du ministère des **Relations internationales** diminue de 7,3 M\$. Cette diminution est attribuable au montant de 12,2 M\$, accordé en 2008-2009, pour la contribution du Québec au Sommet de la Francophonie qui a eu lieu en octobre 2008. Cette baisse est notamment atténuée par les sommes qui ont été transférées, en 2008-2009, de la provision pour la mise en œuvre de la Politique internationale aux ministères et organismes partenaires;
- > Le budget du ministère du **Revenu** diminue de 30,3 M\$. La diminution s'explique essentiellement par une somme de 24,4 M\$ transférée au cours de 2008-2009 de la provision du ministère des Finances pour des initiatives concernant les revenus et versée au titre des activités visant à enrayer le travail au noir et l'évasion fiscale;
- > La baisse de 8,7 M\$ au ministère du **Travail** est essentiellement attribuable à une somme de 8,1 M\$ transférée au cours de 2008-2009 de la provision du ministère des Finances pour des initiatives concernant les revenus et versée au titre des activités visant à enrayer le travail au noir et l'évasion fiscale dans l'industrie de la construction;
- > Finalement, le budget de dépenses du ministère du **Tourisme** est demeuré stable.

ANNEXE 1.1

Variation entre le Budget de dépenses 2009-2010 et la dépense probable 2008-2009

	Budget de dépenses 2009-2010	Dépense probable 2008-2009	Écart	
			M\$	%
Assemblée nationale ¹	116,2	114,1	2,1	1,8
Personnes désignées par l'Assemblée nationale ¹	70,6	142,9	(72,3)	(50,6)
Affaires municipales, Régions et Occupation du territoire	1 827,1	1 793,0	34,1	1,9
Agriculture, Pêcheries et Alimentation	720,3	711,1	9,2	1,3
Conseil du trésor et Administration gouvernementale	672,6	436,4	236,2	1,4 ³
Conseil exécutif	343,8	316,7	27,1	2,5 ⁴
Culture, Communications et Condition féminine	668,0	659,1	8,9	1,4
Développement durable, Environnement et Parcs	211,2	210,9	0,3	0,1
Développement économique, Innovation et Exportation	914,9	833,3	81,6	9,8
Éducation, Loisir et Sport	14 431,0	13 940,8	490,2	3,5 ⁵
Emploi et Solidarité sociale	4 228,4	4 231,0	(2,6)	1,5 ⁶
Famille et Aînés	2 066,5	1 947,2	119,3	6,1
Finances ²	177,8	339,3	(161,5)	(68,1) ⁷
Immigration et Communautés culturelles	296,4	129,9	166,5	3,2 ⁸
Justice	680,4	670,4	10,0	1,5
Relations internationales	115,9	123,2	(7,3)	(12,4) ⁹
Ressources naturelles et Faune	576,7	563,9	12,8	2,3
Revenu	1 050,0	1 080,3	(30,3)	(0,5) ¹⁰
Santé et Services sociaux	26 872,4	25 417,1	1 455,3	5,7
Sécurité publique	1 081,8	1 060,0	21,8	4,0 ¹¹
Services gouvernementaux	171,3	152,5	18,8	12,3
Tourisme	138,9	138,9	—	—
Transports	2 770,9	2 347,0	423,9	18,1
Travail	32,1	40,8	(8,7)	(21,3) ¹²
Crédits périmés escomptés	(150,0)	—	(150,0)	—
Crédits reportés en 2010-2011	(96,3)	—	(96,3)	—
Dépenses de programmes	59 988,9	57 399,8	2 589,1	4,5
Service de la dette	6 104,0	6 589,0	(485,0)	(7,4)
Dépenses budgétaires	66 092,9	63 988,8	2 104,1	3,3

Références

- ¹ L'information portant sur les crédits, les dépenses et les plans annuels de gestion des dépenses de l'Assemblée nationale et des personnes désignées par cette dernière se retrouve au Volume I.
- ² Pour les fins de ce tableau, le service de la dette est exclu des dépenses du portefeuille « Finances ». Au Volume II du Budget de dépenses 2009-2010 et dans les plans annuels de gestion des dépenses des ministères et organismes, les dépenses du portefeuille « Finances » incorporent le service de la dette.
- ³ Le pourcentage de variation a été calculé en excluant du Budget de dépenses 2009-2010 le programme Fonds de suppléance.
- ⁴ Le pourcentage de variation a été calculé en excluant du Budget de dépenses 2009-2010 la provision pour la réalisation de projets de communications gouvernementales.
- ⁵ En excluant de la dépense probable les transferts provenant de la provision pour la réalisation d'activités soutenant l'intégration et la francisation des immigrants, de la provision pour la réalisation de projets de communications gouvernementales et de la provision pour la réalisation de projets de création d'emplois pour étudiants, le pourcentage de variation serait de 4,0 %.
- ⁶ Le pourcentage de variation a été calculé en excluant du Budget de dépenses 2009-2010 la provision pour la réalisation de projets de création d'emplois pour étudiants et en excluant de la dépense probable les transferts provenant de la provision pour la réalisation d'activités soutenant l'intégration et la francisation des immigrants et de la provision pour la réalisation de projets de communications gouvernementales.
- ⁷ Le pourcentage de variation a été calculé en excluant du Budget de dépenses 2009-2010 la provision pour des initiatives concernant les revenus.
- ⁸ Le pourcentage de variation a été calculé en excluant du Budget de dépenses 2009-2010 la provision pour la réalisation d'activités soutenant l'intégration et la francisation des immigrants.
- ⁹ Le pourcentage de variation a été calculé en excluant du Budget de dépenses 2009-2010 la provision pour la réalisation de la Politique internationale du Québec.
- ¹⁰ Le pourcentage de variation a été calculé en excluant de la dépense probable les transferts provenant de la provision pour des initiatives concernant les revenus et de la provision pour la réalisation de projets de création d'emplois pour étudiants.
- ¹¹ Le pourcentage de variation a été calculé en excluant de la dépense probable les transferts provenant de la provision pour des initiatives concernant les revenus, la provision pour la réalisation de la Politique internationale du Québec et de la provision pour la réalisation de projets de création d'emplois pour étudiants.
- ¹² Le pourcentage de variation a été calculé en excluant de la dépense probable les transferts provenant de la provision pour des initiatives concernant les revenus et de la provision pour la réalisation de projets de création d'emplois pour étudiants.

Note

Concernant les références 3 à 12, une provision est un élément de programmes pour laquelle la loi sur les crédits donne au Conseil du trésor le pouvoir d'autoriser le transfert d'une partie d'un crédit entre programmes ou portefeuilles pour les objets et, s'il y a lieu, selon les conditions qui sont prévues au Budget de dépenses.

EN BREF

CHAPITRE 2 LES RÉSULTATS DE L'EXERCICE FINANCIER 2008-2009

En 2008-2009, les dépenses budgétaires du gouvernement devraient s'établir à 63 988,8 M\$, soit :

- > 57 399,8 M\$ pour les dépenses de programmes, une croissance de 4,7 % par rapport à la dépense 2007-2008;
- > 6 589,0 M\$ pour le service de la dette, une baisse de 6,2 % comparativement à la dépense 2007-2008.

Les dépenses de programmes 2008-2009 augmentent de 451,9 M\$ par rapport au Budget de dépenses 2008-2009, soit principalement pour :

- > L'augmentation de la dépense au titre de la provision pour créances douteuses à Revenu Québec;
- > L'impact de l'harmonisation de la méthode de comptabilisation des immobilisations des réseaux de la santé et des services sociaux et de l'éducation;
- > La tenue des élections générales le 8 décembre 2008;
- > Le nouveau programme Renfort visant la stabilisation et la relance d'entreprises performantes.

Quant au service de la dette, il enregistre une diminution de 318,0 M\$ par rapport au Budget de dépenses 2008-2009, dû au fait que les taux d'intérêt ont été moins élevés que prévu.

1. LA VARIATION DES DÉPENSES BUDGÉTAIRES DU GOUVERNEMENT EN 2008-2009

Les dépenses budgétaires du gouvernement encourues au cours de l'exercice financier 2008-2009 devraient s'établir à 63 988,8 M\$, en hausse de 2 141,7 M\$ ou de 3,5 % par rapport à l'exercice financier précédent.

Les dépenses de programmes sont en hausse de 4,7 % et s'élèvent à 57 399,8 M\$, comparativement à 54 826,2 M\$ en 2007-2008.

Le service de la dette s'élève à 6 589,0 M\$, ce qui représente une diminution de 431,9 M\$ ou de 6,2 % par rapport à 2007-2008.

Dépenses budgétaires

(en millions de dollars)

	2008-2009	2007-2008	Variation	
			M\$	%
Dépenses de programmes	57 399,8	54 826,2	2 573,6	4,7
Service de la dette	6 589,0	7 020,9	(431,9)	(6,2)
Dépenses budgétaires	63 988,8	61 847,1	2 141,7	3,5

2. L'ÉVOLUTION DE LA PRÉVISION DES DÉPENSES BUDGÉTAIRES DU GOUVERNEMENT EN 2008-2009

Les dépenses budgétaires du gouvernement devraient s'établir, pour l'exercice financier 2008-2009, à 63 988,8 M\$, soit une hausse de 133,9 M\$ par rapport à la prévision de 63 854,9 M\$ apparaissant au Budget de dépenses 2008-2009.

En ce qui concerne les dépenses de programmes, la prévision établie à 56 947,9 M\$ au Budget de dépenses 2008-2009 est révisée à 57 399,8 M\$, soit une augmentation de 451,9 M\$, répartie comme suit :

- > 115,0 M\$ au ministère du Revenu attribuable à l'augmentation de la dépense au titre de la provision pour créances douteuses;
- > 100,0 M\$ pour l'impact de l'harmonisation de la méthode de comptabilisation des immobilisations des réseaux de la santé et des services sociaux et de l'éducation;
- > 77,0 M\$ au Directeur général des élections pour la tenue des élections générales;
- > 41,0 M\$ au ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation attribuable au nouveau programme Renfort visant la stabilisation et la relance d'entreprises performantes;

- > 8,0 M\$ à l'égard de la pleine indexation des prestations d'aide de dernier recours au ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale;
- > 110,9 M\$ attribuables à divers facteurs, incluant 132,2 M\$ au titre de la contribution gouvernementale à la Société de financement des infrastructures locales du Québec.

En 2008-2009, le service de la dette devrait s'établir à 6 589,0 M\$, dont 4 421,0 M\$ pour le service de la dette directe, 2 149,0 M\$ pour les intérêts au titre des régimes de retraite et 19,0 M\$ pour les avantages sociaux futurs.

Dans l'ensemble, le service de la dette est révisé à la baisse de 318,0 M\$ par rapport au budget de mars 2008. Cette révision s'explique principalement par le fait que les taux d'intérêt ont été moins élevés que prévu.

Évolution du budget de dépenses 2008-2009

(en millions de dollars)

	Dépenses de programmes	Service de la dette	Dépenses budgétaires
Budget de dépenses 2008-2009	56 947,9	6 907,0	63 854,9
VARIATIONS :			
- Augmentation de la dépense au titre de la provision pour créances douteuses au ministère du Revenu	115,0	-	115,0
- Harmonisation de la méthode de comptabilisation des immobilisations des réseaux de la santé et des services sociaux et de l'éducation	100,0	-	100,0
- Tenue des élections générales	77,0	-	77,0
- Programme Renfort	41,0	-	41,0
- Pleine indexation des prestations d'aide de dernier recours	8,0	-	8,0
- Divers facteurs ¹	110,9	(318,0)	(207,1)
Dépense probable	57 399,8	6 589,0	63 988,8

¹ Incluant la contribution gouvernementale de 132,2 M\$ à la Société de financement des infrastructures locales du Québec qui est atténuée par des disponibilités à d'autres postes de dépenses.

3. L'ÉVOLUTION DES CRÉDITS AUTORISÉS EN 2008-2009

Le 13 mars 2008, les crédits totaux présentés à l'Assemblée nationale s'établissaient à 65 598,2 M\$, soit 58 691,2 M\$ pour les dépenses de programmes et 6 907,0 M\$ pour le service de la dette.

Les crédits permanents ont été inférieurs de 228,2 M\$ à ceux prévus en début d'exercice. Cette baisse est due à diverses variations survenues en cours d'exercice, notamment par la révision à la baisse du service de la dette et par l'augmentation de la provision pour créances douteuses à Revenu Québec.

En excluant les crédits de 1 636,0 M\$ affectés au budget d'investissements au titre des prêts, placements, avances et autres ainsi qu'aux immobilisations, et en incluant les dépenses d'amortissement ne nécessitant pas de crédits, les dépenses budgétaires du gouvernement s'établissent à 63 988,8 M\$.

Conciliation entre les crédits et la dépense probable 2008-2009

(en millions de dollars)

	Dépenses de programmes	Service de la dette	Dépenses budgétaires
Crédits initiaux	58 691,2	6 907,0	65 598,2
Crédits permanents et autres ¹ : variation	108,8	(337,0)	(228,2)
Intérêts sur l'obligation relative aux congés de maladie accumulés ²	(19,0)	19,0	-
Crédits totaux	58 781,0	6 589,0	65 370,0
MOINS : Crédits affectés au budget d'investissements	(1 636,0)	-	(1 636,0)
PLUS : Dépenses d'amortissement	254,8	-	254,8
Dépense probable	57 399,8	6 589,0	63 988,8

¹ Incluant des crédits reportés de 2007-2008 à 2008-2009 de 0,3 M\$.

² Conformément aux principes comptables généralement reconnus applicables au secteur public, les intérêts sur l'obligation relative aux congés de maladie accumulés, auparavant imputés aux dépenses de programmes, sont dorénavant comptabilisés au service de la dette.

EN BREF

CHAPITRE 3 LA RÉPARTITION DU BUDGET DE DÉPENSES 2009-2010 PAR GRANDES CATÉGORIES ET PAR BÉNÉFICIAIRES

En 2009-2010, le budget de dépenses du gouvernement s'élève à 66 092,9 M\$, dont 59 988,9 M\$ aux dépenses de programmes et 6 104,0 M\$ au service de la dette.

Les dépenses allouées à la santé et à l'éducation représentent 68,9 % de l'ensemble des dépenses de programmes.

Les dépenses de rémunération s'élèvent à 32 789,5 M\$, soit 54,7 % des dépenses de programmes.

Près de la moitié des dépenses de support, soit 6 333,0 M\$ sur un total de 12 874,3 M\$, est destinée aux personnes par l'entremise de différents programmes tels que le programme d'assurance médicaments, les ressources de type familiale, les mesures d'aide à l'emploi ou encore le soutien financier aux agriculteurs.

1. VUE D'ENSEMBLE DE LA RÉPARTITION DES DÉPENSES

En 2009-2010, le budget de dépenses du gouvernement s'élève à 66 092,9 M\$, dont 59 988,9 M\$ ou 90,8 % sont alloués aux dépenses de programmes, et 6 104,0 M\$ ou 9,2 % au service de la dette.

RÉPARTITION DES DÉPENSES DE PROGRAMMES SELON LES CATÉGORIES

Les dépenses de programmes 2009-2010 par catégories se ventilent comme suit :

- > 32 789,5 M\$, ou 54,7 %, aux dépenses liées à la rémunération;
- > 12 874,3 M\$, ou 21,5 %, aux dépenses concernant le support aux personnes, municipalités, entreprises et autres partenaires du gouvernement;
- > 9 693,2 M\$, ou 16,1 %, aux dépenses de fonctionnement et autres;
- > 2 747,3 M\$, ou 4,6 %, aux dépenses de capital;
- > 1 884,6 M\$, ou 3,1 %, aux dépenses d'intérêt sur la dette imputable aux dépenses de programmes.

Budget de dépenses 2009-2010 par supercatégories et catégories¹

(en millions de dollars)

	Catégories					Total	
	Rémunération	Fonctionnement et autres ²	Capital	Intérêt	Support	M\$	%
Supercatégories							
Rémunération	3 127,8	-	-	-	-	3 127,8	4,7
Fonctionnement	-	2 677,8	-	-	-	2 677,8	4,1
Transfert	29 269,7	6 302,0	1 935,0	1 430,1	11 938,8	50 875,6	77,0
Affectation à un fonds spécial	392,0	277,7	812,3	454,5	935,5	2 872,0	4,3
Créances douteuses et autres	-	682,0	-	-	-	682,0	1,0
Crédits périmés escomptés	-	(150,0)	-	-	-	(150,0)	(0,2)
Report de crédits en 2010-2011	-	(96,3)	-	-	-	(96,3)	(0,1)
Dépenses de programmes	32 789,5	9 693,2	2 747,3	1 884,6	12 874,3	59 988,9	90,8
%	54,7	16,1	4,6	3,1	21,5	100,0	
Service de la dette	-	-	-	6 104,0	-	6 104,0	9,2
Total	32 789,5	9 693,2	2 747,3	7 988,6	12 874,3	66 092,9	100,0

¹ Les catégories de dépenses permettent de représenter les dépenses selon leur nature et leur importance relative. Elles sont présentées à l'annexe 3.1. La répartition du budget de dépenses par catégories est présentée par portefeuilles à l'annexe 3.2.

² Incluant la supercatégorie « Créances douteuses et autres » ainsi que les crédits périmés escomptés et les crédits reportés en 2010-2011.

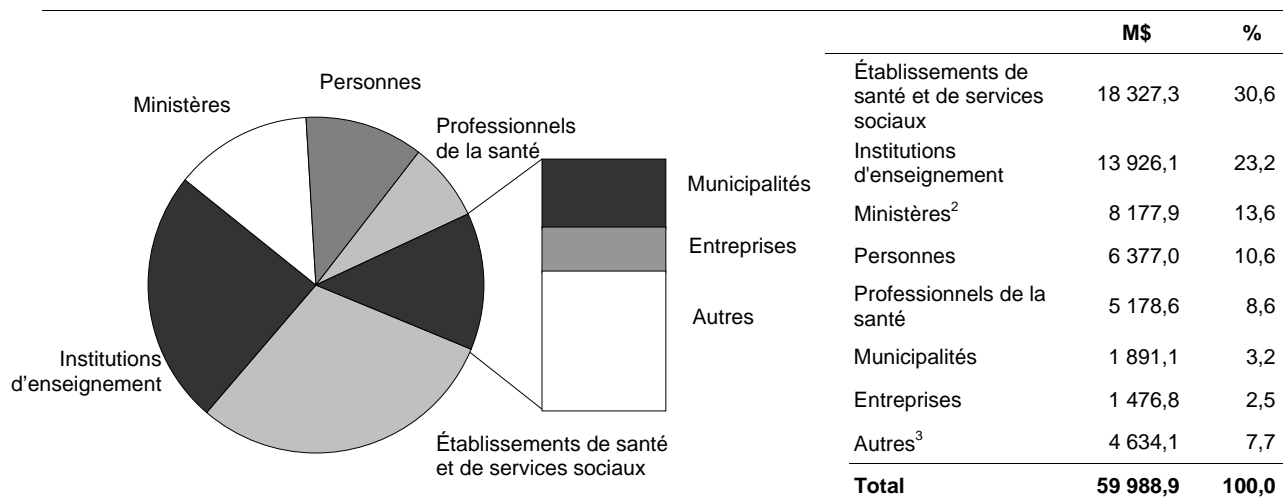
RÉPARTITION DES DÉPENSES DE PROGRAMMES PAR BÉNÉFICIAIRES

Les principaux bénéficiaires des dépenses de programmes sont les établissements de santé et de services sociaux, avec 18 327,3 M\$, ainsi que les institutions d'enseignement, avec 13 926,1 M\$, soit 53,8 % du total.

Le solde des dépenses de programmes s'établit à 27 735,5 M\$, se répartissant entre les bénéficiaires suivants :

- > 8 177,9 M\$, ou 13,6 %, destinés aux ministères;
- > 6 377,0 M\$, ou 10,6 %, relatifs aux dépenses consacrées aux personnes;
- > 5 178,6 M\$, ou 8,6 %, pour la rémunération des professionnels de la santé;
- > 8 002,0 M\$, ou 13,4 %, regroupant les dépenses affectées aux divers autres bénéficiaires, soit les municipalités, les entreprises, les organismes à but non lucratif et les entreprises et organismes d'État.

Dépenses de programme 2009-2010 par bénéficiaires¹



¹ La répartition des dépenses par bénéficiaires est présentée pour chaque portefeuille à l'annexe 3.3.

² Incluant la supercatégorie « Créances douteuses et autres », les crédits périmés escomptés et les crédits reportés en 2010-2011.

³ Incluant les organismes à but non lucratif ainsi que les entreprises et organismes d'État.

2. LES DÉPENSES POUR LA RÉMUNÉRATION

En 2009-2010, les dépenses prévues pour la rémunération s'élèvent à 32 789,5 M\$, se détaillant comme suit :

- > 39,6 % est consacré aux établissements de santé et de services sociaux;
- > 32,4 % est destiné aux institutions d'enseignement;
- > 15,8 % est alloué aux professionnels de la santé;
- > 12,2 % est associé au personnel des ministères et aux autres bénéficiaires.

Globalement, une hausse de 1 196,4 M\$ est constatée dans les dépenses de rémunération. Elle se partage entre les secteurs suivants :

- > Au portefeuille « Santé et Services sociaux », la hausse de 830,5 M\$ découle essentiellement d'une augmentation de 839,8 M\$ attribuable aux augmentations de rémunération accordées au personnel du réseau et aux professionnels de la santé ainsi qu'à la variation des contributions de l'employeur aux régimes de retraite;
- > Au portefeuille « Éducation, Loisir et Sport », les dépenses de rémunération augmentent de 370,8 M\$ résultant notamment du coût des conventions collectives des employés des réseaux ainsi que de l'ajout de ressources dans le cadre de la mise en œuvre de différents plans d'actions annoncés au cours des dernières années pour améliorer la réussite scolaire;
- > Dans les autres ministères ainsi que pour les autres bénéficiaires, la baisse de 4,9 M\$ des dépenses de rémunération est composée, d'une part, de l'augmentation salariale prévue au 1^{er} avril 2009 et, d'autre part, de l'impact des départs à la retraite anticipés en 2009-2010.

Dépenses prévues pour la rémunération en 2009-2010 par bénéficiaires¹ (en millions de dollars)

	Salaires	Contributions d'employeur			Total	
		Régimes de retraite	Autres	Sous-total	M\$	%
Santé et Services sociaux						
Ministère	58,3	-	5,8	5,8	64,1	0,2
Établissements de santé et de services sociaux	11 053,7	735,1	1 192,4	1 927,5	12 981,2	39,6
Professionnels de la santé	5 178,6	-	-	-	5 178,6	15,8
Autres bénéficiaires	101,1	-	2,6	2,6	103,7	0,3
	16 391,7	735,1	1 200,8	1 935,9	18 327,6	55,9
Éducation, Loisir et Sport						
Ministère	91,2	-	8,5	8,5	99,7	0,3
Institutions d'enseignement	8 829,6	791,7	986,7	1 778,4	10 608,0	32,4
Autres bénéficiaires	11,6	-	1,2	1,2	12,8	-
	8 932,4	791,7	996,4	1 788,1	10 720,5	32,7
Autres						
Ministères	2 752,9	318,3	284,8	603,1	3 356,0	10,2
Autres bénéficiaires	324,5	23,2	37,7	60,9	385,4	1,2
	3 077,4	341,5	322,5	664,0	3 741,4	11,4
Total	28 401,5	1 868,3	2 519,7	4 388,0	32 789,5	100,0
Dépenses comparatives 2008-2009	27 319,3	1 831,4	2 442,4	4 273,8	31 593,1	

¹ Comprend les crédits de la supercatégorie « Rémunération » et de la catégorie « Rémunération » des supercatégories « Transfert » et « Affectation à un fonds spécial ».

3. LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 9 011,2 M\$ en 2009-2010 et se répartissent comme suit :

- > 47,2 % pour les établissements de santé et de services sociaux, soit 4 254,5 M\$, ainsi que 17,4 % aux institutions d'enseignement, soit 1 572,2 M\$;
- > 30,0 % aux ministères, soit 2 709,1 M\$, et 5,4 % aux autres bénéficiaires, soit 475,4 M\$.

Les dépenses de fonctionnement en 2009-2010 augmentent de 442,5 M\$ par rapport à 2008-2009. La hausse résulte principalement des variations suivantes :

- > Dans le secteur de la santé et des services sociaux, une augmentation de 394,8 M\$ découlant de la croissance du coût des services offerts à la population;

- > Au ministère des Transports, une augmentation de 124,1 M\$ résultant essentiellement d'un réinvestissement de 47,9 M\$ pour l'entretien d'été et d'hiver et d'une hausse de 63,0 M\$ au Fonds de conservation et d'amélioration du réseau routier, afin de donner suite aux constatations du Vérificateur général en ce qui concerne les dépenses et les investissements de nature capitalisable.

Dépenses de fonctionnement prévues en 2009-2010 par bénéficiaires

(en millions de dollars)

	Fonctionnement ¹	Transfert		Total	
		Réseaux	Autres	M\$	%
Santé et Services sociaux					
Ministère	84,5			84,5	0,9
Établissements de santé et de services sociaux	-	4 254,5	-	4 254,5	47,2
Autres bénéficiaires	-	-	256,9	256,9	2,9
	84,5	4 254,5	256,9	4 595,9	51,0
Éducation, Loisir et Sport					
Ministère	78,9	-	-	78,9	0,9
Institutions d'enseignement	-	1 572,2	-	1 572,2	17,4
Autres bénéficiaires	-	-	6,3	6,3	0,1
	78,9	1 572,2	6,3	1 657,4	18,4
Autres					
Ministères	2 545,7	-	-	2 545,7	28,2
Autres bénéficiaires	-	-	212,2	212,2	2,4
	2 545,7	-	212,2	2 757,9	30,6
Total	2 709,1	5 826,7	475,4	9 011,2	100,0
Dépenses comparatives 2008-2009	2 650,3	5 476,1	442,3	8 568,7	

¹ Incluant les dépenses de la supercatégorie « Fonctionnement », de la catégorie « Fonctionnement » de la supercatégorie « Affectation à un fonds spécial » ainsi que les crédits périmés escomptés et les crédits reportés en 2010-2011.

4. LES DÉPENSES DE CAPITAL

Les dépenses prévues pour le capital augmentent de 294,7 M\$ en 2009-2010, passant de 2 452,6 M\$ en 2008-2009 à 2 747,3 M\$.

Les dépenses de capital sont affectées suivant trois modes d'intervention utilisés par le gouvernement : les dépenses en capital des fonds spéciaux, le remboursement du principal et les subventions pour des fins d'immobilisations.

DÉPENSES EN CAPITAL DES FONDS SPÉCIAUX

Les dépenses en capital des fonds spéciaux représentent 29,6 % de l'ensemble des dépenses de capital en 2009-2010. Les ministères, par le biais de leurs fonds spéciaux, sont les uniques bénéficiaires de ces dépenses.

Les dépenses de capital des fonds passent de 645,8 M\$ en 2008-2009 à 812,3 M\$ en 2009-2010. Cette variation de 166,5 M\$ s'explique essentiellement par une augmentation de 164,6 M\$ de la contribution du gouvernement en remboursement de capital au Fonds de conservation et d'amélioration du réseau routier du ministère des Transports, pour tenir compte de l'accroissement des investissements réalisés à la suite de la mise en œuvre du Plan québécois des infrastructures (PQI).

DÉPENSES POUR LE REMBOURSEMENT DU PRINCIPAL

En 2009-2010, les dépenses servant au remboursement du principal sur la dette subventionnée représentent 64,1 % de l'ensemble des dépenses de capital.

Ces dépenses se situent à 1 760,6 M\$ en 2009-2010 comparativement à 1 629,7 M\$ en 2008-2009, ce qui représente une augmentation de 130,9 M\$ s'expliquant principalement par :

- > Une hausse de 53,0 M\$ au portefeuille « Santé et Services sociaux » résultant des investissements réalisés dans le réseau;
- > Une augmentation de 41,1 M\$ au portefeuille « Transports » pour l'ajout de nouvelles infrastructures en transport en commun;
- > Une hausse de 25,0 M\$ au portefeuille « Éducation, Loisir et Sport » reflétant le financement des investissements autorisés dans les réseaux d'enseignement.

SUBVENTIONS POUR FINS D'IMMOBILISATIONS

Les subventions pour des fins d'immobilisations représentent 6,3 % de l'ensemble des dépenses de capital en 2009-2010.

Elles sont en baisse de 2,7 M\$, se chiffrant à 174,4 M\$ en 2009-2010 par rapport à 177,1 M\$ en 2008-2009. Ces subventions sont principalement destinées aux entreprises, aux municipalités et aux autres bénéficiaires.

- > Cette baisse résulte principalement d'une diminution de 5,1 M\$ au portefeuille « Agriculture, Pêcheries et Alimentation » s'expliquant notamment par une réduction de besoins en structures d'entreposage des fumiers, couverts par le programme Prime-Vert.

Dépenses de capital prévues en 2009-2010 par bénéficiaires¹

(en millions de dollars)

	Fonds spéciaux	Immobilisations subventionnées		Total	
		Remboursement du principal	Subventions pour fins d'immobilisations	M\$	%
Santé et Services sociaux					
Établissements de santé et de services sociaux	-	441,6	11,4	453,0	16,5
Autres bénéficiaires	-	-	4,4	4,4	0,2
	-	441,6	15,8	457,4	16,7
Éducation, Loisir et Sport					
Institutions d'enseignement	-	577,3	60,8	638,1	23,2
Autres bénéficiaires	-	2,0	1,4	3,4	0,1
	-	579,3	62,2	641,5	23,3
Transports					
Municipalités	-	163,7	31,9	195,6	7,1
Autres bénéficiaires	732,3	56,1	14,0	802,4	29,2
	732,3	219,8	45,9	998,0	36,3
Autres					
Ministères	80,0	-	-	80,0	2,9
Entreprises	-	2,7	31,3	34,0	1,2
Municipalités	-	288,8	1,8	290,6	10,6
Autres bénéficiaires	-	228,4	17,4	245,8	8,9
	80,0	519,9	50,5	650,4	23,7
Total	812,3	1 760,6	174,4	2 747,3	100,0
%	29,6	64,1	6,3	100,0	
Dépenses comparatives 2008-2009	645,8	1 629,7	177,1	2 452,6	

¹ Incluant les dépenses de la catégorie « Capital » des supercatégories « Transfert » et « Affectation à un fonds spécial ».

5. LES DÉPENSES D'INTÉRÊT

Les dépenses d'intérêt assumées par le gouvernement s'élèvent à 7 988,7 M\$ pour l'exercice financier 2009-2010, comparativement à 8 456,2 M\$ pour l'exercice financier précédent.

INTÉRÊTS SUR LA DETTE DU FONDS CONSOLIDÉ DU REVENU

En 2009-2010, le service de la dette du gouvernement devrait s'établir à 6 104,0 M\$, diminuant de 485,0 M\$ par rapport à l'exercice financier 2008-2009. Cette baisse s'explique principalement par la diminution des taux d'intérêt.

INTÉRÊTS SUR LA DETTE IMPUTABLE AUX DÉPENSES DE PROGRAMMES

Les intérêts passent de 1 867,2 M\$ en 2008-2009 à 1 884,6 M\$ en 2009-2010, en hausse de 17,4 M\$. Cette croissance résulte notamment :

- > D'une augmentation de 38,6 M\$ au portefeuille « Transports » principalement au Fonds de conservation et d'amélioration du réseau routier, pour tenir compte de l'accroissement des investissements réalisés à la suite de la mise en œuvre du PQI;
- > D'une diminution de 25,0 M\$ au portefeuille « Affaires municipales, Régions et Occupation du territoire » s'expliquant essentiellement par la réduction des coûts liés au remboursement du service de dette de programmes d'infrastructures d'aqueduc et d'égouts arrivés à terme.

Dépenses d'intérêt prévues en 2009-2010 par bénéficiaires (en millions de dollars)

	Dette subventionnée et autres ¹	Dette gouvernementale	Total	
			M\$	%
Santé et Services sociaux				
Établissements de santé et de services sociaux	317,9	-	317,9	16,9
Autres bénéficiaires	-	-	-	-
	317,9	-	317,9	16,9
Éducation, Loisir et Sport				
Institutions d'enseignement	562,5	-	562,5	29,8
Autres bénéficiaires	2,3	-	2,3	0,1
	564,8	-	564,8	29,9
Transports				
Municipalités	58,5	-	58,5	3,1
Autres bénéficiaires	473,2	-	473,2	25,1
	531,7	-	531,7	28,2
Autres				
Municipalités	246,3	-	246,3	13,1
Autres bénéficiaires	223,9	-	223,9	11,9
	470,2	-	470,2	25,0
Dépenses de programmes	1 884,6	-	1 884,6	100,0
Service de la dette				
Dette directe	-	3 760,0	3 760,0	
Compte des régimes de retraite	-	2 344,0	2 344,0	
	-	6 104,0	6 104,0	
Total	1 884,6	6 104,0	7 988,6	
Dépenses comparatives 2008-2009	1 867,2	6 589,0	8 456,2	

¹ Incluant les dépenses de la catégorie « Intérêt » des supercatégories « Transfert » et « Affectation à un fonds spécial ».

6. LES DÉPENSES DE SUPPORT

Les dépenses de support regroupent des programmes de soutien et d'aide destinés principalement aux personnes, aux organismes à but non lucratif, aux entreprises et aux municipalités. La moitié des dépenses de support sont versées à des personnes.

Les dépenses de support s'établissent à 12 874,3 M\$ en 2009-2010, soit une croissance de 567,8 M\$ par rapport à 2008-2009, dont :

- > Au portefeuille « Santé et Services sociaux », une augmentation de 195,3 M\$ principalement attribuable à la croissance des coûts de 126,2 M\$ au programme d'assurance médicaments, à la hausse de 30,5 M\$ aux organismes communautaires et de 19,9 M\$ aux services préhospitaliers d'urgence;
- > Au portefeuille « Famille et Aînés », une augmentation de 113,5 M\$, dont 104,8 M\$ résultant principalement du coût de la rémunération du personnel des services de garde, de l'annualisation des places à contribution réduite ayant été développées dans les services de garde en 2008-2009 et du développement de nouvelles places en services de garde en 2009-2010;
- > Au portefeuille « Affaires municipales, Régions et Occupation du territoire », une croissance de 54,5 M\$ imputable notamment à une aide de 25,0 M\$ accordée à Montréal pour soutenir son rôle de métropole et des bonifications des aides accordées dans le cadre de la Stratégie de développement de toutes les régions et de la politique nationale de la ruralité de 19,7 M\$, ainsi qu'à une hausse de 10,3 M\$ des sommes allouées à l'amélioration de l'habitat et du logement social;
- > Au portefeuille « Développement économique, Innovation et Exportation », une hausse de 52,4 M\$ principalement par l'ajout de sommes additionnelles de 33,7 M\$ dans le cadre de la Stratégie québécoise de la recherche et de l'innovation;
- > Au portefeuille « Éducation, Loisir et Sport », une hausse de 51,3 M\$ attribuable principalement à la croissance des coûts du régime d'aide financière aux études et du transport scolaire.

Dépenses de support prévues en 2009-2010 par bénéficiaires
 (en millions de dollars)

	Transfert	Affectation à un fonds spécial	Total	
			M\$	%
Santé et Services sociaux				
Établissements de santé et de services sociaux	251,9	-	251,9	2,0
Personnes	2 309,2	-	2 309,2	17,9
Autres bénéficiaires	612,5	-	612,5	4,8
	3 173,6	-	3 173,6	24,7
Éducation, Loisir et Sport				
Institutions d'enseignement	302,7	-	302,7	2,4
Personnes	424,9	-	424,9	3,3
Autres bénéficiaires	113,3	-	113,3	0,9
	840,9	-	840,9	6,6
Emploi et Solidarité sociale				
Institutions d'enseignement	-	92,5	92,5	0,7
Personnes	2 856,1	360,4	3 216,5	25,0
Autres bénéficiaires	93,6	318,2	411,8	3,1
	2 949,7	771,1	3 720,8	28,8
Famille et Aînés				
Entreprises	372,9	-	372,9	2,9
Personnes	54,5	-	54,5	0,4
Autres bénéficiaires	1 488,3	-	1 488,3	11,6
	1 915,7	-	1 915,7	14,9
Autres				
Entreprises	712,6	88,4	801,0	6,2
Municipalités	1 068,2	1,3	1 069,5	8,3
Personnes	327,9	-	327,9	2,5
Autres bénéficiaires	950,1	74,8	1 024,9	8,0
	3 058,8	164,5	3 223,3	25,0
Total	11 938,7	935,6	12 874,3	100,0
Dépenses comparatives 2008-2009	11 345,6	891,1	12 306,5	

7. LES DÉPENSES RELATIVES À LA PROVISION POUR CRÉANCES DOUTEUSES ET AUTRES

Les dépenses de la supercatégorie « Créances douteuses et autres » sont composées de la variation de la provision pour créances douteuses ainsi que celle de la provision pour pertes sur les interventions financières garanties par le gouvernement. Pour l'exercice financier 2009-2010, ces dépenses s'établissent à 682,0 M\$, en hausse de 70,3 M\$ comparativement à l'exercice financier 2008-2009.

Les dépenses liées à la variation de la provision pour créances douteuses se maintiennent en 2009-2010, pour s'établir à 520,1 M\$.

Quant aux dépenses relatives à la provision pour pertes sur les interventions financières garanties par le gouvernement, elles augmentent de 71,2 M\$, atteignant 161,9 M\$ en 2009-2010.

- > Cette hausse se retrouve essentiellement au portefeuille « Développement économique, Innovation et Exportation » découlant principalement des sommes additionnelles allouées au nouveau programme Renfort visant la stabilisation et la relance d'entreprises performantes.

Dépenses relatives aux provisions pour créances douteuses et autres en 2009-2010 (en millions de dollars)

	Créances douteuses	Pertes sur interventions financières garanties	Total
Développement économique, Innovation et Exportation	3,4	160,8	164,2
Éducation, Loisir et Sport	6,0	-	6,0
Revenu	498,1	-	498,1
Autres ministères	12,6	1,1	13,7
Total	520,1	161,9	682,0
Dépenses comparatives 2008-2009	521,0	90,7	611,7

ANNEXE 3.1**NATURE DES CATÉGORIES DE DÉPENSES CONSIDÉRÉES DANS CE CHAPITRE****Rémunération**

La rémunération englobe les salaires des professionnels de la santé et ceux des employés du réseau de la santé et des services sociaux, des réseaux de l'éducation ainsi que de la fonction publique, les contributions d'employeur au titre des régimes de retraite ainsi que celles versées aux différents régimes étatiques établis et aux régimes d'assurance collective.

Fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement et autres comprennent les dépenses de soutien et d'administration des ministères et organismes, incluant le Fonds de suppléance, celles du réseau de la santé et des services sociaux ainsi que celles des réseaux de l'éducation. Sont incluses aussi les dépenses reliées à l'amortissement des immobilisations, incluant celles en ressources informationnelles, des ministères et organismes.

Capital

Les dépenses de capital incluent les immobilisations subventionnées et les sommes versées aux fonds spéciaux aux fins des engagements inhérents à leurs immobilisations. Le gouvernement subventionne, selon le cas, le coût des immobilisations des bénéficiaires ou le remboursement du principal inhérent aux emprunts contractés par ses partenaires.

Les dépenses pour le remboursement du principal servent à assumer le financement de la quote-part gouvernementale sur les immobilisations subventionnées par le service de la dette. Ce mode d'intervention s'applique aux investissements réalisés par les commissions scolaires, les cégeps, les universités, les établissements de santé et de services sociaux, par les municipalités, dans le cas du transport en commun et de l'assainissement des eaux, ainsi que par les institutions culturelles dans le cas des équipements culturels.

Pour ces secteurs, les projets d'immobilisations achevés sont financés par des emprunts à long terme. Le calendrier de remboursement peut, selon le cas, s'étendre sur une période de 25 ans. Pour assumer sa part, le gouvernement s'engage à effectuer, en tout ou en partie, le remboursement du principal.

Intérêt

Les dépenses d'intérêt comprennent les dépenses affectées au service de la dette subventionnée, prises en compte dans les dépenses de programmes, et les dépenses servant au paiement des intérêts sur la dette du gouvernement.

ANNEXE 3.1 (suite)

Support

Les dépenses de support comprennent les diverses autres subventions destinées à fournir une aide financière sous différentes formes aux personnes, aux entreprises, aux organismes publics et parapublics et autres partenaires du gouvernement, incluant :

- > Au portefeuille « Santé et Services sociaux », les programmes d'assistance maladie et d'assurance médicaments administrés par la Régie de l'assurance maladie du Québec ainsi que l'aide aux ressources de type familial, l'aide aux organismes communautaires et les subventions d'appoint du réseau de la santé et des services sociaux;
- > Au portefeuille « Éducation, Loisir et Sport », le programme d'aide financière aux études et le programme d'aide au transport scolaire;
- > Au portefeuille « Emploi et Solidarité sociale », les mesures d'aide financière et les mesures d'aide à l'emploi;
- > Au portefeuille « Famille et Aînés », le soutien aux centres de la petite enfance et autres services de garde;
- > Au portefeuille « Culture, Communications et Condition féminine », le soutien, de concert avec les organismes et les sociétés d'État, à la vitalité culturelle, artistique et citoyenne du Québec ainsi qu'à son rayonnement à l'étranger.

Dans les autres portefeuilles, elles comprennent des programmes tels que :

- > Le programme d'aide au logement social et à l'amélioration de l'habitat géré par la Société d'habitation du Québec;
- > Les programmes de compensations financières et d'aide aux régions au ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire;
- > Les programmes de soutien financier aux agriculteurs et d'aide aux entreprises agroalimentaires au ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation;
- > La Stratégie d'action jeunesse 2009-2014 et le programme des Affaires autochtones au ministère du Conseil exécutif;
- > Le Programme d'appui stratégique à l'investissement (PASI), le Fonds pour l'accroissement de l'investissement privé et la relance de l'emploi (FAIRE), les aides accordés à certains projets d'intérêt économique, le programme d'aide à l'entrepreneuriat, le programme d'aide aux entreprises, le programme de soutien aux partenariats et aux filières industrielles, le programme de soutien à la recherche et le soutien aux organismes dédiés à la recherche et à l'innovation au ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation;
- > Les montants versés au titre de l'indemnisation des victimes d'actes criminels au ministère de la Justice;

ANNEXE 3.1 (suite)

- > Le Programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier, le Programme de création d'emplois en forêt et le Programme de mise en valeur de la forêt privée du ministère des Ressources naturelles et de la Faune;
- > Les programmes de prévention de la criminalité, de la sécurité et de l'aide aux victimes ainsi que les services policiers en milieu autochtones au ministère de la Sécurité publique;
- > Les programmes d'aide aux municipalités pour le transport en commun et de l'aide financière au réseau routier local au ministère des Transports.

ANNEXE 3.2

 Répartition du Budget de dépenses 2009-2010 par grandes catégories
 (en millions de \$)

	Rémunération	Fonctionnement et autres ¹	Capital	Intérêt	Support	Total
Assemblée nationale	87,6	28,5	-	-	0,1	116,2
Personnes désignées par l'Assemblée nationale	47,3	20,4	-	-	2,9	70,6
Affaires municipales, Régions et Occupation du territoire	67,5	33,5	390,3	310,2	1 025,6	1 827,1
Agriculture, Pêcheries et Alimentation	165,8	75,2	17,2	0,2	461,9	720,3
Conseil du trésor et Administration gouvernementale	404,3	262,2	0,3	5,6	0,2	672,6
Conseil exécutif	59,3	42,8	10,3	5,9	225,5	343,8
Culture, Communications et Condition féminine	175,8	99,8	90,3	59,5	242,6	668,0
Développement durable, Environnement et Parcs	103,0	59,6	18,9	7,2	22,5	211,2
Développement économique, Innovation et Exportation	65,6	216,3	7,2	23,4	602,4	914,9
Éducation, Loisir et Sport	10 720,5	1 663,3	641,5	564,8	840,9	14 431,0
Emploi et Solidarité sociale	320,4	159,5	21,4	6,3	3 720,8	4 228,4
Famille et Aînés	76,2	43,5	18,8	12,3	1 915,7	2 066,5
Finances	61,3	112,6	-	-	3,9	177,8
Immigration et Communautés culturelles	62,4	195,9	-	-	38,1	296,4
Justice	354,2	198,3	0,5	-	127,4	680,4
Relations internationales	51,2	39,0	-	-	25,7	115,9
Ressources naturelles et Faune	243,7	197,0	16,4	16,9	102,7	576,7
Revenu	374,4	626,2	40,7	5,3	3,4	1 050,0
Santé et Services sociaux	18 327,6	4 595,9	457,4	317,9	3 173,6	26 872,4
Sécurité publique	675,6	337,9	6,1	0,3	61,9	1 081,8
Services gouvernementaux	7,6	157,4	-	-	6,3	171,3
Tourisme	42,0	42,1	12,0	17,1	25,7	138,9
Transports	275,3	721,8	998,0	531,7	244,1	2 770,9
Travail	20,9	10,8	-	-	0,4	32,1
Crédits périmés escomptés	-	(150,0)	-	-	-	(150,0)
Crédits reportés en 2010-2011	-	(96,3)	-	-	-	(96,3)
Dépenses de programmes	32 789,5	9 693,2	2 747,3	1 884,6	12 874,3	59 988,9
Service de dette gouvernementale	-	-	-	6 104,0	-	6 104,0
Dépenses totales	32 789,5	9 693,2	2 747,3	7 988,6	12 874,3	66 092,9

¹ Cette rubrique comprend la provision pour créances douteuses, les crédits périmés escomptés et les crédits reportés en 2010-2011.

ANNEXE 3.3

Répartition des dépenses de programmes 2009-2010 par bénéficiaires
(en millions de dollars)

	Ministères	Établissements de santé et de services sociaux	Institutions d'enseignement	Personnes ¹	Municipalités	Entreprises	Autres ²	Total
Assemblée nationale	116,1	-	-	-	-	-	0,1	116,2
Personnes désignées par l'Assemblée nationale	67,7	-	-	-	-	-	2,9	70,6
Affaires municipales, Régions et Occupation du territoire	74,1	0,7	19,5	166,7	1 165,5	9,0	391,6	1 827,1
Agriculture, Pêcheries et Alimentation	183,7	-	4,3	-	-	451,4	80,9	720,3
Conseil du trésor et Administration gouvernementale	647,0	1,8	23,6	-	-	-	0,2	672,6
Conseil exécutif	99,9	-	1,2	-	63,7	0,3	178,7	343,8
Culture, Communications et Condition féminine	82,5	-	2,2	13,5	63,3	49,9	456,6	688,0
Développement durable, Environnement et Parcs	162,6	-	1,6	-	15,4	-	31,6	211,2
Développement économique, Innovation et Exportation	263,2	60,7	93,1	31,6	18,3	211,5	236,5	914,9
Éducation, Loisir et Sport	184,5	2,6	13 683,4	424,9	1,4	-	134,2	14 431,0
Emploi et Solidarité sociale	481,8	-	92,5	3 216,5	24,8	99,6	313,2	4 228,4
Famille et Aînés	87,7	3,0	-	54,5	4,5	372,9	1 543,9	2 066,5
Finances	159,6	-	1,0	-	-	-	17,2	177,8
Immigration et Communautés culturelles	258,3	-	-	14,6	2,5	-	21,0	296,4
Justice	462,2	-	-	124,6	-	-	93,6	680,4
Relations internationales	88,2	-	0,9	1,2	-	-	25,6	115,9
Ressources naturelles et Faune	469,1	-	0,8	-	11,0	84,0	11,8	576,7
Revenu	1 046,6	-	-	3,3	-	-	0,1	1 050,0
Santé et Services sociaux	148,7	18 258,5	-	7 487,8	-	165,0	812,4	26 872,4
Sécurité publique	1 012,2	-	-	1,4	58,3	-	9,9	1 081,8
Services gouvernementaux	165,0	-	1,2	-	-	-	5,1	171,3
Tourisme	28,9	-	-	-	-	5,2	104,8	138,9
Transports	2 110,0	-	0,8	15,0	462,4	28,0	154,7	2 770,9
Travail	24,6	-	-	-	-	-	7,5	32,1
Crédits périmés escomptés	(150,0)	-	-	-	-	-	-	(150,0)
Crédits reportés en 2010-2011	(96,3)	-	-	-	-	-	-	(96,3)
Dépenses de programmes	8 177,9	18 327,3	13 926,1	11 555,6	1 891,1	1 476,8	4 634,1	59 988,9

¹ Incluant l'aide aux personnes et les professionnels de la santé.

² Incluant les organismes à but non lucratif ainsi que les entreprises et organismes d'État.

EN BREF

CHAPITRE 4 L'EFFECTIF DU SECTEUR DE LA FONCTION PUBLIQUE

Depuis 2004-2005, le gouvernement poursuit son plan de réduction de la taille de l'État par le non-remplacement d'un départ à la retraite sur deux. À ce jour, ce plan a permis de réduire l'effectif de 4 557 équivalents temps complet, ce qui représente une diminution de 6,0 %.

Le plan de réduction de la taille de l'État se poursuivra tout en s'assurant de préserver les services à la population et en tenant compte des ajouts requis pour des priorités gouvernementales favorisant la relance de l'économie, notamment pour l'intensification du Plan québécois des infrastructures.

1. L'ÉVOLUTION DE L'EFFECTIF UTILISÉ DEPUIS 2003-2004

Au cours des cinq premières années d'application du plan de réduction de la taille de l'État, la réduction atteinte s'élève à 4 557 équivalents temps complet (ETC), ce qui représente 6,0 % de l'effectif du secteur de la fonction publique.

Le gouvernement entend poursuivre le non-remplacement de 50 % des départs à la retraite. Au cours de l'exercice 2009-2010, l'objectif de réduction de l'effectif utilisé est de plus de 900 ETC et tient compte des priorités gouvernementales en ce qui concerne les mesures annoncées favorisant la relance de l'économie, notamment l'intensification du Plan québécois des infrastructures, ainsi que la préservation des services à la population.

2. LES VARIATIONS À L'ENVELOPPE D'EFFECTIF AUTORISÉ

À chaque exercice financier, le Conseil du trésor détermine une enveloppe d'effectif autorisé pour chacun des ministères et organismes budgétaires incluant, le cas échéant, les fonds spéciaux ainsi que les organismes autres que budgétaires et ceux exerçant des opérations fiduciaires dont le personnel est assujéti à la Loi sur la fonction publique (L.R.Q., c. F-3.1.1).

MINISTÈRES ET ORGANISMES APPARAISSANT AU BUDGET DE DÉPENSES 2009-2010

L'enveloppe prévue d'effectif en 2009-2010 s'élève à 54 214 ETC, en réduction de 998 ETC par rapport à 2008-2009. Cette variation provient essentiellement de la baisse résultant du non-remplacement d'un départ à la retraite sur deux, en moyenne, survenu au cours de l'exercice financier 2008-2009.

Variation à l'enveloppe d'effectif autorisé des ministères et organismes apparaissant au Budget de dépenses 2009-2010^{1,2}

(en ETC)

Enveloppe prévue d'effectif total 2008-2009 apparaissant au Budget de dépenses 2009-2010	55 212
MOINS : Départs à la retraite 2008-2009 et autres variations	(998)
Enveloppe prévue d'effectif total en 2009-2010	54 214

¹ La répartition par portefeuilles est présentée à l'annexe 4.4.

² Ces données sont présentées selon la structure budgétaire 2009-2010.

ORGANISMES AUTRES QUE BUDGÉTAIRES ET CEUX EXERÇANT DES OPÉRATIONS FIDUCIAIRES DONT LE PERSONNEL EST ASSUJETTI À LA LOI SUR LA FONCTION PUBLIQUE

L'enveloppe prévue d'effectif total des organismes autres que budgétaires et ceux exerçant des opérations fiduciaires dont le personnel est assujéti à la Loi sur la fonction publique a augmenté globalement de 60 ETC. Cette augmentation s'explique principalement par :

- > L'ajout net de ressources à la Société de l'assurance automobile du Québec pour la mise en place du permis de conduire Plus de même qu'à la Régie de l'assurance maladie du Québec pour la validation de l'inscription des personnes assurées et le recouvrement des sommes indûment versées;
- > La réduction découlant du non-remplacement d'un départ à la retraite sur deux, en moyenne, survenu au cours de l'exercice financier 2008-2009.

Variation à l'enveloppe d'effectif autorisé des organismes autres que budgétaires et ceux exerçant des opérations fiduciaires dont le personnel est assujéti à la Loi sur la fonction publique^{1,2} (en ETC)

Enveloppe prévue d'effectif total 2008-2009 pour les organismes autres que budgétaires et ceux exerçant des opérations fiduciaires	15 817
PLUS : Départs à la retraite 2008-2009 et autres variations	60
Enveloppe prévue d'effectif total en 2009-2010	15 877

¹ La répartition par organismes est présentée à l'annexe 4.5.

² Ces données sont présentées selon la structure budgétaire 2009-2010.

ANNEXE 4.1

EFFECTIF DU SECTEUR DE LA FONCTION PUBLIQUE

L'effectif du secteur de la fonction publique comprend le personnel des ministères, des organismes, incluant ceux exerçant des opérations fiduciaires, assujetti à la Loi sur la fonction publique.

Il comprend également, pour certains organismes budgétaires uniquement, le personnel non assujetti à la Loi sur la fonction publique, tels que les policiers de la Sûreté du Québec, les juges, les procureurs aux poursuites criminelles et pénales de même que le personnel de la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse, du Conseil des services essentiels ainsi que du Protecteur du citoyen.

Les étudiants, les stagiaires et le personnel régulier en préretraite sont exclus de cet effectif.

Répartition de l'effectif total utilisé du secteur de la fonction publique en 2008-2009
(en ETC utilisé)

	Personnel assujetti à la Loi sur la fonction publique	Personnel non assujetti à la Loi sur la fonction publique	Total
Ministères et organismes budgétaires ¹	48 442	6 658	55 100
Organismes autres que budgétaires et ceux exerçant des opérations fiduciaires	16 226	-	16 226
Total	64 668	6 658	71 326

¹ L'effectif total utilisé des ministères et organismes budgétaires inclut les fonds spéciaux et le Compte de gestion de la T.P.S. du ministère du Revenu.

ANNEXE 4.2

Évolution de l'effectif des ministères et organismes présentés au Budget de dépenses 2009-2010¹
(en ETC)

	Effectif total autorisé prévu ²		Effectif total utilisé prévu ³	
	Niveau	Variation	Niveau	Variation
1998-1999	52 874	-	52 535	-
1999-2000	52 916	42	52 951	416
2000-2001	53 848	932	53 552	601
2001-2002 ⁴	54 752	904	55 249	1 697
2002-2003 ⁴	55 745	993	58 737	3 488
2003-2004 ⁴	56 961	1 216	59 669	932
2004-2005 ⁴	56 849	(112)	58 107	(1 562)
2005-2006	57 074	225	57 089 ⁵	(1 018)
2006-2007	56 047	(1 027)	56 015	(1 074)
2007-2008	55 393	(654)	55 253	(762)
2008-2009	55 212 ^{6,7}	(181)	55 100 ⁷	(153)

¹ Les données sont présentées selon la structure budgétaire 2009-2010.

² L'effectif total autorisé prévu a été redressé pour tenir compte de l'intégration des employés de la Ville de Montréal au réseau d'Emploi-Québec ainsi que de corps policiers municipaux à la Sûreté du Québec. Il ne tient pas compte d'ajouts d'effectif non récurrents qui ont été accordés au cours de l'exercice de même que des étudiants et des stagiaires.

³ Les données sont redressées pour tenir compte des modifications aux conventions collectives, de l'intégration des employés de la Ville de Montréal au réseau d'Emploi-Québec ainsi que de corps policiers municipaux à la Sûreté du Québec de même que l'exclusion des étudiants, des stagiaires et du personnel régulier en préretraite.

⁴ L'écart entre l'effectif total utilisé prévu et l'effectif total autorisé prévu provient essentiellement des ententes de gestion conclues entre les ministres responsables et le Conseil du trésor ainsi que de l'utilisation des marges de manœuvre accordées pour la gestion de l'effectif.

⁵ Ce niveau d'effectif exclut l'impact des journées de grève survenues au cours de l'exercice financier 2005-2006.

⁶ L'effectif total autorisé prévu correspond à l'effectif comparatif 2008-2009 apparaissant aux Volumes I et II du Budget de dépenses 2009-2010.

⁷ L'effectif 2008-2009 tient compte :

- > D'une augmentation de 189 ETC au ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale principalement pour la mise en œuvre du Pacte pour l'emploi;
- > D'une hausse de 117 ETC au ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles notamment pour le maintien des efforts entrepris par le Ministère pour la francisation et le traitement des demandes d'immigration et pour la hausse prévue du nombre d'immigrants;
- > D'une augmentation de 174 ETC au portefeuille « Justice », essentiellement au Directeur des poursuites criminelles et pénales pour l'ajout de procureurs, la mise en place de l'organisme, la prise en charge de responsabilités de cours municipales et pour l'accroissement des efforts de lutte au crime organisé;
- > D'un ajout de 207 ETC au ministère du Revenu pour l'intensification de ses activités notamment en matière de perception fiscale et de lutte contre l'évasion fiscale;
- > D'une hausse de 131 ETC au portefeuille « Sécurité publique », dont 98 ETC au Ministère pour la mise en opération des bâtiments modulaires pour les services correctionnels ainsi que la mise en place des mesures de sécurité au palais de justice de Montréal et à la Chambre de la jeunesse.

ANNEXE 4.3

Évolution de l'effectif des organismes autres que budgétaires et ceux exerçant des opérations fiduciaires dont le personnel est assujéti à la Loi sur la fonction publique¹
(en ETC)

	Effectif total autorisé prévu ²		Effectif total utilisé prévu ³	
	Niveau	Variation	Niveau	Variation
1998-1999	13 624	-	13 650	-
1999-2000 ⁴	14 018	394	14 229	579
2000-2001 ⁴	14 281	263	14 636	407
2001-2002 ⁴	14 416	135	14 981	345
2002-2003 ⁴	15 171	755	15 532	551
2003-2004 ⁴	15 730	559	16 214	682
2004-2005 ⁴	16 026	296	16 241	27
2005-2006 ⁴	16 029	3	16 028 ⁵	(213)
2006-2007 ⁴	16 005	(24)	16 024	(4)
2007-2008	16 190	185	16 092	68
2008-2009	16 171 ⁶	(19)	16 226 ⁶	134

¹ Les données sont présentées selon la structure budgétaire 2009-2010.

² L'effectif total autorisé prévu ne tient pas compte des ajouts d'effectif non récurrents qui ont été accordés au cours de l'exercice de même que des étudiants et des stagiaires.

³ Les données sont redressées pour tenir compte des modifications aux conventions collectives et de l'exclusion des étudiants, des stagiaires et du personnel régulier en préretraite.

⁴ L'écart entre l'effectif total utilisé prévu et l'effectif total autorisé prévu provient essentiellement des ententes de gestion conclues entre les ministres responsables et le Conseil du trésor, de l'utilisation des marges de manœuvre accordées pour la gestion de l'effectif ainsi que de la mise en place d'unités autonomes de service.

⁵ Ce niveau d'effectif exclut l'impact des journées de grève survenues au cours de l'exercice financier 2005-2006.

⁶ Ce niveau tient compte de transferts au Centre de services partagés du Québec à la suite de regroupements d'activités.

ANNEXE 4.4

Variation à l'enveloppe d'effectif autorisé des ministères et organismes apparaissant au Budget de dépenses 2009-2010¹
(en ETC)

	Effectif comparatif 2008-2009 ²	Départs à la retraite 2008-2009 et autres variations	Budget de dépenses 2009-2010 ³
Assemblée nationale	620	-	620
Personnes désignées par l'Assemblée nationale	671	-	671
Affaires municipales, Régions et Occupation du territoire	710	(21)	689
Agriculture, Pêcheries et Alimentation	2 019	(61)	1 958
Conseil du trésor et Administration gouvernementale	460	(15)	445
Conseil exécutif	689	(1)	688
Culture, Communications et Condition féminine	744	(9)	735
Développement durable, Environnement et Parcs	1 738	46	1 784
Développement économique, Innovation et Exportation	876	(20)	856
Éducation, Loisir et Sport	1 382	(33)	1 349
Emploi et Solidarité sociale	6 093	(152)	5 941
Famille et Aînés	1 009	(16)	993
Finances	751	(17)	734
Immigration et Communautés culturelles	1 067	(15)	1 052
Justice	3 877	(41)	3 836
Relations internationales	582	(10)	572
Ressources naturelles et Faune	3 993	(110)	3 883
Revenu	8 758	(172)	8 586
Santé et Services sociaux	915	(23)	892
Sécurité publique	11 652	(96)	11 556
Services gouvernementaux	258	(9)	249
Tourisme	318	(8)	310
Transports	5 801	(207)	5 594
Travail	229	(8)	221
TOTAL	55 212	(998)	54 214

¹ L'effectif comprend les fonds spéciaux et le Compte de gestion de la T.P.S. du ministère du Revenu.

² Ces données sont présentées selon la structure budgétaire 2009-2010.

³ D'autres ajustements seront apportés à l'effectif autorisé des ministères et organismes au cours de 2009-2010 afin de refléter entièrement la cible de réduction de l'effectif.

ANNEXE 4.5

Variation à l'enveloppe d'effectif autorisé des organismes autres que budgétaires et ceux exerçant des opérations fiduciaires dont le personnel est assujéti à la Loi sur la fonction publique (en ETC)

	Exercice 2008-2009 ¹	Départs à la retraite 2008-2009 et autres variations	Exercice 2009-2010 ²
Affaires municipales, Régions et Occupation du territoire			
Société d'habitation du Québec	347	(9)	338
Agriculture, Pêcheries et Alimentation			
La Financière agricole du Québec	629	(16)	613
Conseil du trésor et Administration gouvernementale			
Commission administrative des régimes de retraite et d'assurances (CARRA) ^{3,4}	595	15	610
Culture, Communications et Condition féminine			
Régie du cinéma	48	-	48
Éducation, Loisir et Sport			
Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec	228	(3)	225
Emploi et Solidarité sociale			
Conseil de gestion de l'assurance parentale ⁴	16	-	16
Régie des rentes du Québec ⁴	1 125	(33)	1 092
Finances			
Bureau de décision et de révision en valeurs mobilières	15	-	15
Institut de la statistique du Québec	232	(6)	226
Justice			
Office des professions du Québec	38	(1)	37
Tribunal administratif du Québec	258	(2)	256
Santé et Services sociaux			
Régie de l'assurance maladie du Québec	1 343	29	1 372
Services gouvernementaux			
Centre de services partagés du Québec	1 611	336 ⁵	1 947
Services Québec	768	(175)	593
Transports			
Société de l'assurance automobile du Québec	3 147	43	3 190
Travail			
Commission de la santé et de la sécurité du travail (CSST) ^{3,4}	3 930	(98)	3 832
Commission des lésions professionnelles	425	(3)	422
Commission des normes du travail	513	(6)	507
Commission des relations du travail	133	(2)	131
Régie du bâtiment du Québec	416	(9)	407
TOTAL	15 817	60	15 877

¹ Ces données sont présentées selon la structure budgétaire 2009-2010.

² D'autres ajustements seront apportés à l'effectif autorisé des organismes au cours de 2009-2010 afin de refléter entièrement la cible de réduction de l'effectif.

³ L'enveloppe d'effectif total prévue pour la CARRA et la CSST en 2009-2010 correspond à l'effectif total utilisé en 2008-2009.

⁴ Organismes exerçant des opérations fiduciaires.

⁵ Cette augmentation résulte principalement de l'impact du regroupement d'activités au Centre de services partagés du Québec.

EN BREF

CHAPITRE 5 LES INVESTISSEMENTS PUBLICS EN IMMOBILISATIONS PRÉVUS EN 2009-2010

Le Plan québécois des infrastructures 2008-2013, présenté en janvier 2009 dans le cadre de l'Énoncé économique, entraînera des investissements de 41 808,1 M\$ sur cinq ans, dont :

- > 33 891,0 M\$ pour le maintien d'actifs, incluant la résorption des déficits d'entretien cumulés, et pour l'amélioration et le remplacement des infrastructures :
 - > De ce montant, 27 871,2 M\$, soit 82,2 %, seront alloués au maintien d'actifs et aux déficits d'entretien, dont la résorption est prévue sur une période de quinze ans.
- > 7 917,1 M\$ pour le parachèvement de projets annoncés, tels que :
 - > Les autoroutes 25, 30 et 50 ainsi que la route 73/175;
 - > Des projets de transport en commun, dont le train de banlieue Corridor Nord-Est dans la région de Montréal et le projet Rapibus de la Société de transport de l'Outaouais;
 - > La réfection de salles d'urgence, de radio-oncologie et de cardiologie ainsi que l'ajout de lits en centres d'hébergement et de soins de longue durée.

Il s'agit d'une augmentation de 4 084,0 M\$ par rapport au premier Plan québécois des infrastructures qui portait sur la période 2007-2012.

Pour l'année 2009-2010, les investissements prévus au Plan québécois des infrastructures 2008-2013 sont de 8 937,3 M\$, soit :

- > 6 932,9 M\$ pour le maintien d'actifs ainsi que pour l'amélioration et le remplacement des infrastructures publiques. Ces investissements comprennent une somme de 1 336,9 M\$ pour la résorption du déficit d'entretien cumulé;
- > 2 004,4 M\$ pour le parachèvement des projets déjà prévus.

En 2009-2010, le total des investissements publics, incluant les investissements de 1 377,1 M\$ des ministères, des organismes budgétaires, des organismes autres que budgétaires et des fonds spéciaux, atteindra 10 314,4 M\$, soit une hausse de 1 029,9 M\$ par rapport à l'année précédente.

1. LES INVESTISSEMENTS PUBLICS TOTAUX PRÉVUS EN 2009-2010

Les investissements publics totaux prévus en 2009-2010 incluent :

- > Les investissements du Plan québécois des infrastructures 2008-2013 (PQI) annoncés lors de l'Énoncé économique de janvier 2009 et tels que présentés à l'annexe 5.1, soit ceux des secteurs suivants :
 - > Le réseau routier, dont les investissements sont réalisés par le Fonds de conservation et d'amélioration du réseau routier (FCARR);
 - > Le transport en commun, incluant les investissements de l'Agence métropolitaine de transport (AMT) financés par le ministère des Transports (MTQ);
 - > Les infrastructures maritimes, dont les investissements sont réalisés par la Société des traversiers du Québec (STQ);
 - > Le réseau de la santé et des services sociaux;
 - > Les réseaux de l'éducation;
 - > Les institutions culturelles et les sociétés et les organismes d'État de la culture;
 - > Les infrastructures municipales;
 - > Les logements sociaux et communautaires, dont les investissements sont réalisés ou financés par la Société d'habitation du Québec (SHQ);
 - > La recherche;
 - > Les établissements de détention, les postes de police et les palais de justice, dont les investissements sont réalisés par la Société immobilière du Québec (SIQ) pour le compte du ministère de la Justice (MJQ) et du ministère de la Sécurité publique (MSP).
- > Les investissements des organismes autres que budgétaires¹;
- > Les investissements des ministères et des organismes budgétaires²;
- > Les investissements des fonds spéciaux, autres que ceux du FCARR.

¹ Excluant les investissements de la Corporation d'hébergement du Québec (CHQ) pour le secteur de la santé et des services sociaux et de l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec (ITHQ) en éducation qui sont inclus au PQI.

² Excluant les investissements du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ) qui sont inclus au PQI et dont les sommes associées à l'Institut de technologie agroalimentaire et aux centres de recherche sont ajoutées aux enveloppes des secteurs de l'éducation et de la recherche.

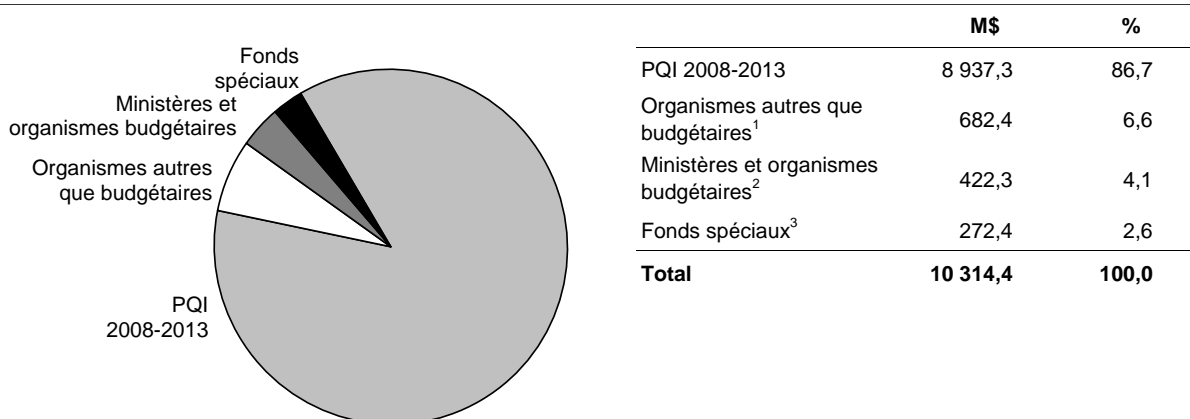
RÉPARTITION DES INVESTISSEMENTS PUBLICS EN 2009-2010

En 2009-2010, la prévision des investissements publics totaux s'établit à 10 314,4 M\$, en hausse de 1 029,9 M\$ par rapport à 2008-2009, soit une croissance de 11,1 %.

- > Les investissements prévus à l'année 2009-2010 du PQI s'élèvent à 8 937,3 M\$, incluant des investissements en parachèvement³ de 2 004,4 M\$, ce qui correspond à 86,7 % des investissements totaux.
- > Le solde des investissements de 1 377,1 M\$ se répartit entre :
 - > Les organismes autres que budgétaires, 682,4 M\$;
 - > Les ministères et les organismes budgétaires, 422,3 M\$;
 - > Les fonds spéciaux, 272,4 M\$.

Répartition des investissements publics prévus en 2009-2010

(contribution du gouvernement du Québec)



¹ Incluant les investissements de l'AMT qui ne sont pas financés par le MTQ et excluant les investissements de la CHQ, de la SHQ, des sociétés d'État de la culture, de l'ITHQ et de la STQ qui sont inclus au PQI. Les investissements de la SIQ effectués pour le compte du MJQ (palais de justice) et du MSP (établissements de détention et postes de police de la Sûreté du Québec) sont également exclus.

² Excluant les investissements de 13,5 M\$ du MAPAQ qui sont inclus au PQI.

³ Excluant les investissements du FCARR qui sont inclus au PQI.

³ Les projets d'investissement au titre du parachèvement correspondent aux projets amorcés avant la mise en œuvre du Plan québécois des infrastructures 2007-2012 annoncé en octobre 2007.

RÉPARTITION DES INVESTISSEMENTS PUBLICS PAR CATÉGORIES

La hausse des investissements de 1 029,9 M\$ entre 2008-2009 et 2009-2010 s'explique principalement par les investissements prévus au PQI. Les investissements de 8 937,3 M\$ du PQI en 2009-2010 se composent de :

- > 5 617,9 M\$ pour le maintien d'actifs, ce qui correspond à une hausse de 265,0 M\$ par rapport à 2008-2009. Ce montant inclut 1 336,9 M\$ pour la résorption du déficit d'entretien;
- > 1 315,0 M\$ pour l'amélioration et le remplacement des actifs, soit 447,9 M\$ de plus qu'en 2008-2009;
- > 2 004,4 M\$ pour le parachèvement des projets déjà annoncés.

À cela s'ajoutent les investissements de 1 377,1 M\$ réalisés par les ministères, les organismes budgétaires, les organismes autres que budgétaires et les fonds spéciaux qui ne sont pas inclus au PQI.

Évolution des investissements publics en immobilisations

(contribution du gouvernement du Québec, en millions de dollars)

	2005-2006 ¹	2006-2007 ¹	2007-2008	2008-2009	2009-2010
Maintien d'actifs					
Régulier	2 121,7	2 299,8	3 074,6	4 125,9	4 281,0
Résorption du déficit d'entretien	-	-	-	1 227,0	1 336,9
Sous-total Maintien d'actifs	2 121,7	2 299,8	3 074,6	5 352,9	5 617,9
Amélioration et remplacement	138,1	121,2	365,6	867,1	1 315,0
Parachèvement	1 700,4	1 744,9	1 574,1	2 035,5	2 004,4
Total PQI	3 960,2	4 165,9	5 014,3	8 255,5	8 937,3
Ministères et organismes budgétaires ² , organismes autres que budgétaires ³ et fonds spéciaux ⁴	811,3	841,5	827,3	1 029,0	1 377,1
Total	4 771,5	5 007,4	5 841,6	9 284,5	10 314,4

¹ Les projets de développement et les projets d'amélioration et de remplacement réalisés au cours des années 2005-2006 et 2006-2007 sont inclus à la rubrique parachèvement.

² Excluant les investissements du MAPAQ en éducation et en recherche qui sont inclus aux rubriques de maintien d'actifs et d'amélioration et remplacement.

³ Incluant les investissements de l'AMT qui ne sont pas financés par le MTQ et excluant les investissements de la CHQ, de la SHQ, des sociétés d'État de la culture, de l'ITHQ et de la STQ qui sont inclus au PQI. Les investissements de la SIQ effectués pour le compte du MJQ (palais de justice) et du MSP (établissements de détention et postes de police de la Sûreté du Québec) sont également exclus. Tous ces investissements sont exclus de cette rubrique et sont intégrés aux rubriques de maintien d'actifs, d'amélioration et remplacement ainsi que de parachèvement.

⁴ Excluant les investissements du FCARR qui sont intégrés aux rubriques de maintien d'actifs, d'amélioration et remplacement ainsi que de parachèvement.

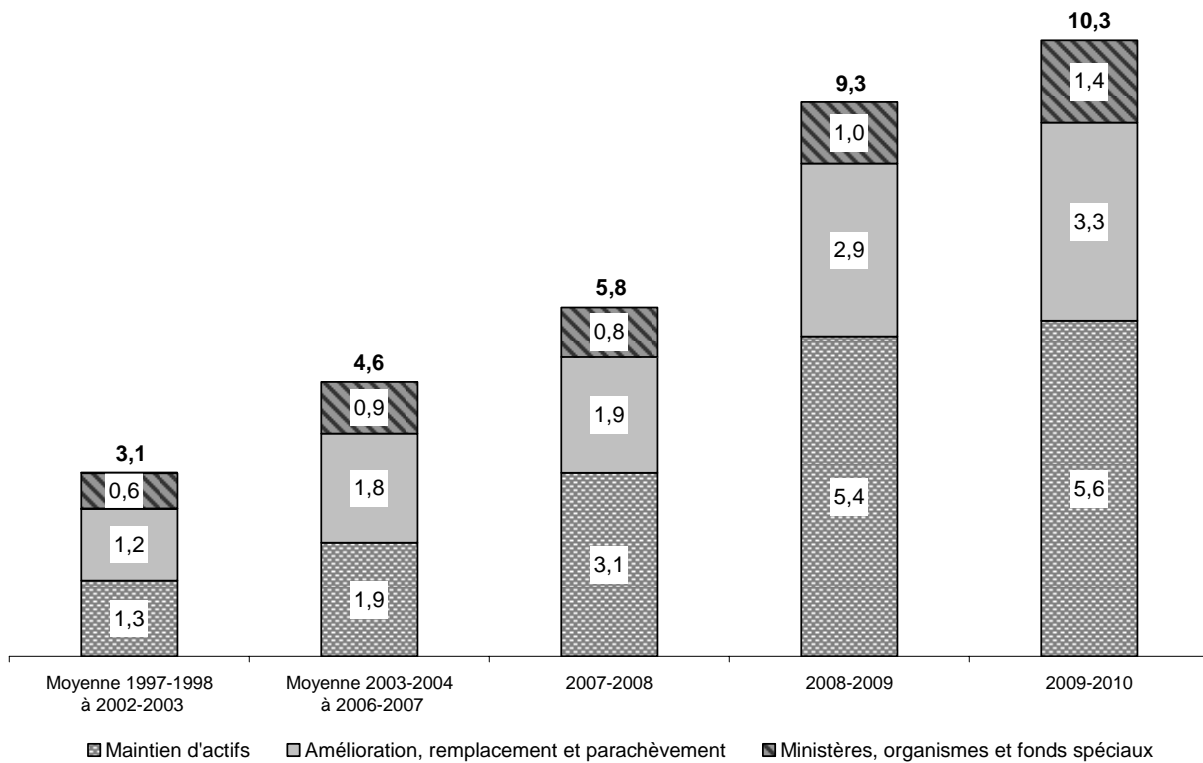
ÉVOLUTION DES INVESTISSEMENTS PUBLICS EN IMMOBILISATIONS

En 2009-2010, les investissements publics totaux atteindront 10 314,4 M\$, soit plus du triple du niveau annuel moyen d'investissements de 3 065,3 M\$ réalisés entre 1997-1998 et 2002-2003.

Au chapitre du maintien d'actifs, les investissements atteindront 5 617,9 M\$ en 2009-2010, soit plus de quatre fois les investissements annuels moyens de la période 1997-1998 et 2002-2003.

Évolution des investissements publics en immobilisations

(contribution du gouvernement du Québec, en milliards de dollars)



2. LES INVESTISSEMENTS PRÉVUS AU PLAN QUÉBÉCOIS DES INFRASTRUCTURES EN 2009-2010

PRIORITÉ MAINTENUE À L'ÉGARD DU MAINTIEN D'ACTIFS

Le gouvernement poursuivra en 2009-2010 les efforts visant à assurer le maintien et le renouvellement des infrastructures publiques, tout en accordant une importance particulière à la résorption du déficit d'entretien.

Les investissements prévus en maintien d'actifs s'élèvent à 5 617,9 M\$, soit une augmentation de 5,0 % par rapport aux investissements planifiés de 2008-2009. De ce montant, 1 336,9 M\$ seront consacrés à la résorption du déficit d'entretien.

L'enveloppe de maintien d'actifs inclut notamment 2 042,2 M\$ pour la conservation et l'amélioration du réseau routier ainsi qu'un montant de 1 108,3 M\$ pour le réseau de la santé et des services sociaux et de 1 089,6 M\$ pour ceux de l'éducation.

Évolution des investissements en maintien d'actifs et en résorption du déficit d'entretien cumulé du PQI par secteurs

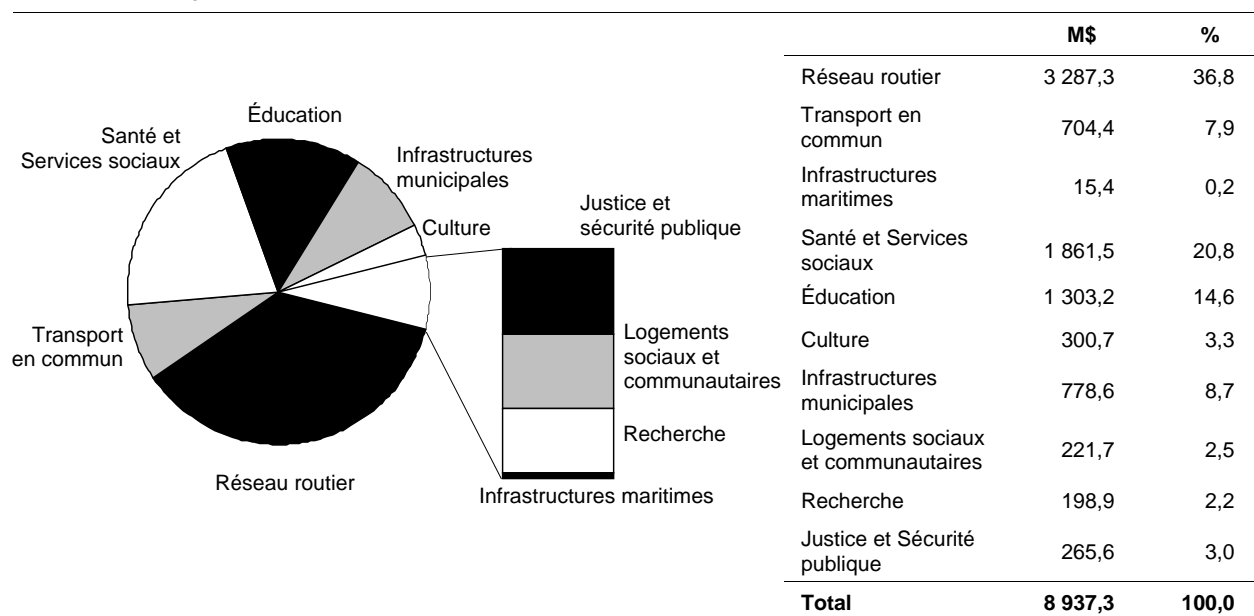
(contribution du gouvernement du Québec, en millions de dollars)

	2005-2006	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010
Réseau routier	941,5	937,4	1 162,1	1 887,8	2 042,2
Transport en commun	90,2	147,2	217,9	464,5	347,3
Infrastructures maritimes	-	-	-	-	-
Santé et Services sociaux	408,5	468,5	441,2	1 047,4	1 108,3
Éducation	556,5	611,4	820,9	1 069,5	1 089,6
Culture	85,4	88,8	76,8	191,5	177,6
Infrastructures municipales	-	-	294,7	542,1	698,6
Logements sociaux et communautaires	29,3	33,7	36,8	92,8	94,7
Recherche	0,6	-	0,1	4,0	3,7
Justice et Sécurité publique	9,7	12,8	24,1	53,3	55,9
Total	2 121,7	2 299,8	3 074,6	5 352,9	5 617,9
Croissance	366,6	178,1	774,8	2 278,3	265,0
Croissance (en %)	20,9	8,4	33,7	74,1	5,0

INVESTISSEMENTS PAR SECTEURS

Les investissements prévus au PQI sont financés au moyen d'emprunts à long terme contractés par les entités concernées. Essentiellement, la contribution du gouvernement prend la forme d'une prise en charge totale ou partielle de leur service de dette. Toutefois, dans le cas des immobilisations des palais de justice, des postes de police et des établissements de détention, la contribution gouvernementale se traduit par des loyers versés à la SIQ.

Investissements publics par secteurs prévus au PQI en 2009-2010 (contribution du gouvernement du Québec, en millions de dollars)



Réseau routier

Le gouvernement a procédé à un important redressement du budget consacré au réseau routier. En janvier 2009, le gouvernement a annoncé une enveloppe d'investissements de 16 151,3 M\$ d'ici 2012-2013, soit 3 230,3 M\$ par année en moyenne, ce qui correspond au triple de ce qui a été investi en moyenne au cours des dix années précédentes. Près de 73,0 % de cette enveloppe sera consacrée à la conservation et à l'amélioration du réseau routier.

Au total en 2009-2010, les investissements prévus par le FCARR s'élèvent à 3 287,3 M\$ comparativement à 2 801,1 M\$ en 2008-2009, en hausse de 486,2 M\$.

Des enveloppes totalisant 2 042,2 M\$ sont prévues pour le maintien d'actifs et la résorption du déficit d'entretien des chaussées et des structures. En ce qui concerne le parachèvement des projets de développement, on retrouve un montant de 1 030,1 M\$, notamment pour les travaux sur les autoroutes 25, 30 et 50 et sur la route 73/175.

Transport en commun

En 2009-2010, les investissements prévus sont de 704,4 M\$. Le gouvernement investit notamment 154,5 M\$ pour la phase 2 du programme de rénovation des systèmes du métro, 100,0 M\$ pour le remplacement des voitures MR-63 du métro mises en service en 1967, 85,7 M\$, par l'entremise de l'AMT, pour la mise en service du train de banlieue du Corridor Nord-Est dans la région de Montréal et 39,8 M\$ pour le projet Rapibus de la Société de transport de l'Outaouais.

De plus, une somme de 372,3 M\$ provenant de la Société de financement des infrastructures locales du Québec (SoFIL) est disponible aux organismes de transport en commun pour le financement d'investissements en 2009-2010.

Également, une somme de 130,0 M\$, en provenance du Fonds vert, sera disponible aux organismes de transport en commun en 2009-2010 pour le financement de dépenses visant l'amélioration des services de transport collectif.

C'est donc un investissement de 1 206,7 M\$ qui est prévu pour le transport en commun en 2009-2010.

Infrastructures maritimes

En 2009-2010, les investissements prévus sont de 15,4 M\$. Le gouvernement investit notamment 4,5 M\$ pour des travaux à la gare et au terminal de Lévis et 3,0 M\$ pour la réalisation d'études visant le remplacement de certains navires de la flotte de la STQ, dont le Camille-Marcoux.

Santé et Services sociaux

En 2009-2010, la prévision de l'ensemble des investissements dans le secteur de la santé et des services sociaux s'élève à 1 861,5 M\$. Par ailleurs, l'intensification des investissements en maintien d'actifs en porte le niveau à 1 108,3 M\$ en 2009-2010, une augmentation de 5,8 % par rapport à 2008-2009.

Éducation

Les investissements prévus dans ce secteur s'élèvent à 1 303,2 M\$ en 2009-2010, dont 83,6 % sera consacré au maintien d'actifs et à la résorption du déficit d'entretien.

En 2009-2010, le gouvernement ajoute une somme de 125,8 M\$ afin de permettre le démarrage de nouveaux projets visant notamment, l'agrandissement, le réaménagement et la construction d'établissements d'enseignement.

Culture

Les investissements prévus en 2009-2010 sont évalués à 300,7 M\$, une augmentation de 31,7 % par rapport à 2008-2009. Une somme de 179,8 M\$ est investie au chapitre des équipements culturels, du patrimoine bâti, du patrimoine religieux et de la Politique de la lecture et du livre, dont 132,9 M\$ en maintien d'actifs. Les sociétés d'État de la culture réalisent des investissements de 120,9 M\$, dont 44,7 M\$ pour le maintien de leurs actifs.

Infrastructures municipales

En 2009-2010, les prévisions d'investissements s'élèvent à 778,6 M\$ par rapport à 582,1 M\$ en 2008-2009. De ce montant, 698,6 M\$ sont prévus pour des travaux relatifs au remplacement des conduites d'eau et à la mise aux normes des usines de traitement d'eau potable et d'eaux usées et 80,0 M\$ pour les infrastructures de soutien au développement local et régional.

La SoFIL contribuera à financer ces investissements dans les réseaux souterrains et les usines de traitement d'eau potable et d'eaux usées ainsi que ceux en voirie locale pour une somme de 524,7 M\$ au cours de l'année 2009-2010.

Logements sociaux et communautaires

En 2009-2010, les investissements prévus dans ce secteur s'établissent à 221,7 M\$. Une somme de 94,7 M\$ est prévue pour le maintien d'actifs et la résorption du déficit d'entretien et de 103,5 M\$ pour poursuivre la réalisation de nouveaux logements sociaux et communautaires.

Recherche

Les investissements prévus en 2009-2010 s'élèvent à 198,9 M\$. Il s'agit principalement d'engagements découlant de l'annonce en décembre 2006 de la Stratégie québécoise de la recherche et de l'innovation qui vise à appuyer le Programme de soutien à la recherche et les projets en cofinancement avec la Fondation canadienne pour l'innovation.

Justice et Sécurité publique

En 2009-2010, les investissements prévus par la SIQ dans ce secteur atteignent 265,6 M\$. Il s'agit d'une hausse de 100,2 M\$ par rapport à 2008-2009. Un investissement de 135,3 M\$ est alloué pour des travaux de construction de cinq établissements de détention. Une somme de 19,0 M\$ est également attribuée pour la construction d'un quartier général de police à Mascouche et de 2,6 M\$ pour la construction de postes de police à Sainte-Agathe, Lachute, Sorel-Tracy et Radisson.

Évolution des investissements publics par secteurs prévus au PQI (contribution du gouvernement du Québec, en millions de dollars)

	2009-2010	2008-2009	Variation
Réseau routier			
Maintien d'actifs			
Régulier	1 647,1	1 586,2	60,9
Résorption du déficit d'entretien	395,1	301,6	93,5
Sous-total Maintien d'actifs	2 042,2	1 887,8	154,4
Amélioration et remplacement	215,0	115,1	99,9
Parachèvement	1 030,1	798,2	231,9
	3 287,3	2 801,1	486,2
Transport en commun			
Maintien d'actifs			
Régulier	244,5	361,7	(117,2)
Résorption du déficit d'entretien	102,8	102,8	-
Sous-total Maintien d'actifs	347,3	464,5	(117,2)
Amélioration et remplacement	220,6	77,8	142,8
Parachèvement	136,5	178,0	(41,5)
	704,4	720,3	(15,9)
Infrastructures maritimes			
Amélioration et remplacement	15,4	-	15,4
	15,4	-	15,4
Santé et Services sociaux			
Maintien d'actifs			
Régulier	902,2	845,3	56,9
Résorption du déficit d'entretien	206,1	202,1	4,0
Sous-total Maintien d'actifs	1 108,3	1 047,4	60,9
Amélioration et remplacement	367,0	330,9	36,1
Parachèvement	386,2	538,8	(152,6)
	1 861,5	1 917,1	(55,6)
Éducation			
Maintien d'actifs			
Régulier	860,7	845,1	15,6
Résorption du déficit d'entretien	228,9	224,4	4,5
Sous-total Maintien d'actifs	1 089,6	1 069,5	20,1
Amélioration et remplacement	189,0	231,2	(42,2)
Parachèvement	24,6	30,7	(6,1)
	1 303,2	1 331,4	(28,2)

Évolution des investissements publics par secteurs prévus au PQI (suite)
(contribution du gouvernement du Québec, en millions de dollars)

	2009-2010	2008-2009	Variation
Culture			
Maintien d'actifs			
Régulier	131,7	146,4	(14,7)
Résorption du déficit d'entretien	45,9	45,1	0,8
Sous-total Maintien d'actifs	177,6	191,5	(13,9)
Amélioration et remplacement	58,3	-	58,3
Parachèvement	64,8	36,9	27,9
	300,7	228,4	72,3
Infrastructures municipales			
Maintien d'actifs			
Régulier	384,2	233,9	150,3
Résorption du déficit d'entretien	314,4	308,2	6,2
Sous-total Maintien d'actifs	698,6	542,1	156,5
Amélioration et remplacement	40,0	-	40,0
Parachèvement	40,0	40,0	-
	778,6	582,1	196,5
Logements sociaux et communautaires			
Maintien d'actifs			
Régulier	51,0	50,0	1,0
Résorption du déficit d'entretien	43,7	42,8	0,9
Sous-total Maintien d'actifs	94,7	92,8	1,9
Parachèvement	127,0	225,9	(98,9)
	221,7	318,7	(97,0)
Recherche			
Maintien d'actifs			
Régulier	3,7	4,0	(0,3)
Parachèvement	195,2	187,0	8,2
	198,9	191,0	7,9
Justice et Sécurité publique			
Maintien d'actifs			
Régulier	55,9	53,3	2,6
Amélioration et remplacement	209,7	112,1	97,6
	265,6	165,4	100,2
Total	8 937,3	8 255,5	681,8

3. LES INVESTISSEMENTS PUBLICS DES ORGANISMES AUTRES QUE BUDGÉTAIRES

Les prévisions d'investissements des organismes autres que budgétaires totalisent 682,4 M\$ en 2009-2010 comparativement à 441,5 M\$ en 2008-2009, soit une hausse de 240,9 M\$ par rapport à l'exercice précédent :

- > Les investissements de l'AMT seront de 228,4 M\$ et sont attribuables notamment à des investissements dans les équipements et les infrastructures lourdes des trains de banlieue;
- > Les investissements du Centre de services partagés du Québec seront de 108,5 M\$ et s'expliquent notamment par le développement du Réseau national intégré de radiocommunications (RENIR) et la poursuite de l'implantation de la Solution d'affaires en gestion intégrée des ressources (SAGIR);
- > Les investissements de la SIQ seront de 96,6 M\$ et s'expliquent notamment, par les projets de réfection de l'édifice Marie-Guyart et de l'Atrium à Québec;
- > Les investissements de la Régie de l'assurance maladie du Québec seront de 57,0 M\$ et sont attribuables notamment à des travaux informatiques, dont le plan d'informatisation du réseau de la santé et des services sociaux et le projet de modernisation d'outils d'aide à la tâche;
- > Les investissements de la Société des établissements de plein air du Québec seront de 46,8 M\$ et sont attribuables à des travaux de développement et de mise aux normes dans les parcs et les réserves fauniques sur l'ensemble du territoire;
- > Le solde des investissements en immobilisations des organismes autres que budgétaires seront de 145,1 M\$, en hausse de 39,5 M\$.

Investissements publics des organismes autres que budgétaires

(contribution du gouvernement du Québec, en millions de dollars)

	2009-2010	2008-2009	Variation
Agence métropolitaine de transport ¹	228,4	71,9	156,5
Centre de services partagés du Québec	108,5	92,0	16,5
Société immobilière du Québec ²	96,6	113,1	(16,5)
Régie de l'assurance maladie du Québec	57,0	40,5	16,5
Société des établissements de plein air du Québec	46,8	18,4	28,4
Autres organismes ³	145,1	105,6	39,5
Total	682,4	441,5	240,9

¹ Excluant les investissements de l'AMT financés par le ministère des Transports.

² Excluant les investissements de la SIQ effectués pour le compte du MJQ (palais de justice) et du MSP (établissements de détention et postes de police de la Sûreté du Québec).

³ Excluant les investissements de la CHQ, de la SHQ, des sociétés d'État de la culture, de l'ITHQ et de la STQ qui sont inclus au PQI.

4. LES INVESTISSEMENTS PUBLICS DES MINISTÈRES ET DES ORGANISMES BUDGÉTAIRES

Les prévisions d'investissements publics des ministères et des organismes budgétaires atteignent 422,3 M\$ en 2009-2010, comparativement à 371,4 M\$ en 2008-2009, une croissance de 50,9 M\$ par rapport à l'exercice précédent :

- > Transports : le budget d'investissements de 62,2 M\$ est principalement consacré aux travaux relatifs aux infrastructures maritimes et aériennes, dont 14,0 M\$ pour la modernisation de l'aéroport de Puvirnituk et des acquisitions en technologie de l'information;
- > Sécurité publique : les investissements de 59,7 M\$ découlent principalement du renouvellement du parc automobile de la Sûreté du Québec et d'acquisitions en technologie de l'information, notamment pour le Système intégré de radiocommunication policière (SIRP) et pour le Système intégré d'information de justice (SIJ) qui est sous la gouverne du MJQ;
- > Agriculture, Pêcheries et Alimentation : la hausse du budget d'investissements de 24,7 M\$ est attribuable à la construction des laboratoires d'épidémiologie et de pathologie animale de Saint-Hyacinthe et de Québec;
- > Famille et Aînés : le budget d'investissements de 38,1 M\$ est presque exclusivement consacré à la réalisation du plan d'informatisation du Ministère comprenant le projet de gestion du financement des centres de la petite enfance et des garderies;
- > Justice : les investissements de 35,5 M\$ sont essentiellement attribuables aux travaux informatiques, dont le SIJ;
- > Développement durable, Environnement et Parcs : les investissements s'élèvent à 35,4 M\$, en raison des investissements additionnels pour le développement des parcs nationaux en milieu nordique;
- > Les investissements en immobilisations des autres ministères diminuent légèrement pour s'établir à 144,4 M\$.

Investissements publics des ministères et des organismes budgétaires

(contribution du gouvernement du Québec, en millions de dollars)

	2009-2010	2008-2009	Variation
Transports	62,2	49,4	12,8
Sécurité publique	59,7	56,5	3,2
Agriculture, Pêcheries et Alimentation ¹	47,0	22,3	24,7
Famille et Aînés	38,1	36,1	2,0
Justice	35,5	31,1	4,4
Développement durable, Environnement et Parcs	35,4	26,2	9,2
Autres ministères	144,4	149,8	(5,4)
Total	422,3	371,4	50,9

¹ Excluant les investissements du MAPAQ en éducation et en recherche qui sont inclus au PQI, soit 13,5 M\$ en 2009-2010 et 10,5 M\$ en 2008-2009.

5. LES INVESTISSEMENTS PUBLICS DES FONDS SPÉCIAUX

Les investissements prévus par les fonds spéciaux, excluant le FCARR, totalisent 272,4 M\$ en 2009-2010, comparativement à 216,1 M\$ en 2008-2009, une croissance de 56,3 M\$ par rapport à l'exercice précédent.

- > Le niveau prévu des investissements des fonds des technologies de l'information du ministère du Revenu (MRQ), du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MESS) et du Conseil du trésor (CT) s'élève à 118,5 M\$ en 2009-2010. Il s'agit d'une augmentation de 19,8 M\$ par rapport à 2008-2009 qui s'explique notamment par le projet de facturation obligatoire dans le secteur de la restauration et par la réalisation d'un système intégré des comptes à recevoir du MRQ;
- > Les investissements du Fonds d'information foncière du ministère des Ressources naturelles et de la Faune (MRNF) s'élèvent à 39,5 M\$ en 2009-2010, une hausse de 2,6 M\$ par rapport à 2008-2009, en raison des coûts des services professionnels relatifs à la réalisation de la réforme du cadastre québécois et aux investissements en technologies de l'information;
- > Le Fonds de gestion de l'équipement roulant du MTQ investira 32,8 M\$ en 2009-2010 pour acquérir des véhicules et des équipements connexes afin d'alimenter le parc de ses clients, principalement le MTQ;
- > Le Fonds des services de police du MSP investira 27,9 M\$ en 2009-2010. La hausse de 9,2 M\$ s'explique notamment par le renouvellement et l'acquisition des véhicules et par la réalisation du projet SIRP;
- > Les investissements des autres fonds spéciaux totalisent 53,7 M\$ en 2009-2010, ce qui représente une hausse de 25,2 M\$ par rapport à 2008-2009.

Investissements publics des fonds spéciaux

(contribution du gouvernement du Québec, en millions de dollars)

	2009-2010	2008-2009	Variation
Fonds des technologies de l'information du MRQ, du MESS et du CT	118,5	98,7	19,8
Fonds d'information foncière	39,5	36,9	2,6
Fonds de gestion de l'équipement roulant	32,8	33,3	(0,5)
Fonds des services de police	27,9	18,7	9,2
Autres fonds spéciaux ¹	53,7	28,5	25,2
Total	272,4	216,1	56,3

¹ Excluant les investissements du FCARR qui sont entièrement inclus au PQI.

ANNEXE 5.1

Investissements du Plan québécois des infrastructures 2008-2013
par secteurs d'intervention et par types d'investissements
 (contribution du gouvernement du Québec, en millions de dollars)

Secteurs	Maintien d'actifs			Amélioration et remplacement	Sous-total	Parachèvement	PQI 2008-2013
	Budget régulier	Résorption du déficit d'entretien sur 15 ans ¹	Sous-total				
Réseau routier	8 378,0	2 070,0	10 448,0	1 336,8	11 784,8	4 366,5	16 151,3
Transport en commun	973,7	514,0	1 487,7	665,6	2 153,3	485,5	2 638,8
Infrastructures maritimes	-	-	-	350,0	350,0	-	350,0
Santé et Services sociaux	4 325,4	1 051,8	5 377,2	2 127,2	7 504,4	1 277,5	8 781,9
Éducation	4 345,5	1 167,9	5 513,4	471,7	5 985,1	56,0	6 041,1
Culture	629,6	234,2	863,8	148,0	1 011,8	170,2	1 182,0
Infrastructures municipales	1 785,6	1 603,9	3 389,5	40,0	3 429,5	200,0	3 629,5
Logements sociaux et communautaires	260,1	223,0	483,1	115,4	598,5	559,2	1 157,7
Recherche	17,4	-	17,4	100,0	117,4	802,2	919,6
Justice et Sécurité publique	291,1	-	291,1	665,1	956,2	-	956,2
PQI 2008-2013	21 006,4	6 864,8	27 871,2	6 019,8	33 891,0	7 917,1	41 808,1

¹ Au total, le déficit d'entretien cumulé assumé par le gouvernement s'élève à 8,1 milliards de dollars pour le réseau routier, 1,8 milliard de dollars pour le transport en commun, 3,0 milliard de dollars pour la santé, 3,3 milliards de dollars pour l'éducation, 0,6 milliard de dollars pour la culture, 3,1 milliards de dollars pour les infrastructures municipales et 0,6 milliard de dollars pour les logements sociaux et communautaires.

ANNEXE 5.1 (suite)

**Investissements du Plan québécois des infrastructures 2008-2013
par secteurs d'intervention et par années**

(contribution du gouvernement du Québec, en millions de dollars)

Secteurs	2008-2009	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	PQI 2008-2013
Réseau routier	2 801,1	3 287,3	3 409,0	3 542,3	3 111,6	16 151,3
Transport en commun	720,3	704,4	698,1	353,5	162,5	2 638,8
Infrastructures maritimes	-	15,4	24,0	148,5	162,1	350,0
Santé et Services sociaux	1 917,1	1 861,5	1 633,3	1 652,3	1 717,7	8 781,9
Éducation	1 331,4	1 303,2	1 120,0	1 133,4	1 153,1	6 041,1
Culture	228,4	300,7	296,8	186,6	169,5	1 182,0
Infrastructures municipales	582,1	778,6	687,7	788,8	792,3	3 629,5
Logements sociaux et communautaires	318,7	221,7	235,8	243,1	138,4	1 157,7
Recherche	191,0	198,9	143,6	143,0	243,1	919,6
Justice et Sécurité publique	165,4	265,6	218,3	225,2	81,7	956,2
PQI 2008-2013	8 255,5	8 937,3	8 466,6	8 416,7	7 732,0	41 808,1

**Investissements du Plan québécois des infrastructures 2008-2013
par types d'investissements et par années**

(contribution du gouvernement du Québec, en millions de dollars)

Types d'investissements	2008-2009	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	PQI 2008-2013
Maintien d'actifs						
Budget régulier	4 125,9	4 281,0	4 287,2	4 260,0	4 052,3	21 006,4
Résorption du déficit d'entretien sur 15 ans	1 227,0	1 336,9	1 378,8	1 379,3	1 542,8	6 864,8
Sous total Maintien d'actifs	5 352,9	5 617,9	5 666,0	5 639,3	5 595,1	27 871,2
Amélioration et remplacement	867,1	1 315,0	1 018,3	1 439,1	1 380,3	6 019,8
Parachèvement	2 035,5	2 004,4	1 782,3	1 338,3	756,6	7 917,1
PQI 2008-2013	8 255,5	8 937,3	8 466,6	8 416,7	7 732,0	41 808,1

EN BREF

CHAPITRE 6 LES RÉSULTATS DES ENTITÉS CONSOLIDÉES

La consolidation des dépenses et des revenus des fonds spéciaux, des organismes autres que budgétaires et des comptes à fin déterminée a pour effet d'augmenter les dépenses du gouvernement de 5 891,9 M\$ et les revenus de 5 651,9 M\$, pour un impact à la baisse de 240,0 M\$ sur les résultats financiers du gouvernement pour l'exercice 2009-2010.

Quant aux réseaux de la santé et des services sociaux et de l'éducation, la consolidation de leurs résultats nets a un impact à la baisse de 120,0 M\$ sur les résultats financiers du gouvernement en 2009-2010.

1. LES DÉPENSES CONSOLIDÉES DU GOUVERNEMENT

Les dépenses consolidées du gouvernement s'élèvent à 72 104,8 M\$ en 2009-2010 et sont ainsi réparties :

- > 66 092,9 M\$ pour les dépenses budgétaires, soit 59 988,9 M\$ pour les dépenses de programmes et 6 104,0 M\$ pour le service de la dette;
- > 6 011,9 M\$ pour l'impact de la consolidation des entités consolidées, dont 5 891,9 M\$ pour l'impact de la consolidation des dépenses des fonds spéciaux, des organismes autres que budgétaires et des comptes à fin déterminée, et 120,0 M\$ pour l'impact de la consolidation des résultats nets des réseaux de la santé et des services sociaux et de l'éducation.

Les dépenses consolidées du gouvernement pour l'exercice financier 2009-2010 sont plus élevées de 2 603,1 M\$ que celles prévues pour 2008-2009, cette hausse s'expliquant par :

- > Une augmentation de 2 104,1 M\$ des dépenses budgétaires;
- > Une augmentation de 499,0 M\$ pour l'impact de la consolidation des entités et des réseaux.

Les principales conventions comptables du gouvernement relatives à la consolidation des entités consolidées et les changements à la liste des entités depuis 2008-2009 sont présentés aux annexes 6.1 et 6.2.

Dépenses consolidées du gouvernement

(en millions de dollars)

	2009-2010	2008-2009	Variation
Dépenses de programmes	59 988,9	57 399,8	2 589,1
Service de la dette	6 104,0	6 589,0	(485,0)
Dépenses budgétaires	66 092,9	63 988,8	2 104,1
Impact de la consolidation sur les dépenses			
Fonds spéciaux, organismes autres que budgétaires et comptes à fin déterminée ¹	5 891,9	5 323,9	568,0
Réseaux de la santé et des services sociaux et de l'éducation ²	120,0	189,0	(69,0)
	6 011,9	5 512,9	499,0
Dépenses consolidées du gouvernement	72 104,8	69 501,7	2 603,1

¹ Dépenses après ajustements de la consolidation.

² Les résultats des réseaux sont présentés selon la méthode modifiée de comptabilisation à la valeur de consolidation.

2. L'ÉVOLUTION DE LA PRÉVISION DES RÉSULTATS DES ENTITÉS CONSOLIDÉES EN 2008-2009

Depuis le dépôt du Budget de dépenses 2008-2009, les résultats prévus des fonds spéciaux, des organismes autres que budgétaires et des comptes à fin déterminée se sont améliorés de 232,0 M\$, passant d'un déficit prévu de 258,0 M\$ à un déficit anticipé de 26,0 M\$.

En incluant les résultats nets des réseaux de la santé et des services sociaux et de l'éducation, la consolidation des entités consolidées a un impact négatif anticipé de 364,0 M\$ sur les résultats financiers du gouvernement comparativement à un impact négatif de 295,0 M\$ prévu au Budget de dépenses 2008-2009.

Évolution de la prévision des résultats des entités consolidées en 2008-2009

(en millions de dollars)

	2008-2009		Variation
	Prévisions révisées	Budget de dépenses	
Fonds spéciaux	186,7	111,8	74,9
Organismes autres que budgétaires	(213,1)	(327,9)	114,8
Comptes à fin déterminée	0,4	(41,9)	42,3
Résultats avant consolidation	(26,0)	(258,0)	232,0
Ajustements de la consolidation ¹	(149,0)	113,0	(262,0)
	(175,0)	(145,0)	(30,0)
Réseaux de la santé et des services sociaux et de l'éducation	(189,0)	(150,0)	(39,0)
Impact de la consolidation	(364,0)	(295,0)	(69,0)

¹ Les ajustements de la consolidation ont pour effet d'éliminer les opérations interentités et d'harmoniser les conventions comptables en usage dans les fonds spéciaux, les organismes autres que budgétaires et les comptes à fin déterminée avec celles utilisées par le gouvernement.

L'amélioration de 232,0 M\$ des résultats prévus en 2008-2009 des fonds spéciaux, des organismes autres que budgétaires et des comptes à fin déterminée s'explique notamment par les facteurs suivants :

- > Une augmentation de 103,6 M\$ à la Société de financement des infrastructures locales du Québec, qui s'explique principalement par un report dans la réalisation de certains travaux ainsi que par la contribution du gouvernement du Québec;
- > Une augmentation de l'excédent de 55,3 M\$ au Fonds vert principalement due à une révision de l'échéancier dans la mise en œuvre du Plan d'action sur les changements climatiques (PACC). Les surplus seront utilisés au cours des prochaines années pour la réalisation des actions prévues au PACC;
- > Une augmentation de 39,8 M\$ de l'excédent à l'Agence métropolitaine de transport découlant d'une révision de ses conventions comptables;

- > Une diminution de 55,3 M\$ à La Financière agricole du Québec en raison du niveau plus élevé que prévu des compensations de l'Assurance stabilisation des revenus agricoles, relié notamment à la situation de crise qui perdure dans le secteur porcin;
- > Une diminution de 25,8 M\$ pour le Fonds d'assurance-prêts agricoles et forestiers dont les revenus de placements sont affectés par la conjoncture économique actuelle;
- > Une diminution de 24,6 M\$ au Fonds forestier qui s'explique par l'insuffisance de redevances pour financer certaines dépenses du Fonds.

En ce qui concerne les comptes à fin déterminée, les prévisions des résultats en 2008-2009 sont révisées en faveur d'un excédent de 0,4 M\$ comparativement à un déficit de 41,9 M\$ lors du Budget de dépenses 2008-2009 :

- > Les résultats des comptes à fin déterminée sont présentés sur une base de caisse. Ainsi, les fluctuations importantes entre les entrées et les sorties de fonds expliquent cette variation.

3. L'IMPACT DE LA CONSOLIDATION SUR LES RÉSULTATS DU GOUVERNEMENT EN 2009-2010

La consolidation des résultats des entités consolidées sur les résultats du gouvernement a un impact négatif de 360,0 M\$ en 2009-2010, soit un niveau comparable à celui de 2008-2009, qui se répartit ainsi :

- > 240,0 M\$ pour la consolidation des fonds spéciaux, des organismes autres que budgétaires et des comptes à fin déterminée;
- > 120,0 M\$ pour la consolidation des réseaux de la santé et des services sociaux et de l'éducation.

Impact de la consolidation sur les résultats du gouvernement en 2009-2010

(en millions de dollars)

	2009-2010			2008-2009	
	Revenus	Dépenses	Résultats	Résultats probables	Variation
Fonds spéciaux, organismes autres que budgétaires et comptes à fin déterminée	26 729,4	26 943,4	(214,0)	(26,0)	(188,0)
Ajustements de la consolidation ¹	(21 077,5)	(21 051,5)	(26,0)	(149,0)	123,0
Impact de la consolidation	5 651,9	5 891,9	(240,0)	(175,0)	(65,0)
Réseaux de la santé et des services sociaux et de l'éducation ²	-	120,0	(120,0)	(189,0)	69,0
Impact total de la consolidation	5 651,9	6 011,9	(360,0)	(364,0)	4,0

¹ Les ajustements de la consolidation ont pour effet d'éliminer les opérations interentités et d'harmoniser les conventions comptables en usage dans les fonds spéciaux, les organismes autres que budgétaires et les comptes à fin déterminée avec celles utilisées par le gouvernement.

² Les résultats des réseaux sont présentés selon la méthode modifiée de comptabilisation à la valeur de consolidation.

4. LES RÉSULTATS DES FONDS SPÉCIAUX EN 2009-2010

Les fonds spéciaux présentent un surplus de 146,9 M\$ pour l'exercice financier 2009-2010 comparativement à un surplus de 186,7 M\$ en 2008-2009. Cette baisse de 39,8 M\$ par rapport à 2008-2009 s'explique en grande partie par les facteurs suivants :

- > Une diminution de 24,8 M\$ de l'excédent au Fonds d'information foncière, qui s'explique par la baisse anticipée des mises en chantier au cours de l'exercice 2009-2010 en raison de la conjoncture économique actuelle. De plus, le Fonds prévoit démarrer certains projets qui avaient été reportés en 2009-2010;
- > L'augmentation du déficit de 16,8 M\$ du Fonds de développement du marché du travail sera compensée par l'utilisation du surplus cumulé pour le financement de ses activités en 2009-2010;
- > Le Fonds pour le développement du sport et de l'activité physique prévoit un surplus de 5,7 M\$ en 2009-2010, comparativement à un surplus de 22,1 M\$ en 2008-2009. Cette diminution de 16,4 M\$ s'explique par la hausse du rythme de réalisation des différents projets financés par le Fonds;
- > Le Fonds de financement présente un excédent prévu de 9,5 M\$ pour l'exercice financier 2009-2010, soit une diminution de 16,3 M\$ par rapport à l'excédent anticipé de 25,8 M\$ en 2008-2009. Cette diminution de l'excédent s'explique par le fait que les taux de financement à court terme ont été exceptionnellement bas en 2008-2009;
- > L'augmentation de l'excédent de 22,3 M\$ en 2009-2010 au Fonds vert s'explique par une augmentation des revenus provenant des transferts fédéraux concernant l'Éco-Fiducie sur la qualité de l'air et des changements climatiques. Ces surplus seront utilisés dans le cadre du Plan d'action sur les changements climatiques (PACC).

Résultats en 2009-2010 des fonds spéciaux¹ (en millions de dollars)

	2009-2010			2008-2009	Variation
	Revenus	Dépenses	Résultats	Résultats probables	
Fonds d'information foncière	110,1	99,8	10,3	35,1	(24,8)
Fonds de développement du marché du travail	959,2	984,2	(25,0)	(8,2)	(16,8)
Fonds pour le développement du sport et de l'activité physique	32,0	26,3	5,7	22,1	(16,4)
Fonds de financement	804,2	794,7	9,5	25,8	(16,3)
Fonds vert	465,9	315,8	150,1	127,8	22,3
Autres fonds spéciaux	6 248,3	6 252,0	(3,7)	(15,9)	12,2
Total avant la consolidation	8 619,7	8 472,8	146,9	186,7	(39,8)
Ajustements de la consolidation	(6 468,5)	(6 523,6)	55,1	1,3	53,8
Impact de la consolidation	2 151,2	1 949,2	202,0	188,0	14,0

¹ Les résultats des fonds spéciaux sont présentés à l'annexe 6.3.

5. LES RÉSULTATS DES ORGANISMES AUTRES QUE BUDGÉTAIRES EN 2009-2010

Les résultats prévus des organismes autres que budgétaires affichent un déficit de 335,0 M\$ en 2009-2010, comparativement à un déficit de 213,1 M\$ en 2008-2009. Cette variation de 121,9 M\$ s'explique en grande partie par les facteurs suivants :

- > La Société de financement des infrastructures locales du Québec présente un déficit de 6,8 M\$ pour l'exercice financier 2009-2010, comparativement à un surplus de 67,5 M\$ en 2008-2009. Cette variation de 74,3 M\$ résulte notamment du décalage entre la cédule d'encaissement des revenus et la réalisation des travaux;
- > Le Fonds d'assurance-prêts agricoles et forestiers prévoit un surplus de 9,3 M\$ en 2009-2010, soit une amélioration de 22,5 M\$ par rapport au déficit de 13,2 M\$ en 2008-2009. Cette amélioration s'explique principalement par l'évolution prévue des placements à long terme du Fonds.

Résultats en 2009-2010 des organismes autres que budgétaires¹

(en millions de dollars)

	2009-2010			2008-2009	
	Revenus	Dépenses	Résultats	Résultats probables	Variation
Société de financement des infrastructures locales du Québec	826,0	832,8	(6,8)	67,5	(74,3)
Fonds d'assurance-prêts agricoles et forestiers	18,3	9,0	9,3	(13,2)	22,5
Autres organismes	15 774,9	16 112,4	(337,5)	(267,4)	(70,1)
Total avant la consolidation	16 619,2	16 954,2	(335,0)	(213,1)	(121,9)
Ajustements de la consolidation	(13 636,4)	(13 529,4)	(107,0)	(149,9)	42,9
Impact de la consolidation	2 982,8	3 424,8	(442,0)	(363,0)	(79,0)

¹ Les résultats des organismes autres que budgétaires sont présentés à l'annexe 6.4.

6. LES RÉSULTATS DES COMPTES À FIN DÉTERMINÉE EN 2009-2010

Les résultats des comptes à fin déterminée sont présentés sur une base de caisse, ce qui peut générer des fluctuations importantes en fonction des entrées et des sorties de fonds. Les ajustements de la consolidation ont principalement pour effet d'ajuster ces résultats afin qu'ils soient présentés sur une base d'exercice.

Les comptes à fin déterminée présentent un déficit de 25,9 M\$ pour l'exercice financier 2009-2010 comparativement à un surplus de 0,4 M\$ en 2008-2009. Cette variation prévue en 2009-2010 est due au décalage entre le moment où les déboursés sont effectués et celui où les tiers remboursent leur quote-part.

Résultats en 2009-2010 des comptes à fin déterminée^{1, 2} (en millions de dollars)

	2009-2010			2008-2009	Variation
	Revenus	Dépenses	Résultats	Résultats probables	
Comptes à fin déterminée	1 490,5	1 516,4	(25,9)	0,4	(26,3)
Ajustements de la consolidation	(972,6)	(998,5)	25,9	(0,4)	26,3
Impact de la consolidation	517,9	517,9	-	-	-

¹ Les ajustements de la consolidation ont pour effet de ramener les comptes à fin déterminée à l'équilibre budgétaire.

² Les résultats des comptes à fin déterminée sont présentés à l'annexe 6.5.

ANNEXE 6.1

LE PÉRIMÈTRE COMPTABLE DU GOUVERNEMENT

Le critère d'inclusion dans le périmètre comptable du gouvernement repose sur le contrôle exercé par ce dernier.

Le périmètre comptable du gouvernement englobe les ministères et les organismes sous la responsabilité d'un ministre et dont le budget est financé par des crédits alloués par l'Assemblée nationale. Il englobe aussi l'ensemble des fonds spéciaux, des organismes autres que budgétaires, des comptes à fin déterminée et des entreprises qui appartiennent au gouvernement ou qui sont sous son contrôle. Il inclut également les agences de la santé et des services sociaux, les établissements de santé publics, les commissions scolaires, les cégeps ainsi que l'Université du Québec et ses constituantes.

Les dépenses consolidées du gouvernement comprennent, en plus des dépenses de programmes et celles du service de la dette, les dépenses effectuées par les fonds spéciaux, les organismes autres que budgétaires et les comptes à fin déterminée. Elles comprennent également les résultats nets des réseaux de la santé et des services sociaux et de l'éducation¹.

Les dépenses des entités consolidées sont ajoutées à celles du gouvernement, après élimination des opérations interentités et après harmonisation des conventions comptables, lorsqu'il y a lieu. Ces ajustements sont de deux ordres :

- > Le premier consiste à éliminer les opérations interentités. Ces éliminations sont nécessaires pour ne pas comptabiliser deux fois la même dépense lors de la consolidation;
- > Le deuxième type d'ajustement résulte de l'harmonisation des conventions comptables des fonds spéciaux et des organismes autres que budgétaires avec celles du gouvernement.

Il importe de noter que les organismes exerçant des activités de nature fiduciaire ne sont pas inclus au périmètre comptable du gouvernement.

MÉTHODES DE CONSOLIDATION

La consolidation vise à regrouper toutes les opérations et les ressources financières dont le gouvernement est responsable. Ce regroupement permet de fournir un portrait financier global du gouvernement. Deux méthodes de consolidation sont utilisées selon la nature des entités visées.

¹ Pour le Budget de dépenses 2009-2010, les résultats des réseaux sont présentés selon la méthode modifiée de comptabilisation à la valeur de consolidation. Les listes des entités appartenant aux réseaux de la santé et des services sociaux et de l'éducation sont présentées aux annexes 6.7 et 6.8.

ANNEXE 6.1 (suite)

La première méthode, soit la consolidation intégrale, consiste à additionner, ligne par ligne, les comptes des ministères, des fonds spéciaux, des organismes autres que budgétaires et des comptes à fin déterminée. Elle intègre donc aux états financiers du gouvernement leurs opérations financières, telles les dépenses et la dette des organismes. Cette méthode s'applique aux entités apparaissant aux annexes 6.3, 6.4 et 6.5.

La seconde, soit la méthode modifiée de comptabilisation à la valeur de consolidation, s'applique aux réseaux de la santé et des services sociaux et de l'éducation ainsi qu'aux entreprises du gouvernement. Elle consiste à ajouter aux résultats du gouvernement les résultats nets de ces entreprises ou réseaux, c'est-à-dire leur surplus ou leur déficit. Cette méthode s'applique aux entités apparaissant aux annexes 6.6, 6.7 et 6.8.

Au Budget de dépenses 2009-2010, les résultats des réseaux sont présentés au net sur une seule ligne selon la méthode modifiée de comptabilisation à la valeur de consolidation.

La consolidation des résultats des entreprises du gouvernement (annexe 6.6) est considérée seulement dans les documents accompagnant le Discours sur le budget puisque les résultats des entreprises du gouvernement sont pris en compte dans l'équilibre budgétaire du gouvernement.

ANNEXE 6.2**CHANGEMENTS À LA LISTE DES ENTITÉS CONSOLIDÉES ET DES ORGANISMES DES RÉSEAUX DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX ET DE L'ÉDUCATION****ORGANISMES AUTRES QUE BUDGÉTAIRES ET FONDS SPÉCIAUX**

Certains organismes autres que budgétaires et fonds spéciaux se sont ajoutés ou déplacés vers d'autres portefeuilles, ont changé de statut ou n'apparaissent plus au Budget de dépenses par rapport à l'exercice 2008-2009.

Un signe (+) indique l'ajout d'un organisme autre que budgétaire ou d'un fonds spécial, alors qu'un signe (-) signifie le retrait d'un organisme autre que budgétaire ou d'un fonds spécial.

Affaires municipales, Régions et Occupation du territoire

- (+) L'Immobilière SHQ a vu son statut d'entreprise modifié pour celui d'organisme du gouvernement. À la suite de cette modification, l'Immobilière SHQ est incluse au périmètre comptable du gouvernement ainsi qu'au portefeuille.

Conseil du trésor et Administration gouvernementale

- (-) L'Agence des partenariats public-privé du Québec a été transférée au portefeuille « Finances ».

Conseil exécutif

- (+) Le Centre de la francophonie des Amériques a été intégré au portefeuille.

Emploi et Solidarité sociale

- (+) La Commission de la capitale nationale du Québec en provenance du portefeuille « Santé et Services sociaux » a été intégrée au portefeuille.

Finances

- (+) L'Agence des partenariats public-privé du Québec en provenance du portefeuille « Conseil du trésor et Administration gouvernementale » a été ajoutée au portefeuille.

Santé et Services sociaux

- (-) La Commission de la capitale nationale du Québec a été transférée au portefeuille « Emploi et Solidarité sociale ».

Transports

- (+) Le Fonds de la sécurité routière a été inclus au portefeuille.

ANNEXE 6.2 (suite)**Travail**

- (-) Le Commissaire de l'industrie de la construction a été aboli. Les actifs et passifs de cet organisme ainsi que son personnel sont transférés à la Commission des relations du travail.

COMPTES À FIN DÉTERMINÉE

À l'égard des comptes à fin déterminée, deux nouveaux comptes spécifiques ont été ajoutés par rapport à l'exercice précédent, soit le Compte pour le financement des infrastructures ferroviaires au ministère des Transports et le Compte relatif aux projets d'infrastructures 2008, constitué spécifiquement pour permettre à différents ministères de comptabiliser les sommes versées par le gouvernement du Canada pour le financement de projets d'infrastructures au Québec.

Onze nouvelles demandes d'utilisation au compte général Compte pour la formation, le partenariat et l'organisation d'événements spéciaux ont été approuvées, soit aux portefeuilles : « Conseil exécutif », « Culture, Communications et Condition féminine », « Emploi et Solidarité sociale », « Ressources naturelles et Faune », « Santé et Services sociaux », « Sécurité publique » et « Transports ».

ORGANISMES DES RÉSEAUX DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX ET DE L'ÉDUCATION

Certains établissements du réseau de la santé et des services sociaux ont changé de dénomination ou n'apparaissent plus au Budget de dépenses 2009-2010 par rapport à l'exercice 2008-2009 :

- > L'hôpital de réadaptation Lindsay et l'Institut de réadaptation de Montréal, ont été fusionnés pour se nommer dorénavant Institut de réadaptation Gingras-Lindsay-de-Montréal;
- > L'hôpital Laval se nomme dorénavant Institut universitaire de cardiologie et de pneumologie de Québec.

ANNEXE 6.3

Résultats des fonds spéciaux

(en millions de dollars)

	2009-2010			2008-2009
	Revenus	Dépenses	Résultats	Résultats
Affaires municipales, Régions et Occupation du territoire				
Fonds de développement régional	55,0	55,0	-	-
	55,0	55,0	-	-
Conseil du trésor et Administration gouvernementale				
Fonds d'assistance financière pour certaines régions sinistrées	3,6	3,6	-	-
Fonds des technologies de l'information du Conseil du trésor	0,4	0,4	-	-
Fonds relatif à la tempête de verglas	26,3	26,3	-	-
	30,3	30,3	-	-
Culture, Communications et Condition féminine				
Fonds du patrimoine culturel québécois	10,2	7,0	3,2	6,8
	10,2	7,0	3,2	6,8
Développement durable, Environnement et Parcs				
Fonds vert	465,9	315,8	150,1	127,8
	465,9	315,8	150,1	127,8
Éducation, Loisir et Sport				
Fonds pour le développement du sport et de l'activité physique	32,0	26,3	5,7	22,1
	32,0	26,3	5,7	22,1
Emploi et Solidarité sociale				
Fonds d'aide à l'action communautaire autonome	24,6	25,0	(0,4)	(0,4)
Fonds de développement du marché du travail	959,2	984,2	(25,0)	(8,2)
Fonds de fourniture de biens ou de services du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale	4,0	4,0	-	-
Fonds des technologies de l'information du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale	19,1	19,1	-	-
Fonds québécois d'initiatives sociales	9,3	11,3	(2,0)	(2,4)
	1 016,2	1 043,6	(27,4)	(11,0)
Finances				
Fonds de financement	804,2	794,7	9,5	25,8
Fonds de l'industrie des courses de chevaux	10,1	4,0	6,1	-
Fonds du centre financier de Montréal	1,4	1,0	0,4	0,4
	815,7	799,7	16,0	26,2

Résultats des fonds spéciaux

(en millions de dollars)

	2009-2010			2008-2009
	Revenus	Dépenses	Résultats	Résultats
Justice				
Fonds d'aide aux victimes d'actes criminels	19,1	16,7	2,4	4,2
Fonds des registres du ministère de la Justice	27,6	24,7	2,9	5,3
	46,7	41,4	5,3	9,5
Ressources naturelles et Faune				
Fonds d'information foncière	110,1	99,8	10,3	35,1
Fonds d'information géographique	5,2	5,6	(0,4)	(0,5)
Fonds forestier	274,1	285,5	(11,4)	(24,6)
	389,4	390,9	(1,5)	10,0
Revenu				
Fonds de fourniture de biens ou de services du ministère du Revenu	18,3	18,3	-	-
Fonds de perception	91,4	93,5	(2,1)	(2,7)
Fonds des pensions alimentaires*	41,2	41,2	-	-
Fonds des technologies de l'information du ministère du Revenu	55,1	55,1	-	-
	206,0	208,1	(2,1)	(2,7)
Santé et Services sociaux				
Fonds de l'assurance médicaments	3 295,8	3 295,8	-	-
Fonds pour la promotion des saines habitudes de vie	20,0	20,0	-	-
	3 315,8	3 315,8	-	-
Sécurité publique				
Fonds des services de police	468,3	468,3	-	-
	468,3	468,3	-	-
Services gouvernementaux				
Fonds du service aérien gouvernemental	53,6	53,2	0,4	1,0
	53,6	53,2	0,4	1,0
Tourisme				
Fonds de partenariat touristique	130,7	133,7	(3,0)	(1,6)
	130,7	133,7	(3,0)	(1,6)

ANNEXE 6.3 (suite)

Résultats des fonds spéciaux

(en millions de dollars)

	2009-2010			2008-2009
	Revenus	Dépenses	Résultats	Résultats
Transports				
Fonds de conservation et d'amélioration du réseau routier	1 407,4	1 407,4	-	-
Fonds de gestion de l'équipement roulant	92,6	92,6	-	(0,3)
Fonds de la sécurité routière	6,6	6,6	-	(0,7)
Fonds des contributions des automobilistes au transport en commun	73,5	73,5	-	-
Fonds pour la vente de biens et services du ministère des Transports	3,7	3,7	-	(0,3)
	1 583,8	1 583,8	-	(1,3)
Total	8 619,7	8 472,8	146,9	186,7
Ajustement de consolidation	(6 468,5)	(6 523,6)	55,1	1,3
Impact de la consolidation	2 151,2	1 949,2	202,0	188,0

* Ce fonds effectue aussi des activités de nature fiduciaire exclues du périmètre comptable du gouvernement.

Notes : Les données étant arrondies, la somme des montants inscrits à chaque entité consolidée peut ne pas correspondre au total.

Les résultats des entités consolidées sont présentés selon leurs propres conventions comptables, c'est-à-dire avant les ajustements de la consolidation.

Résultats des organismes autres que budgétaires

(en millions de dollars)

	2009-2010			2008-2009
	Revenus	Dépenses	Résultats	Résultats
Affaires municipales, Régions et Occupation du territoire				
Immobilière SHQ	202,9	193,1	9,8	9,5
Société d'habitation du Québec	729,9	729,9	-	-
Société québécoise d'assainissement des eaux	126,3	126,3	-	-
	1 059,1	1 049,3	9,8	9,5
Agriculture, Pêcheries et Alimentation				
Fonds d'assurance-prêts agricoles et forestiers	18,3	9,0	9,3	(13,2)
La Financière agricole du Québec	452,2	836,0	(383,8)	(371,0)
	470,5	845,0	(374,5)	(384,2)
Conseil exécutif				
Centre de la francophonie des Amériques	2,2	3,2	(1,0)	1,0
	2,2	3,2	(1,0)	1,0
Culture, Communications et Condition féminine				
Bibliothèque et Archives nationales du Québec	92,1	96,4	(4,3)	(3,5)
Commission de reconnaissance des associations d'artistes et des associations de producteurs	0,5	0,5	-	-
Conseil des arts et des lettres du Québec	89,6	90,2	(0,6)	(0,3)
Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec	28,5	29,0	(0,5)	(0,4)
Musée d'Art contemporain de Montréal	11,7	12,4	(0,7)	-
Musée de la Civilisation	29,4	29,4	-	-
Musée national des beaux-arts du Québec	19,6	21,0	(1,4)	-
Régie du cinéma	12,1	4,9	7,2	9,6
Société de développement des entreprises culturelles	69,2	70,7	(1,5)	(0,7)
Société de la Place des Arts de Montréal	35,5	36,3	(0,8)	(0,7)
Société de télédiffusion du Québec	80,3	80,4	(0,1)	-
Société du Grand Théâtre de Québec	11,5	11,5	-	-
	480,0	482,7	(2,7)	4,0
Développement durable, Environnement et Parcs				
Société des établissements de plein air du Québec	125,9	124,8	1,1	2,6
Société des parcs de sciences naturelles du Québec	11,5	10,5	1,0	2,4
Société québécoise de récupération et de recyclage	31,7	36,5	(4,8)	(1,1)
	169,1	171,8	(2,7)	3,9
Développement économique, Innovation et Exportation				
Centre de recherche industrielle du Québec	30,4	31,9	(1,5)	(1,0)
Fonds de la recherche en santé du Québec	103,3	106,6	(3,3)	(0,1)
Fonds québécois de la recherche sur la nature et les technologies	53,2	55,5	(2,3)	(1,3)
Fonds québécois de la recherche sur la société et la culture	53,5	55,0	(1,5)	(1,6)
Investissement Québec	424,5	406,1	18,4	16,5
Société du parc industriel et portuaire de Bécancour	5,1	6,1	(1,0)	0,3
	670,0	661,2	8,8	12,8

ANNEXE 6.4 (suite)

Résultats des organismes autres que budgétaires

(en millions de dollars)

	2009-2010			2008-2009
	Revenus	Dépenses	Résultats	Résultats
Éducation, Loisir et Sport				
Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec	31,8	32,2	(0,4)	(0,3)
	31,8	32,2	(0,4)	(0,3)
Emploi et Solidarité sociale				
Commission de la capitale nationale du Québec	17,6	18,1	(0,5)	0,4
Office de la sécurité du revenu des chasseurs et piégeurs cris	23,4	23,4	-	(0,5)
	41,0	41,5	(0,5)	(0,1)
Finances				
Agence des partenariats public-privé du Québec	16,3	16,3	-	0,5
Autorité des marchés financiers	97,0	87,7	9,3	17,6
Bureau de décision et de révision en valeurs mobilières	0,8	1,8	(1,0)	0,7
Financement-Québec	629,9	602,5	27,4	17,4
Institut de la statistique du Québec	28,5	29,2	(0,7)	0,7
Société de financement des infrastructures locales du Québec	826,0	832,8	(6,8)	67,5
	1 598,5	1 570,3	28,2	104,4
Justice				
Commission des services juridiques	132,8	135,1	(2,3)	-
Fonds d'aide aux recours collectifs	1,1	2,1	(1,0)	(0,1)
Office des professions du Québec	11,9	11,2	0,7	0,4
Société québécoise d'information juridique	13,3	13,3	-	0,3
Tribunal administratif du Québec	28,8	31,2	(2,4)	-
	187,9	192,9	(5,0)	0,6
Relations internationales				
Office Québec-Amériques pour la jeunesse	2,8	2,8	-	(0,2)
	2,8	2,8	-	(0,2)
Ressources naturelles et Faune				
Agence de l'efficacité énergétique	117,6	117,6	-	-
Fondation de la faune du Québec	6,0	6,5	(0,5)	1,4
Régie de l'énergie	11,5	12,7	(1,2)	1,0
Société de développement de la Baie-James	19,9	19,8	0,1	0,7
Société nationale de l'amiante	-	-	-	0,8
	155,0	156,6	(1,6)	3,9
Santé et Services sociaux				
Corporation d'hébergement du Québec	257,5	240,3	17,2	10,1
Corporation d'urgences-santé	93,9	93,9	-	-
Héma-Québec	325,8	325,8	-	-
Institut national de santé publique du Québec	33,7	33,7	-	-
Régie de l'assurance maladie du Québec	8 660,0	8 660,0	-	-
	9 370,9	9 353,7	17,2	10,1

Résultats des organismes autres que budgétaires

(en millions de dollars)

	2009-2010			2008-2009
	Revenus	Dépenses	Résultats	Résultats
Sécurité publique				
École nationale de police du Québec	29,1	29,3	(0,2)	0,1
École nationale des pompiers du Québec	1,9	1,8	0,1	(0,2)
	31,0	31,1	(0,1)	(0,1)
Services gouvernementaux				
Centre de services partagés du Québec	553,4	562,4	(9,0)	(9,3)
Services Québec	88,6	88,6	-	(4,8)
Société immobilière du Québec	666,6	661,2	5,4	17,1
	1 308,6	1 312,2	(3,6)	3,0
Tourisme				
Régie des installations olympiques*	49,1	50,3	(1,2)	(2,7)
Société du Centre des congrès de Québec	22,4	23,0	(0,6)	3,7
Société du Palais des congrès de Montréal	59,1	64,6	(5,5)	9,4
	130,6	137,9	(7,3)	10,4
Transports				
Agence métropolitaine de transport*	433,7	396,2	37,5	39,8
Société de l'assurance automobile du Québec	214,3	250,1	(35,8)	(35,8)
Société des traversiers du Québec	79,7	80,2	(0,5)	(0,6)
	727,7	726,5	1,2	3,4
Travail				
Commission des lésions professionnelles	58,3	59,0	(0,7)	0,9
Commission des normes du travail	58,7	58,7	-	1,8
Commission des relations du travail	16,2	16,2	-	0,2
Régie du bâtiment du Québec	49,3	49,2	0,1	1,9
	182,5	183,1	(0,6)	4,8
Total	16 619,2	16 954,2	(335,0)	(213,1)
Ajustement de consolidation	(13 636,4)	(13 529,4)	(107,0)	(149,9)
Impact de la consolidation	2 982,8	3 424,8	(442,0)	(363,0)

* Les données prévisionnelles correspondent au fonds d'exploitation de l'organisme.

Notes : Les données étant arrondies, la somme des montants inscrits à chaque entité consolidée peut ne pas correspondre au total.

Les résultats des entités consolidées sont présentés selon leurs propres conventions comptables, c'est-à-dire avant les ajustements de la consolidation.

ANNEXE 6.5

Résultats des comptes à fin déterminée

(en millions de dollars)

	2009-2010			2008-2009
	Revenus	Dépenses	Résultats	Résultats
Affaires municipales, Régions et Occupation du territoire				
Programme d'infrastructures 2000-2007	24,2	19,3	4,9	(4,6)
Programme d'infrastructures 2005	121,0	142,5	(21,5)	16,4
	145,2	161,8	(16,6)	11,8
Agriculture, Pêcheries et Alimentation				
Financement de certaines activités en agriculture et dans le secteur des pêches	6,1	6,1	-	-
Financement des programmes de gestion des risques agricoles	147,6	147,6	-	-
Formation, partenariat et organisation d'événements spéciaux	3,0	3,0	-	-
	156,7	156,7	-	-
Conseil exécutif				
Financement de la Stratégie d'action jeunesse	-	5,8	(5,8)	(11,5)
Financement de la stratégie du Défi de l'entrepreneuriat jeunesse	-	-	-	(0,2)
Formation, partenariat et organisation d'événements spéciaux	-	-	-	-
	-	5,8	(5,8)	(11,7)
Culture, Communications et Condition féminine				
Application de la politique d'intégration des arts à l'architecture et à l'environnement des bâtiments et des sites gouvernementaux et publics	0,7	0,6	0,1	0,1
Financement des unités autonomes de service - Centre de conservation du Québec	0,6	0,6	-	(0,1)
Formation, partenariat et organisation d'événements spéciaux	0,7	0,7	-	-
	2,0	1,9	0,1	-
Développement durable, Environnement et Parcs				
Financement des unités autonomes de service - Centre d'expertise en analyse environnementale du Québec (CEAEQ)	2,0	2,5	(0,5)	(0,6)
Formation, partenariat et organisation d'événements spéciaux	1,3	1,4	(0,1)	0,1
	3,3	3,9	(0,6)	(0,5)

Résultats des comptes à fin déterminée

(en millions de dollars)

	2009-2010		2008-2009	
	Revenus	Dépenses	Résultats	Résultats
Développement économique, Innovation et Exportation				
Formation, partenariat et organisation d'événements spéciaux	0,5	0,5	-	-
	0,5	0,5	-	-
Éducation, Loisir et Sport				
Enseignement dans la langue de la minorité et enseignement de la langue seconde	25,8	25,8	-	-
Financement des bourses d'études du millénaire	-	-	-	-
Financement des immobilisations des commissions scolaires Crie et Kativik et de l'école des Naskapis	29,7	29,7	-	-
Formation dans les pénitenciers fédéraux	4,8	4,8	-	(0,1)
Formation, partenariat et organisation d'événements spéciaux	0,8	1,6	(0,8)	0,4
Programme d'alphabétisation	-	-	-	-
	61,1	61,9	(0,8)	0,3
Emploi et Solidarité sociale				
Application du régime québécois d'assurance parentale	350,0	350,0	-	-
Financement des projets pilotes pour les travailleurs âgés	7,9	7,9	-	-
Formation, partenariat et organisation d'événements spéciaux	3,8	3,9	(0,1)	0,1
	361,7	361,8	(0,1)	0,1
Finances				
Transfert des revenus d'une partie de la taxe fédérale d'accise sur l'essence et d'un montant additionnel prévu en vertu de la loi C-66	460,4	460,4	-	-
	460,4	460,4	-	-
Immigration et Communautés culturelles				
Formation, partenariat et organisation d'événements spéciaux	1,1	1,1	-	-
	1,1	1,1	-	-

ANNEXE 6.5 (suite)

Résultats des comptes à fin déterminée

(en millions de dollars)

	2009-2010		2008-2009	
	Revenus	Dépenses	Résultats	Résultats
Justice				
Accord relatif à la Loi sur les contraventions	0,5	0,5	-	-
Formation, partenariat et organisation d'événements spéciaux	-	-	-	-
	0,5	0,5	-	-
Relations internationales				
Formation, partenariat et organisation d'événements spéciaux	0,4	0,4	-	-
	0,4	0,4	-	-
Ressources naturelles et Faune				
Financement de mesures de protection, de sécurisation, de réaménagement et de restauration de sites miniers	-	0,2	(0,2)	0,2
Formation, partenariat et organisation d'événements spéciaux	1,8	2,3	(0,5)	(0,1)
Projet de coopération avec la Bolivie dans le secteur minier	0,1	0,1	-	-
	1,9	2,6	(0,7)	0,1
Revenu				
Gestion de la taxe sur les produits et services	131,6	131,6	-	-
	131,6	131,6	-	-
Santé et Services sociaux				
Financement de services aux personnes âgées en perte d'autonomie	30,0	30,0	-	-
Financement du programme d'aide aux joueurs pathologiques	22,0	22,0	-	-
Formation, partenariat et organisation d'événements spéciaux	1,7	2,8	(1,1)	0,2
Mise en oeuvre du plan d'informatisation du réseau de la santé et des services sociaux	61,8	62,0	(0,2)	1,7
	115,5	116,8	(1,3)	1,9

Résultats des comptes à fin déterminée

(en millions de dollars)

	2009-2010		2008-2009	
	Revenus	Dépenses	Résultats	Résultats
Sécurité publique				
Administration de la Loi sur les armes à feu	5,6	5,6	-	-
Financement des unités autonomes de service - Laboratoire de sciences judiciaires et de médecine légale	3,4	3,4	-	-
Financement du programme conjoint de protection civile	0,3	0,2	0,1	(0,1)
Financement du programme d'aide aux joueurs pathologiques	3,0	3,0	-	-
Formation, partenariat et organisation d'événements spéciaux	14,3	14,6	(0,3)	(1,7)
	26,6	26,8	(0,2)	(1,8)
Transports				
Financement des immobilisations aéroportuaires	5,0	5,0	-	-
Financement des infrastructures ferroviaires	6,4	6,4	-	-
Formation, partenariat et organisation d'événements spéciaux	1,5	1,5	-	-
Programme d'infrastructures 2000-2007	6,7	6,7	-	-
	19,6	19,6	-	-
Travail				
Financement du Bureau d'évaluation médicale	2,6	2,6	-	0,4
	2,6	2,6	-	0,4
Total	1 490,5	1 516,4	(25,9)	0,4
Ajustement de consolidation	(972,6)	(998,5)	25,9	(0,4)
Impact de la consolidation	517,9	517,9	-	-

Notes : Les données étant arrondies, la somme des montants inscrits à chaque entité consolidée peut ne pas correspondre au total.

Les résultats des entités consolidées sont présentés selon leurs propres conventions comptables, c'est-à-dire avant les ajustements de la consolidation.

ANNEXE 6.6

ENTREPRISES DU GOUVERNEMENT COMPTABILISÉES À LA VALEUR DE CONSOLIDATION

Capital Financière agricole inc.

Fonds d'indemnisation du courtage immobilier

Hydro-Québec*

IQ Fier inc.

IQ Immigrants Investisseurs inc.

Loto-Québec

Société des alcools du Québec

Société générale de financement du Québec

Société Innovatech du Grand Montréal

Société Innovatech du sud du Québec

Société Innovatech Québec et Chaudière-Appalaches

Société Innovatech Régions ressources

* Cette entreprise effectue aussi des activités de nature fiduciaire exclues du périmètre comptable du gouvernement.

ANNEXE 6.7

ORGANISMES DU RÉSEAU DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX**Agences et autres instances régionales¹ :**

Agence de la santé et des services sociaux de Chaudière-Appalaches
 Agence de la santé et des services sociaux de la Capitale-Nationale
 Agence de la santé et des services sociaux de la Côte-Nord
 Agence de la santé et des services sociaux de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine
 Agence de la santé et des services sociaux de la Mauricie et du Centre-du-Québec
 Agence de la santé et des services sociaux de la Montérégie
 Agence de la santé et des services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue
 Agence de la santé et des services sociaux de Lanaudière
 Agence de la santé et des services sociaux de Laval
 Agence de la santé et des services sociaux de l'Estrie
 Agence de la santé et des services sociaux de l'Outaouais
 Agence de la santé et des services sociaux de Montréal
 Agence de la santé et des services sociaux des Laurentides
 Agence de la santé et des services sociaux du Bas-Saint-Laurent
 Agence de la santé et des services sociaux du Saguenay–Lac-St-Jean
 Centre régional de santé et des services sociaux de la Baie-James²
 Conseil Cri de la santé et des services sociaux de la Baie James²
 Régie régionale de la santé et des services sociaux du Nunavik

Établissements publics¹ :

Centre André-Boudreau
 Centre d'accueil Dixville inc.
 Centre de protection et de réadaptation de la Côte-Nord
 Centre de réadaptation Constance-Lethbridge
 Centre de réadaptation de la Gaspésie (Le)
 Centre de réadaptation de l'Ouest de Montréal
 Centre de réadaptation en alcoolisme et toxicomanie de Chaudière-Appalaches
 Centre de réadaptation en déficience intellectuelle (CRDI) Chaudière-Appalaches
 Centre de réadaptation en déficience intellectuelle de Québec
 Centre de réadaptation en déficience intellectuelle du Bas-Saint-Laurent
 Centre de réadaptation en déficience intellectuelle du Saguenay–Lac-Saint-Jean
 Centre de réadaptation en déficience intellectuelle Gabrielle-Major
 Centre de réadaptation en déficience intellectuelle Montérégie-Est
 Centre de réadaptation en déficience physique Chaudière-Appalaches
 Centre de réadaptation en déficience physique le Bouclier
 Centre de réadaptation Estrie inc.
 Centre de réadaptation Interval
 Centre de réadaptation La Maison
 Centre de réadaptation la Myriade
 Centre de réadaptation Lisette-Dupras
 Centre de réadaptation Ubald-Villeneuve
 Centre de santé et de services sociaux Cavendish
 Centre de santé et de services sociaux Champlain

¹ Les entités du réseau de la santé et des services sociaux ont une année financière qui se termine le 31 mars.

² Ces entités agissent en tant qu'agence et établissement.

ANNEXE 6.7 (suite)

ORGANISMES DU RÉSEAU DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Établissements publics (suite) :

Centre de santé et de services sociaux Cléophas-Claveau
 Centre de santé et de services sociaux d'Ahunatic et Montréal-Nord
 Centre de santé et de services sociaux d'Antoine-Labelle
 Centre de santé et de services sociaux d'Argenteuil
 Centre de santé et de services sociaux d'Arthabaska-et-de-l'Érable
 Centre de santé et de services sociaux de Beauce
 Centre de santé et de services sociaux de Bécancour–Nicolet-Yamaska
 Centre de santé et de services sociaux de Bordeaux-Cartierville–Saint-Laurent
 Centre de santé et de services sociaux de Charlevoix
 Centre de santé et de services sociaux de Chicoutimi
 Centre de santé et de services sociaux de Dorval-Lachine-Lasalle
 Centre de santé et de services sociaux de Gatineau
 Centre de santé et de services sociaux de Jonquière
 Centre de santé et de services sociaux de Kamouraska
 Centre de santé et de services sociaux de la Baie-des-Chaleurs
 Centre de santé et de services sociaux de la Basse-Côte-Nord
 Centre de santé et de services sociaux de la Côte-de-Gaspé
 Centre de santé et de services sociaux de la Haute-Côte-Nord
 Centre de santé et de services sociaux de la Haute-Gaspésie
 Centre de santé et de services sociaux de la Haute-Yamaska
 Centre de santé et de services sociaux de la Matapédia
 Centre de santé et de services sociaux de la Minganie
 Centre de santé et de services sociaux de la Mitis
 Centre de santé et de services sociaux de la Montagne
 Centre de santé et de services sociaux de la MRC-de-Coaticook
 Centre de santé et de services sociaux de la Pointe-de-l'Île
 Centre de santé et de services sociaux de la région de Thetford
 Centre de santé et de services sociaux de la Vallée-de-la-Batiscan
 Centre de santé et de services sociaux de la Vallée-de-la-Gatineau
 Centre de santé et de services sociaux de Lac-Saint-Jean-Est
 Centre de santé et de services sociaux de la Vallée-de-l'Or
 Centre de santé et de services sociaux de la Vieille-Capitale
 Centre de santé et de services sociaux de Laval
 Centre de santé et de services sociaux de l'Énergie
 Centre de santé et de services sociaux de l'Hématite
 Centre de santé et de services sociaux de l'Ouest-de-l'Île
 Centre de santé et de services sociaux de Manicouagan
 Centre de santé et de services sociaux de Maskinongé
 Centre de santé et de services sociaux de Matane
 Centre de santé et de services sociaux de Memphrémagog
 Centre de santé et de services sociaux de Montmagny-L'Islet
 Centre de santé et de services sociaux de Papineau
 Centre de santé et de services sociaux de Port-Cartier
 Centre de santé et de services sociaux de Portneuf
 Centre de santé et de services sociaux de Québec-Nord

ANNEXE 6.7 (suite)

ORGANISMES DU RÉSEAU DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Établissements publics (suite) :

Centre de santé et de services sociaux de Rimouski-Neigette
 Centre de santé et de services sociaux de Rivière-du-Loup
 Centre de santé et de services sociaux de Rouyn-Noranda
 Centre de santé et de services sociaux de Saint-Jérôme
 Centre de santé et de services sociaux de Saint-Léonard et Saint-Michel
 Centre de santé et de services sociaux de Sept-Îles
 Centre de santé et de services sociaux de Sorel-Tracy
 Centre de santé et de services sociaux de Témiscaming-et-de-Kipawa
 Centre de santé et de services sociaux de Témiscouata
 Centre de santé et de services sociaux de Thérèse De Blainville
 Centre de santé et de services sociaux de Trois-Rivières
 Centre de santé et de services sociaux de Vaudreuil-Soulanges
 Centre de santé et de services sociaux des Aurores-Boréales
 Centre de santé et de services sociaux des Basques
 Centre de santé et de services sociaux des Collines
 Centre de santé et de services sociaux des Etchemins
 Centre de santé et de services sociaux des Îles
 Centre de santé et de services sociaux des Pays-d'en-Haut
 Centre de santé et de services sociaux des Sommets
 Centre de santé et de services sociaux des Sources
 Centre de santé et de services sociaux Domaine-du-Roy
 Centre de santé et de services sociaux Drummond
 Centre de santé et de services sociaux du Cœur-de-l'Île
 Centre de santé et de services sociaux du Grand Littoral
 Centre de santé et de services sociaux du Granit
 Centre de santé et de services sociaux du Haut-Saint-François
 Centre de santé et de services sociaux du Haut-Saint-Laurent
 Centre de santé et de services sociaux du Haut-Saint-Maurice
 Centre de santé et de services sociaux du Lac-des-Deux-Montagnes
 Centre de santé et de services sociaux du Lac-Témiscamingue
 Centre de santé et de services sociaux du Nord de Lanaudière
 Centre de santé et de services sociaux du Pontiac
 Centre de santé et de services sociaux du Rocher-Percé
 Centre de santé et de services sociaux du Sud de Lanaudière
 Centre de santé et de services sociaux du Sud-Ouest-Verdun
 Centre de santé et de services sociaux du Suroît
 Centre de santé et de services sociaux du Val-Saint-François
 Centre de santé et de services sociaux Haut-Richelieu-Rouville
 Centre de santé et de services sociaux – Institut Universitaire de gériatrie de Sherbrooke
 Centre de santé et de services sociaux Jardins-Roussillon
 Centre de santé et de services sociaux Jeanne-Mance
 Centre de santé et de services sociaux la Pommeraie
 Centre de santé et de services sociaux les Eskers de l'Abitibi
 Centre de santé et de services sociaux Lucille-Teasdale
 Centre de santé et de services sociaux Maria-Chapdelaine
 Centre de santé et de services sociaux Pierre-Boucher
 Centre de santé et de services sociaux Richelieu-Yamaska

ANNEXE 6.7 (suite)

ORGANISMES DU RÉSEAU DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Établissements publics (suite) :

Centre de santé Inuulitsivik
 Centre de santé Tulattavik de l'Ungava
 Centre de services en déficience intellectuelle Mauricie/Centre-du-Québec
 Centre de soins prolongés Grace Dart / Grace Dart Extended Care Centre
 Centre d'hébergement et de soins de longue durée de St-Andrew-de-Father-Dowd-et-de-St-Margaret
 Centre Dollard-Cormier (Le)
 Centre du Florès
 Centre hospitalier affilié universitaire de Québec
 Centre hospitalier de l'Université de Montréal
 Centre hospitalier de St. Mary
 Centre hospitalier régional de Trois-Rivières
 Centre hospitalier Robert-Giffard
 Centre hospitalier universitaire de Québec
 Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke
 Centre hospitalier universitaire Sainte-Justine
 Centre Jean-Patrice-Chiasson/Maison Saint-Georges (Le)
 Centre Jellinek
 Centre jeunesse Chaudière-Appalaches
 Centre jeunesse de la Mauricie et du Centre-du-Québec (Le)
 Centre jeunesse de la Montérégie
 Centre jeunesse de l'Abitibi-Témiscamingue (C.J.A.T.)
 Centre jeunesse de Laval
 Centre jeunesse de l'Estrie
 Centre jeunesse de Montréal (Le)
 Centre jeunesse de Québec
 Centre jeunesse des Laurentides
 Centre jeunesse du Bas-St-Laurent
 Centre jeunesse du Saguenay-Lac-Saint-Jean (Le)
 Centre jeunesse Gaspésie/Les Îles
 Centre Miriam
 Centre Montérégien de réadaptation
 Centre Normand
 Centre Notre-Dame de l'Enfant (Sherbrooke) Inc.
 Centre régional de réadaptation La Ressource
 Centre régional de santé et de services sociaux de la Baie-James²
 Centre universitaire de santé McGill
 Centres de la jeunesse et de la famille Batshaw (Les)
 Centres jeunesse de Lanaudière (Les)
 Centres jeunesse de l'Outaouais (Les)
 CHSLD Juif de Montréal
 Clair Foyer Inc.
 CLSC Naskapi
 Conseil Cri de la santé et des services sociaux de la Baie James²

² Ces entités agissent en tant qu'agence et établissement.

ANNEXE 6.7 (suite)

ORGANISMES DU RÉSEAU DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Établissements publics (suite) :

Corporation du Centre de réadaptation Lucie-Bruneau (La)
 Corporation du Centre hospitalier gériatrique Maimonides (La)
 Corporation du Centre hospitalier Pierre-Janet (La)
 CRDI Normand-Laramée
 Domrémy Mauricie/Centre-du-Québec
 Hôpital Catherine Booth de l'Armée du Salut
 Hôpital Charles Lemoyne
 Hôpital Chinois de Montréal (1963) (L')
 Hôpital Douglas
 Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal
 Hôpital Général Juif Sir Mortimer B. Davis (L')
 Hôpital Jeffery Hale-Saint Brigid's
 Hôpital Juif de réadaptation
 Hôpital Louis-H. Lafontaine
 Hôpital Maisonneuve-Rosemont
 Hôpital Mont-Sinaï
 Hôpital Rivière-des-Prairies
 Hôpital Santa Cabrini
 Hôtel-Dieu de Lévis
 Institut Canadien-Polonais du Bien-être Inc.
 Institut de cardiologie de Montréal
 Institut de réadaptation en déficience physique de Québec
 Institut de réadaptation Gingras-Lindsay-de-Montréal
 Institut Nazareth et Louis-Braille
 Institut Philippe-Pinel de Montréal
 Institut Raymond-Dewar
 Institut de cardiologie et de pneumologie de Québec
 Institut universitaire de gériatrie de Montréal
 La Résidence de Lachute
 Pavillon du Parc Inc.
 Services de réadaptation du Sud-Ouest et du Renfort
 Services de réadaptation L'Intégrale
 Virage, Réadaptation en alcoolisme et toxicomanie (Le)

ANNEXE 6.8

ORGANISMES DES RÉSEAUX DE L'ÉDUCATION¹**Commissions scolaires :**

Commission scolaire au Cœur-des-Vallées
 Commission scolaire Central Québec
 Commission scolaire Crie
 Commission scolaire de Charlevoix
 Commission scolaire de Kamouraska–Rivière-du-Loup
 Commission scolaire de l'Énergie
 Commission scolaire de l'Estuaire
 Commission scolaire de l'Or-et-des-Bois
 Commission scolaire de la Baie-James
 Commission scolaire de la Beauce-Etchemin
 Commission scolaire de la Capitale
 Commission scolaire de la Côte-du-Sud
 Commission scolaire De La Jonquière
 Commission scolaire de la Moyenne-Côte-Nord
 Commission scolaire de la Pointe-de-l'Île
 Commission scolaire de la Région-de-Sherbrooke
 Commission scolaire de la Riveraine
 Commission scolaire de la Rivière-du-Nord
 Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles
 Commission scolaire de la Vallée-des-Tisserands
 Commission scolaire de Laval
 Commission scolaire de Montréal
 Commission scolaire de Portneuf
 Commission scolaire de Rouyn-Noranda
 Commission scolaire de Saint-Hyacinthe
 Commission scolaire de Sorel-Tracy
 Commission scolaire des Affluents
 Commission scolaire des Appalaches
 Commission scolaire des Bois-Francs
 Commission scolaire des Chênes
 Commission scolaire des Chic-Chocs
 Commission scolaire des Découvreurs
 Commission scolaire des Draveurs
 Commission scolaire des Grandes-Seigneuries
 Commission scolaire des Hautes-Rivières
 Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais
 Commission scolaire des Hauts-Cantons
 Commission scolaire des Îles
 Commission scolaire des Laurentides
 Commission scolaire des Monts-et-Marées
 Commission scolaire des Navigateurs
 Commission scolaire des Patriotes
 Commission scolaire des Phares
 Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais

¹ Les entités des réseaux de l'éducation ont une année financière qui se termine le 30 juin, à l'exception de l'Université du Québec et de ses constituantes dont l'année financière se termine le 31 mai.

ANNEXE 6.8 (suite)

ORGANISMES DES RÉSEAUX DE L'ÉDUCATION**Commissions scolaires (suite) :**

Commission scolaire des Premières-Seigneuries
 Commission scolaire des Rives-du-Saguenay
 Commission scolaire des Samares
 Commission scolaire des Sommets
 Commission scolaire des Trois-Lacs
 Commission scolaire du Chemin-du-Roy
 Commission scolaire du Fer
 Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs
 Commission scolaire du Lac-Abitibi
 Commission scolaire du Lac-Saint-Jean
 Commission scolaire du Lac-Témiscamingue
 Commission scolaire du Littoral
 Commission scolaire du Pays-des-Bleuets
 Commission scolaire du Val-des-Cerfs
 Commission scolaire Eastern Shores
 Commission scolaire Eastern Townships
 Commission scolaire English-Montréal
 Commission scolaire Harricana
 Commission scolaire Kativik
 Commission scolaire Lester-B.-Pearson
 Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys
 Commission scolaire Marie-Victorin
 Commission scolaire New Frontiers
 Commission scolaire Pierre-Neveu
 Commission scolaire René-Lévesque
 Commission scolaire Riverside
 Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier
 Commission scolaire Western Québec

Comité de gestion de la taxe scolaire de l'Île de Montréal

Collèges d'enseignement général et professionnel (Cégeps) :

Cégep André-Laurendeau
 Cégep Beauce-Appalaches
 Cégep d'Ahuntsic
 Cégep d'Alma
 Cégep de Baie-Comeau
 Cégep de Bois-de-Boulogne
 Cégep de Chicoutimi
 Cégep de Drummondville
 Cégep de Granby-Haute-Yamaska
 Cégep de Jonquière
 Cégep de la Gaspésie et des Îles
 Cégep de La Pocatière
 Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue
 Cégep de Lévis-Lauzon

ANNEXE 6.8 (suite)

ORGANISMES DES RÉSEAUX DE L'ÉDUCATION

Collèges d'enseignement général et professionnel (Cégeps) (suite) :

Cégep de Limoilou
Cégep de l'Outaouais
Cégep de Maisonneuve
Cégep de Matane
Cégep de Rimouski
Cégep de Rivière-du-Loup
Cégep de Rosemont
Cégep de Sainte-Foy
Cégep de Saint-Félicien
Cégep de Saint-Hyacinthe
Cégep de Saint-Jérôme
Cégep de Saint-Laurent
Cégep de Sept-Îles
Cégep de Sherbrooke
Cégep de Sorel-Tracy
Cégep de Thetford
Cégep de Trois-Rivières
Cégep de Valleyfield
Cégep de Victoriaville
Cégep du Vieux Montréal
Cégep Édouard Montpetit
Cégep François-Xavier Garneau
Cégep Gérald-Godin
Cégep John Abbott
Cégep Lionel Groulx
Cégep Marie-Victorin
Cégep Montmorency
Cégep régional de Lanaudière
Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu
Champlain Regional College
Collège Dawson
Collège Héritage
Collège Shawinigan
Vanier College

Université du Québec et ses universités constituantes :

École de technologie supérieure
École nationale d'administration publique
Institut national de la recherche scientifique
Université du Québec
Université du Québec à Chicoutimi
Université du Québec à Montréal
Université du Québec à Rimouski
Université du Québec à Trois-Rivières
Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue
Université du Québec en Outaouais

APPENDICES

EN BREF

APPENDICE A LE BUDGET DE DÉPENSES 2009-2010 PAR MISSIONS

Les dépenses budgétaires du gouvernement sont regroupées en six grandes missions de l'État, soit : Santé et Services sociaux, Éducation et Culture, Économie et Environnement, Soutien aux personnes et aux familles, Gouverne et Justice et Service de la dette.

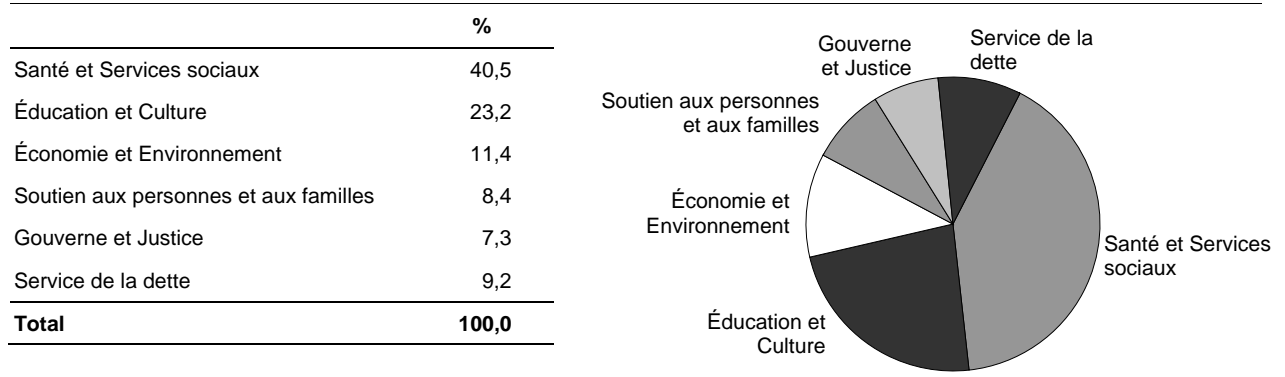
Trois missions regroupent les trois quarts des dépenses budgétaires :

- > La mission Santé et Services sociaux, avec 40,5 % des dépenses;
- > La mission Éducation et Culture, qui obtient 23,2 % des dépenses;
- > La mission Économie et Environnement, qui reçoit 11,4 % des dépenses.

1. LE BUDGET DE DÉPENSES PAR MISSIONS

Les programmes apparaissant au Budget de dépenses 2009-2010 sont regroupés selon six missions correspondant aux grandes fonctions de l'État.

Répartition par missions du Budget de dépenses 2009-2010¹



¹ Excluant les crédits périmés escomptés et les crédits reportés en 2010-2011.

Dépenses par portefeuilles et missions en 2009-2010

(en millions de dollars)

Portefeuilles	Missions						Total
	Santé et Services sociaux	Éducation et Culture	Économie et Environnement	Soutien aux personnes et aux familles	Gouverne et Justice	Service de la dette	
Assemblée nationale	-	-	-	-	116,2	-	116,2
Personnes désignées par l'Assemblée nationale	-	-	-	-	70,6	-	70,6
Affaires municipales, Régions et Occupation du territoire	-	-	1 159,5	-	667,6	-	1 827,1
Agriculture, Pêcheries et Alimentation	-	-	720,3	-	-	-	720,3
Conseil du trésor et Administration gouvernementale	-	-	-	-	672,6	-	672,6
Conseil exécutif	-	-	-	-	343,8	-	343,8
Culture, Communications et Condition féminine	-	655,8	-	12,2	-	-	668,0
Développement durable, Environnement et Parcs	-	-	211,1	-	-	-	211,1
Développement économique, Innovation et Exportation	-	-	914,9	-	-	-	914,9
Éducation, Loisir et Sport	-	14 431,0	-	-	-	-	14 431,0
Emploi et Solidarité sociale	-	-	935,3	3 293,1	-	-	4 228,4
Famille et Aînés	-	-	-	2 066,5	-	-	2 066,5
Finances	-	-	-	-	177,8	6 104,0	6 281,8
Immigration et Communautés culturelles	-	295,6	-	-	0,8	-	296,4
Justice	-	-	-	229,2	451,2	-	680,4
Relations internationales	-	-	115,9	-	-	-	115,9
Ressources naturelles et Faune	-	-	576,7	-	-	-	576,7
Revenu	-	-	-	-	1 050,0	-	1 050,0
Santé et Services sociaux	26 872,4	-	-	-	-	-	26 872,4
Sécurité publique	-	-	-	-	1 081,8	-	1 081,8
Services gouvernementaux	-	-	-	-	171,3	-	171,3
Tourisme	-	-	138,9	-	-	-	138,9
Transports	-	-	2 770,9	-	-	-	2 770,9
Travail	-	-	-	-	32,1	-	32,1
Crédits périmés escomptés	-	-	-	-	-	-	(150,0)*
Crédits reportés en 2010-2011	-	-	-	-	-	-	(96,3)*
Total des missions	26 872,4	15 382,4	7 543,4	5 601,0	4 835,9	6 104,0	66 092,9

* Les crédits périmés escomptés et les crédits reportés en 2010-2011 ne sont pas ventilés entre les missions afin de tenir compte du fait qu'ils seront répartis dans les missions au cours de l'année.

Note : Les données étant arrondies, la somme des montants inscrits à chaque portefeuille peut ne pas correspondre au total.

Mission Santé et Services sociaux, dépenses par portefeuilles et programmes

(en millions de dollars)

Portefeuilles et programmes	Budget de dépenses 2009-2010	Budget de dépenses 2008-2009	Dépense probable 2008-2009	Dépenses 2007-2008	Dépenses 2006-2007
Santé et Services sociaux					
Fonctions nationales	470,7	445,4	444,7	364,0	288,0
Fonctions régionales	19 165,4	18 309,0	18 325,2	17 555,6	16 483,1
Office des personnes handicapées du Québec	13,1	12,7	12,8	12,4	11,7
Régie de l'assurance maladie du Québec	7 223,2	6 634,4	6 634,4	6 122,5	5 670,2
Total de la mission	26 872,4	25 401,5	25 417,1	24 054,4	22 452,9

Notes : Les données étant arrondies, la somme des montants inscrits à chaque programme peut ne pas correspondre au total.

Les données au titre du budget de dépenses 2008-2009 correspondent aux crédits comparatifs 2008-2009 apparaissant au volume II du Budget de dépenses 2009-2010.

Les dépenses de programmes sont présentées selon la structure budgétaire 2009-2010.

Mission Éducation et Culture, dépenses par portefeuilles et programmes

(en millions de dollars)

Portefeuilles et programmes	Budget de dépenses 2009-2010	Budget de dépenses 2008-2009	Dépense probable 2008-2009	Dépenses 2007-2008	Dépenses 2006-2007
Culture, Communications et Condition féminine					
Charte de la langue française	30,0	27,9	29,4	23,4	22,0
Gestion interne, Centre de conservation du Québec et Commission des biens culturels du Québec	47,5	47,4	47,9	45,5	42,5
Soutien à la culture, aux communications et aux sociétés d'État	578,3	569,2	569,5	553,5	528,5
Éducation, Loisir et Sport					
Administration et consultation	155,0	153,2	142,2	130,7	126,5
Aide financière aux études	451,3	439,6	415,7	425,4	365,5
Développement du loisir et du sport	65,3	63,5	63,5	62,6	60,8
Éducation préscolaire et enseignement primaire et secondaire	8 270,2	7 974,9	8 055,4	7 771,9	7 407,0
Enseignement supérieur	4 674,1	4 554,1	4 464,7	4 147,0	3 920,0
Formation en tourisme et hôtellerie	23,4	22,5	23,2	21,8	20,6
Régimes de retraite	791,7	776,2	776,2	839,8	737,7
Immigration et Communautés culturelles					
Immigration, intégration et communautés culturelles	295,6	269,5	129,1	131,2	124,4
Total de la mission	15 382,4	14 898,0	14 716,7	14 152,9	13 355,5

Notes : Les données étant arrondies, la somme des montants inscrits à chaque programme peut ne pas correspondre au total.

Les données au titre du budget de dépenses 2008-2009 correspondent aux crédits comparatifs 2008-2009 apparaissant au volume II du Budget de dépenses 2009-2010.

Les dépenses de programmes sont présentées selon la structure budgétaire 2009-2010.

Mission Économie et Environnement, dépenses par portefeuilles et programmes

(en millions de dollars)

Portefeuilles et programmes	Budget de dépenses 2009-2010	Budget de dépenses 2008-2009	Dépense probable 2008-2009	Dépenses 2007-2008	Dépenses 2006-2007
Affaires municipales, Régions et Occupation du territoire					
Développement des régions et ruralité	122,5	109,8	109,9	97,7	69,7
Habitation	447,9	402,6	401,9	382,3	340,5
Mise à niveau des infrastructures et renouveau urbain	466,0	522,9	525,4	594,5	585,8
Promotion et développement de la Métropole	123,1	91,0	90,6	77,6	72,0
Agriculture, Pêcheries et Alimentation					
Développement des entreprises bioalimentaires, formation et qualité des aliments	402,4	385,4	393,5	406,0	375,9
Organismes d'État	317,9	317,5	317,7	318,1	317,7
Développement durable, Environnement et Parcs					
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement	5,5	5,5	5,5	5,3	5,5
Protection de l'environnement et gestion des parcs	205,6	195,6	205,4	196,6	184,6
Développement économique, Innovation et Exportation					
Organismes dédiés à la recherche et à l'innovation	199,5	184,8	184,8	178,5	163,8
Soutien technique et financier au développement économique, à la recherche, à l'innovation et à l'exportation	715,4	604,0	648,6	527,2	355,1
Emploi et Solidarité sociale					
Mesures d'aide à l'emploi	873,1	913,7	891,3	813,8	838,7
Promotion et développement de la Capitale-Nationale	62,1	74,9	67,9	61,1	51,2
Relations internationales					
Affaires internationales	115,9	127,0	123,2	115,3	101,8

Mission Économie et Environnement, dépenses par portefeuilles et programmes (suite)

(en millions de dollars)

Portefeuilles et programmes	Budget de dépenses 2009-2010	Budget de dépenses 2008-2009	Dépense probable 2008-2009	Dépenses 2007-2008	Dépenses 2006-2007
Ressources naturelles et Faune					
Gestion des ressources naturelles	505,7	483,5	493,3	567,3	400,5
Protection et mise en valeur de la ressource faunique	71,0	70,4	70,5	73,5	63,6
Tourisme					
Promotion et développement du tourisme	138,9	140,7	138,9	144,5	143,5
Transports					
Administration et services corporatifs	110,3	103,5	103,8	99,9	97,2
Infrastructures de transport	2 087,5	1 738,1	1 739,2	1 612,3	1 454,6
Systèmes de transport	573,0	503,2	504,0	435,6	401,2
Total de la mission	7 543,4	6 974,1	7 015,4	6 707,2	6 022,9

Notes : Les données étant arrondies, la somme des montants inscrits à chaque programme peut ne pas correspondre au total.

Les données au titre du budget de dépenses 2008-2009 correspondent aux crédits comparatifs 2008-2009 apparaissant au volume II du Budget de dépenses 2009-2010.

Les dépenses de programmes sont présentées selon la structure budgétaire 2009-2010.

Mission Soutien aux personnes et aux familles, dépenses par portefeuilles et programmes

(en millions de dollars)

Portefeuilles et programmes	Budget de dépenses 2009-2010	Budget de dépenses 2008-2009	Dépense probable 2008-2009	Dépenses 2007-2008	Dépenses 2006-2007
Culture, Communications et Condition féminine					
Condition féminine	12,2	12,2	12,4	10,4	6,7
Emploi et Solidarité sociale					
Administration	465,6	470,2	479,6	467,7	474,1
Mesures d'aide financière	2 827,5	2 761,2	2 792,2	2 826,6	2 771,0
Famille et Aînés					
Condition des aînés	18,5	14,4	14,4	8,3	2,9
Curateur public	40,5	39,3	39,3	47,9	48,4
Mesures d'aide à la famille	1 974,5	1 868,1	1 868,1	1 758,1	1 646,4
Planification, recherche et administration	33,0	24,8	25,4	21,7	20,7
Justice					
Aide aux justiciables	229,2	228,4	228,9	227,7	220,6
Total de la mission	5 601,0	5 418,5	5 460,2	5 368,3	5 190,7

Notes : Les données étant arrondies, la somme des montants inscrits à chaque programme peut ne pas correspondre au total.

Les données au titre du budget de dépenses 2008-2009 correspondent aux crédits comparatifs 2008-2009 apparaissant au volume II du Budget de dépenses 2009-2010.

Les dépenses de programmes sont présentées selon la structure budgétaire 2009-2010.

Mission Gouverne et Justice, dépenses par portefeuilles et programmes

(en millions de dollars)

Portefeuilles et programmes	Budget de dépenses 2009-2010	Budget de dépenses 2008-2009	Dépense probable 2008-2009	Dépenses 2007-2008	Dépenses 2006-2007
Assemblée nationale					
Secrétariat général adjoint à l'administration, affaires informationnelles et institutionnelles et sécurité	46,3	45,5	45,5	44,6	43,2
Secrétariat général et affaires parlementaires	10,3	10,1	10,1	9,3	9,6
Services statutaires aux parlementaires	59,6	58,5	58,5	60,4	54,0
Personnes désignées par l'Assemblée nationale					
Administration du système électoral	29,0	103,3	103,3	32,3	95,3
Le Commissaire au lobbyisme	2,8	2,7	2,7	2,5	2,5
Le Protecteur du citoyen	13,3	12,9	12,9	13,0	11,6
Le Vérificateur général	25,5	24,6	23,9	22,6	21,1
Affaires municipales, Régions et Occupation du territoire					
Administration générale	55,4	55,2	55,4	56,8	56,1
Commission municipale du Québec	2,5	2,4	2,4	1,6	2,1
Compensations tenant lieu de taxes et aide financière aux municipalités	594,0	593,1	590,4	591,4	716,3
Régie du logement	15,8	15,5	16,9	18,8	16,5
Conseil du trésor et Administration gouvernementale					
Commission de la fonction publique	3,5	3,5	3,5	3,2	2,9
Fonds de suppléance	230,0	122,1	-	-	-
Régimes de retraite et d'assurances	338,0	333,5	333,5	323,3	391,6
Secrétariat du Conseil du trésor	101,1	99,2	99,4	99,2	238,7

Mission Gouverne et Justice, dépenses par portefeuilles et programmes (suite)

(en millions de dollars)

Portefeuilles et programmes	Budget de dépenses 2009-2010	Budget de dépenses 2008-2009	Dépense probable 2008-2009	Dépenses 2007-2008	Dépenses 2006-2007
Conseil exécutif					
Affaires autochtones	204,2	204,2	203,6	173,6	155,6
Affaires intergouvernementales canadiennes	14,9	15,6	16,2	14,0	11,4
Cabinet du lieutenant-gouverneur	0,8	0,7	0,7	0,9	1,1
Jeunesse	43,0	36,7	36,7	33,9	8,5
Réforme des institutions démocratiques et accès à l'information	7,7	6,6	6,6	5,2	5,4
Services de soutien auprès du premier ministre et du Conseil exécutif	73,2	71,5	52,9	57,8	51,5
Finances					
Direction du Ministère	45,4	46,6	178,8	44,3	40,3
Politiques budgétaires et fiscales, analyses économiques et direction des activités financières et comptables du gouvernement	132,4	118,1	160,5	46,1	43,9
Immigration et Communautés culturelles					
Organisme relevant du ministre	0,8	0,8	0,8	0,7	0,7
Justice					
Activité judiciaire	90,4	88,2	88,2	90,0	151,1
Administration de la justice	267,2	265,5	265,5	277,5	272,1
Justice administrative	11,8	11,6	11,6	10,5	10,0
Organisme de protection relevant du ministre	8,1	7,9	8,0	7,6	7,5
Poursuites criminelles et pénales	73,6	64,7	68,2	70,0	66,7
Revenu					
Administration fiscale	1 050,0	1 055,5	1 080,3	1 215,2	1 089,6
Sécurité publique					
Organismes relevant du ministre	30,0	30,1	32,0	29,9	28,7
Sécurité, prévention et gestion interne	517,4	483,8	489,9	494,3	458,5
Sûreté du Québec	534,4	526,5	538,1	529,9	499,3

Mission Gouverne et Justice, dépenses par portefeuilles et programmes (suite)

(en millions de dollars)

Portefeuilles et programmes	Budget de dépenses 2009-2010	Budget de dépenses 2008-2009	Dépense probable 2008-2009	Dépenses 2007-2008	Dépenses 2006-2007
Services gouvernementaux					
Services gouvernementaux	171,3	158,2	152,5	124,3	111,9
Travail					
Travail	32,1	32,6	40,8	38,5	36,4
Total de la mission	4 835,9	4 707,8	4 790,4	4 543,4	4 711,7

Notes : Les données étant arrondies, la somme des montants inscrits à chaque programme peut ne pas correspondre au total.

Les données au titre du budget de dépenses 2008-2009 correspondent aux crédits comparatifs 2008-2009 apparaissant au volume II du Budget de dépenses 2009-2010.

Les dépenses de programmes sont présentées selon la structure budgétaire 2009-2010.

Mission Service de la dette, dépenses par portefeuilles et programmes

(en millions de dollars)

Portefeuilles et programmes	Budget de dépenses 2009-2010	Budget de dépenses 2008-2009	Dépense probable 2008-2009	Dépenses 2007-2008	Dépenses 2006-2007
Finances					
Service de la dette	6 104,0	6 589,0	6 589,0	7 020,9	7 038,7
Total de la mission	6 104,0	6 589,0	6 589,0	7 020,9	7 038,7
Crédits périmés escomptés	(150,0)				
Crédits reportés en 2010-2011	(96,3)				
Total des missions	66 092,9	63 988,8	63 988,8	61 847,1	58 772,5

Notes : Les données étant arrondies, la somme des montants inscrits à chaque programme peut ne pas correspondre au total.

Les données au titre du budget de dépenses 2008-2009 correspondent aux crédits comparatifs 2008-2009 apparaissant au volume II du Budget de dépenses 2009-2010.

Les dépenses de programmes sont présentées selon la structure budgétaire 2009-2010.

EN BREF

APPENDICE B INDICATEURS ÉCONOMIQUES ET BUDGÉTAIRES

Cet appendice présente l'évolution des principaux indicateurs économiques et budgétaires du Québec depuis l'exercice financier 1995-1996, soit pour une période de 15 ans, et se compose de trois tableaux présentant :

- > L'évolution des dépenses de programmes, du service de la dette et des dépenses budgétaires;
- > L'évolution au Québec de certains indicateurs spécifiques;
- > Les dépenses par portefeuilles.

B.1

Évolution des dépenses de programmes, du service de la dette et des dépenses budgétaires

	Dépenses de programmes ¹		Service de la dette		Dépenses budgétaires ²	
	M\$	variation en %	M\$	variation en %	M\$	variation en %
1995-1996	36 039	(0,6)	6 034	2,6	42 073	(0,1)
1996-1997	34 583	(4,0)	5 855	(3,0)	40 438	(3,9)
1997-1998	34 690	0,3	6 765	15,5	41 455	2,5
1998-1999	37 052	1,7 ³	6 573	(2,8)	43 625	5,2
1999-2000	37 850	2,2	6 752	2,7	44 602	2,2
2000-2001	40 165	6,1	6 972	3,3	47 137	5,7
2001-2002	41 888	4,3	6 687	(4,1)	48 575	3,1
2002-2003	43 865	4,7	6 583	(1,5)	50 448	3,9
2003-2004	45 339	3,4	6 655	1,1	51 994	3,1
2004-2005	47 656	5,1	6 853	3,0	54 509	4,8
2005-2006	49 229	3,3	6 875	0,3	56 104	2,9
2006-2007	51 734	5,1	7 039	2,4	58 773	4,8
2007-2008	54 826	6,0	7 021	(0,3)	61 847	5,2
2008-2009 ^P	57 400	4,7	6 589	(6,2)	63 989	3,5
2009-2010 ^P	59 989	4,5	6 104	(7,4)	66 093	3,3

¹ Les dépenses de programmes sont présentées selon la structure budgétaire 2009-2010.

² Les dépenses budgétaires excluent les entités consolidées.

³ Taux ajusté pour exclure, d'une part, l'impact de l'Entente Canada-Québec sur le marché du travail entrée en vigueur en 1998-1999, soit un montant de 595,6 M\$ et, d'autre part, l'impact des dépenses extraordinaires effectuées en 1998-1999 pour mettre en œuvre le plan de restructuration financière et de consolidation des établissements du réseau de la santé et des services sociaux, pour un montant de 1 007,0 M\$, et pour améliorer la situation financière des universités pour un montant de 170,0 M\$. Le taux de croissance tenant compte de ces dépenses aurait été de 6,8 %.

^P Prévisions

B.2

Évolution au Québec de certains indicateurs spécifiques

	Population ¹ en milliers	Taux de croissance	Taux d'inflation	Dépenses de programmes		
		du PIB ²	au Canada ³	en % du PIB	par habitant	
		%	%		en \$	variation en %
1995-1996	7 219	4,0	2,1	20,3	4 992	(0,9)
1996-1997	7 247	1,8	1,6	19,2	4 772	(4,4)
1997-1998	7 275	4,4	1,6	18,4	4 769	(0,1)
1998-1999	7 296	4,2	1,0	18,0 ⁴	5 078	6,5
1999-2000	7 323	7,4	1,7	18,0	5 169	1,8
2000-2001	7 357	6,7	2,7	17,9	5 459	5,6
2001-2002	7 396	3,0	2,5	18,1	5 663	3,7
2002-2003	7 441	4,2	2,3	18,2	5 895	4,1
2003-2004	7 486	3,9	2,8	18,1	6 057	2,7
2004-2005	7 536	4,8	1,9	18,1	6 324	4,4
2005-2006	7 582	3,2	2,2	18,2	6 493	2,7
2006-2007	7 632	3,9	2,0	18,4	6 779	4,4
2007-2008 ^P	7 686	5,4	2,2	18,5	7 133	5,2
2008-2009 ^P	7 751	2,4	2,3	18,9	7 406	3,8
2009-2010 ^P	7 817	(0,1)	0,5	19,8	7 674	3,6

Sources : Secrétariat du Conseil du trésor pour les données sur les dépenses de programmes, Statistique Canada et ministère des Finances pour les données économiques.

¹ Population au 1^{er} juillet de l'exercice financier considéré.

² Le PIB est calculé sur une base nominale en prenant la moyenne annuelle pour l'année civile se terminant trois mois avant la fin de l'exercice financier considéré.

³ Pour l'année civile se terminant trois mois avant la fin de l'exercice financier considéré.

⁴ Taux ajusté pour exclure, d'une part, l'impact de l'Entente Canada-Québec sur le marché du travail entrée en vigueur en 1998-1999, soit un montant de 595,6 M\$ et, d'autre part, l'impact des dépenses extraordinaires effectuées en 1998-1999 pour mettre en œuvre le plan de restructuration financière et de consolidation des établissements du réseau de la santé et des services sociaux, pour un montant de 1 007,0 M\$, et pour améliorer la situation financière des universités pour un montant de 170,0 M\$. Ces montants inclus, le taux aurait été de 18,9 %.

^P Prévisions

B.3

Dépenses par portefeuilles

(en millions de dollars)

	Budget de dépenses 2009-2010	Dépense probable 2008-2009	Dépenses réelles		
			2007-2008	2006-2007	2005-2006
Assemblée nationale	116	114	114	107	99
Personnes désignées par l'Assemblée nationale	71	143	71	131	58
Affaires municipales, Régions et Occupation du territoire	1 827	1 793	1 821	1 859	1 752
Agriculture, Pêcheries et Alimentation	720	711	724	694	658
Conseil du trésor et Administration gouvernementale	673	437	426	633	465
Conseil exécutif	344	317	285	233	233
Culture, Communications et Condition féminine	668	659	633	600	543
Développement durable, Environnement et Parcs	211	211	202	190	195
Développement économique, Innovation et Exportation	915	833	706	519	689
Éducation, Loisir et Sport	14 431	13 941	13 399	12 638	12 280
Emploi et Solidarité sociale	4 228	4 231	4 169	4 135	4 073
Famille et Aînés	2 067	1 947	1 836	1 718	1 604
Finances	178	339	90	84	87
Immigration et Communautés culturelles	296	130	132	125	116
Justice	680	670	683	728	653
Relations internationales	116	123	115	102	102
Ressources naturelles et Faune	577	564	641	464	401
Revenu	1 050	1 080	1 215	1 090	1 022
Santé et Services sociaux	26 872	25 417	24 054	22 453	21 163
Sécurité publique	1 082	1 060	1 054	987	942
Services gouvernementaux	171	153	124	112	97
Tourisme	139	139	145	143	159
Transports	2 771	2 347	2 148	1 953	1 776
Travail	32	41	39	36	62
Variation à la provision pour pertes sur placements en actions	-	-	-	-	-
Crédits périmés escomptés	(150)				
Crédits reportés en 2010-2011	(96)				
Dépenses de programmes	59 989	57 400	54 826	51 734	49 229
Service de la dette	6 104	6 589	7 021	7 039	6 875
Dépenses budgétaires	66 093	63 989	61 847	58 773	56 104

Note : Les données étant arrondies, la somme des montants inscrits à chaque portefeuille peut ne pas correspondre au total. Les dépenses de programmes sont présentées selon la structure budgétaire 2009-2010.

Dépenses réelles									
2004-2005	2003-2004	2002-2003	2001-2002	2000-2001	1999-2000	1998-1999	1997-1998	1996-1997	1995-1996
96	97	94	91	82	77	77	69	82	88
58	93	66	52	43	42	95	37	43	100
1 622	1 537	1 560	1 585	1 357	1 111	1 008	1 179	1 238	1 412
661	661	640	650	713	512	530	498	584	642
498	411	499	455	424	352	405	581	580	501
241	195	167	121	104	217	78	74	76	89
533	520	498	486	536	489	517	415	415	424
207	222	208	207	212	236	177	183	178	186
543	533	890	857	906	772	746	558	514	628
11 874	11 568	11 161	10 609	10 181	9 875	9 615	9 486	10 078	10 498
4 149	4 234	4 228	4 122	4 150	4 096	4 171	3 780	3 946	4 013
1 515	1 457	1 282	1 137	913	699	575	477	419	416
91	85	97	91	90	67	61	128	59	61
120	127	129	125	102	100	102	93	96	100
632	597	564	531	488	478	505	473	485	475
102	111	110	111	103	98	87	77	83	100
364	419	435	435	455	549	463	372	421	453
932	748	810	640	742	742	864	1 103	651	532
20 582	19 026	17 872	17 147	16 057	14 788	14 562	12 892	12 833	13 011
941	933	868	797	741	698	701	662	693	717
41	39	43	36	36	48	33	41	43	27
144	146	143	109	147	148	106	85	81	78
1 633	1 514	1 432	1 410	1 504	1 575	1 504	1 360	928	1 460
75	66	69	87	78	80	71	67	67	69
-	-	-	-	-	-	-	-	(11)	(39)
47 656	45 339	43 865	41 888	40 165	37 850	37 052	34 690	34 583	36 039
6 853	6 655	6 583	6 687	6 972	6 752	6 573	6 765	5 855	6 034
54 509	51 994	50 448	48 575	47 137	44 602	43 625	41 455	40 438	42 073

